

Louis-Claude de Saint-Martin

# DE LA NATURE DES SIGNES



  
Arbre d'Or



## LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses admirations avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

Trop d'ouvrages essentiels à la culture de l'âme ou de l'identité de chacun sont aujourd'hui indisponibles dans un marché du livre transformé en industrie lourde. Et quand par chance ils sont disponibles, c'est financièrement que trop souvent ils deviennent inaccessibles.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

## LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat. Vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Louis-Claude de Saint-Martin

# De la nature des signes (1799)

précédé de

LETTRE À UN AMI OU CONSIDÉRATIONS POLITIQUES,  
PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES  
SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE  
(1795)

de

ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE  
(1797)

et de

RÉFLEXIONS D'UN OBSERVATEUR SUR LA QUESTION :  
QUELLES SONT LES INSTITUTIONS LES PLUS PROPRES  
À FONDER LA MORALE D'UN PEUPLE ?  
(1798)



© Arbre d'Or, Genève, novembre 2007  
<http://www.arbredor.com>  
Tous droits réservés pour tous pays

LETTRE À UN AMI

OU

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES  
PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES  
SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

For human Weal Heav'n husband all Events.  
Night-Thoughts. Night. I. V. 105.

Rassure-toi, mon ami ; il est encore des Français qui, loin de penser que les vérités religieuses aient eu à souffrir du renversement de la ci-devant église, sont persuadés qu'elles ne peuvent qu'y gagner infiniment. Je suis du nombre de ces Français : tu verras même dans cette Lettre, à quel degré je porte la confiance sur ce point ; et d'avance, je t'avoue que je crois voir la Providence se manifester à tous les pas que fait notre étonnante révolution.

Je crois que sa main équitable a eu pour objet de détruire les abus qui avaient infecté l'ancien gouvernement de France dans toutes ses parties : abus parmi lesquels l'ambition des prêtres et leurs sacrilèges malversations ont tenu le premier rang.

Je crois qu'après avoir extirpé ces abus si majeurs, la Providence donnera au Peuple Français et par la suite à bien d'autres peuples, des jours de gloire et de paix dont nos pensées ne peuvent peut-être pas encore évaluer tout le prix.

Enfin, je crois qu'elle a eu pour but de laver l'esprit de l'homme de toutes les taches dont il se souille dans sa ténébreuse apathie, et dont il n'aurait pas la force de se purifier lui-même, si elle le laissait à ses propres moyens et aux débiles efforts de son infirme volonté.

Ces réflexions à la fois politiques, philosophiques et religieuses, m'ont fréquemment occupé pendant les six années de la crise où nous sommes encore. Le moment est venu de les rassembler et de les mettre en ordre ; je me livre à cette entreprise avec d'autant plus de plaisir, que j'y suis conduit par l'espoir de servir utilement mon pays et que c'est presque le seul genre où je sois dans le cas de lui payer mon tribut.

Mais avant de motiver ma profession de foi sur cet important objet, de même qu'avant de t'exposer quelques vues politiques qui se lient naturellement à mon sujet, et auxquelles probablement tu ne t'attends point, permets-moi, mon ami, de jeter un regard sur les moyens défectueux que la plupart des observateurs et des philosophes religieux emploient pour défendre leur cause, c'est-à-dire, pour nous démontrer Dieu et nous apprendre à le servir.

Je conviens avec eux que la nature nous prouve évidemment l'existence d'une cause créatrice ; j'ajouterai même qu'on ne peut douter que cette cause créatrice n'ait un but dans tous ses ouvrages, puisque nous en avons bien un dans les nôtres ; mais il me semble que se réduire, comme ils le font, à prouver la puissance

créatrice de l'être suprême, ce n'est pas nous offrir le plus sublime des caractères qui le constituent : il reste encore nous prouver le Dieu juste, le Dieu régissant sur des êtres libres, le Dieu aimant, enfin le Dieu qui indique à nos âmes et à nos pensées les voies par lesquelles nous puissions nous rendre conformes aux vues de sa sagesse, et comme tel, ayant des droits à notre confiance, à notre amour et à nos hommages.

Or, nous ne demanderions point toutes ces conditions à l'Être qui ne serait que la cause créatrice de la nature et qui continuerait simplement, à la diriger dans son cours, puisque cette cause paraît être liée et comme nécessitée dans les lois par lesquelles elle gouverne l'univers, en ce que les phénomènes de cette nature reviennent régulièrement et périodiquement sous nos yeux, sans que nous ayons besoin d'implorer son auteur et quand même nous ne nous occuperions pas de son existence.

Ainsi, ne prouver Dieu que par la considération de la nature, ce n'est pas établir d'une manière solide et complète son vrai caractère, et encore moins la nécessité de lui rendre hommage puisqu'il faut auparavant prouver le Dieu prêt à recevoir cet hommage, le Dieu susceptible de le goûter, d'en peser le prix au poids de son propre sanctuaire et de nous en rendre la valeur.

Bien plus, s'il n'existait pas pour nous d'autre Dieu que le Dieu tout puissant et créateur de la nature, ce serait en vain que les mots *hommages* et *religion* (qui ne sont pas, il est vrai, tout à fait la même chose) seraient venus dans la pensée de l'homme ; ou pour mieux dire, ils n'y seraient jamais venus, puisque nous voyons que ces noms et la chose qu'ils expriment ne sont connus que de l'espèce humaine et sont entièrement étrangers à toutes les autres espèces de créatures qui sont, comme nous, sous le régime et le gouvernement de la nature.

En outre, je trouve que cette preuve que les observateurs prennent dans le simple spectacle des choses physiques est non seulement insuffisante, mais même à peu près inutile, s'ils n'ont en vue que les philosophes purement Naturalistes car les naturalistes ne sont point Athées, comme on le suppose, et en examinant soigneusement leurs opinions sur ce point, on voit qu'ils se trompent plutôt en transposant la cause créatrice de la nature, qu'en la niant : oui, ils la nient moins qu'ils ne la transposent ; car le sage place, lui, cette cause hors de la nature ; et eux ils la placent dans la nature : voilà toute la différence. Et en effet, nous ne devons plus nous arrêter à ce nom vague de hasard qu'ils donnent à cette cause, et qui prouve seulement qu'ils ne savent comment la nommer, mais non point qu'ils en contestent l'existence.

Le vrai Athée, s'il y en a, et par conséquent le vrai impie, est celui qui, portant ses regards sur l'âme humaine, en méconnaît la grandeur et en constate l'immor-

telle spiritualité, puisque ce n'est que dans le caractère et l'immensité des dons et des vertus dont l'âme de l'homme est susceptible, que nous pouvons voir réfléchir, comme dans un miroir, tous les rayons purs et sacrés, dont se doit composer le tableau du Dieu des êtres : ainsi, éteindre l'âme humaine, c'est couvrir comme d'un voile lugubre la Divinité que cette âme seule a le pouvoir de signaler dans tous les mondes ; c'est éteindre cet éternel soleil d'où tout provient, et le plonger, avec l'universalité des choses, dans le deuil et l'obscurité du néant.

Le seul moyen que nous aurions donc de prouver le Dieu juste, le Dieu régnant sur les êtres libres, enfin le Dieu aimant et source d'un bonheur qui puisse se communiquer à d'autres êtres, ce serait sans doute de démontrer dans sa créature l'existence de quelque base ou de quelque essence analogue à lui et propre à recevoir et à sentir ce bonheur dont il est le principe ; enfin, ce serait de démontrer l'existence spirituelle et immortelle de l'âme humaine, puisque cette âme humaine qui, dans sa nature radicale et intégrale est tout désir et tout amour, se trouvant être alors le témoignage actif du Dieu saint et aimant ; comme le témoignage passif du Dieu puissant et créateur, nous aurions posé par là tous les fondements de l'édifice, et il ne s'agirait plus que de travailler à sa construction : car c'est beaucoup sans doute que d'avoir reconnu immortelle cette âme humaine comme l'ont fait plusieurs bons esprits sur la terre ; mais reconnaître une chose, ce n'est pas toujours la démontrer.

Pour atteindre à un but si important, il faudrait ce me semble, discerner avec attention la marche des deux substances qui nous composent, ne pas prendre nos sens pour le principe de nos idées, quoiqu'ils en soient les organes ; comme un tube ne se prend point pour le principe de l'étincelle électrique qui vient par son moyen réveiller la vie dans mes nerfs ; méprise grossière et impardonnable avec laquelle la philosophie ne cesse d'opérer les plus grands ravages.

Il faudrait observer que le pouvoir de la matière sur notre esprit n'est qu'un pouvoir passif avec lequel elle peut, à la vérité, en absorber le jeu et les facultés, comme on le voit dans mille circonstances ; mais non le détruire lui-même, ni l'anéantir, puisque si les obstacles qu'elle lui oppose venaient à cesser, il reprend ses droits et se montre tel qu'il était. Il faudrait observer qu'avec ce simple pouvoir passif et absorbant, elle ne peut rien opérer d'actif dans notre être, ni rien produire dans ce *nous* spirituel qui est concentré dans notre enveloppe corporelle ; tandis que notre esprit a le pouvoir actif de créer, dans cette matière qui l'emprisonne, mille talents, mille dons et mille facultés qu'elle n'aurait pas eus par sa nature ; toutes preuves fondées sur les merveilles de nos arts et de tous nos exercices corporels, et consacrées dans des ouvrages publiés sur ces objets.

Il faudrait surtout observer que l'âme de l'homme ne peut vivre que d'ad-

miration et qu'il y a que lui qui en soit susceptible parmi tous les autres êtres de la nature; que ce besoin d'admiration dans l'homme, suppose au-dessus de nous une source inépuisable de cette même admiration qui est notre aliment de première nécessité; sans quoi notre principe mère nous aurait trompés, en nous formant avec un appétit impérieux qu'il n'aurait pas pu satisfaire; ce qui démontre à la fois, d'un seul trait l'existence d'un Être Suprême et admirable qui vit de sa propre admiration, la supériorité absolue que nous avons sur tous les êtres de la nature puisque nous sommes les seuls qui puissions participer aux douceurs de cette admiration, et enfin nos immortels rapports et notre sainte analogie avec le foyer éternel et inextinguible de la vie et de la lumière.

C'est de là que nous verrions dériver naturellement ce délicieux tribut d'amour et d'hommage que nous lui offririons par un doux intérêt, plutôt que par une servile crainte; et qui, par cette raison, devrait porter un nom plus grand et plus beau que celui de religion, qui entraîne toujours avec lui quelque chose de sombre. Car, mon ami, avant d'employer ce mot *religion* qui a versé tant de maux sur la terre, il aurait fallu commencer par nous en présenter le véritable sens, et nous développer l'idée naturelle de ce mot profond qui ne peut être que de *rallier* ou *relier* péniblement à leur source ou à leur principe, des êtres qui s'en trouveraient écartés; c'est-à-dire qu'après avoir établi l'existence spirituelle et immortelle de l'âme humaine, faite par sa nature pour avoir des rapports avec Dieu

il aurait fallu appuyer sur l'altération visible de ces rapports, altération dont la pensée de l'homme peut chercher la cause partout, excepté dans le principe suprême, qui est le seul en qui on ne puisse pas la trouver puisque, par son essence, il n'est et ne peut produire que l'ordre et l'harmonie; mais altération qui est mille fois plus démontrée par les désordres de la terre, et par une seule des inquiétudes habituelles de l'âme humaine, que le contraire ne l'est par toutes les assertions et le balbutiement des philosophes.

Il aurait fallu nous faire observer que la liberté, dans son vrai sens, étant le pouvoir que chaque être a d'accomplir sa loi, vous avons dû posséder ce pouvoir, comme tous les autres êtres; sans quoi l'auteur des choses eut fait à notre égard une exclusion barbare et inconséquente, vu la grandeur de la destination que nous apercevons dans notre essence radicale; mais que si l'on nous a donné nécessairement ce pouvoir, et que cependant nous ne l'avons plus, comme notre misère en est la preuve, il faut bien que nous l'ayons laissé perdre, puisque le souverain principe qui, par sa nature, est l'éternel générateur de ce pouvoir, ne peut pas en même temps engendrer la mort et la destruction.

Il aurait fallu, au contraire, nous peindre l'amour inextinguible de ce principe suprême pour sa production, et nous tracer comment ce vivant amour n'a pu

chercher, depuis l'altération de nos rapports primitifs, qu'à multiplier les sentiers par lesquels l'âme humaine pût se rapprocher de lui et se réunir avec lui, comme étant le seul centre où elle pût trouver son repos. Car s'il faut être insensé pour nier notre dégradation, quand même on ne la saurait point encore expliquer, il faut l'être également pour nier l'amour du Suprême principe pour sa créature et son image ; ainsi, il le faut être pour nier qu'il n'ait ouvert de tout temps et de toutes manières des voies de réhabilitation et de régénération pour l'homme. Or, si ces voies sont ouvertes par l'amour, qui oserait en circonscrire le nombre et l'étendue ?

La nécessité même de l'existence de ces voies innombrables et salutaires, n'entraîne point l'idée d'une fatalité aveugle et qui nous contraigne, puisque cette nécessité trouve avant elle une loi plus nécessaire encore : celle de l'amour. Car, convenons-en ici avec une ravissante et sainte hardiesse, Dieu, à l'égard de toutes ses créatures, est dans la fatalité de l'amour éternel qui le lie à elles, sans pouvoir s'en détacher. Mais qu'il y a loin de cette fatalité qu'il se commande à lui-même comme étant la propre source de ses affections ! qu'il y a loin, dis-je, de cette fatalité fondée sur l'universalité de sa vivante existence qui embrasse tout, à cette fatalité servile et ténébreuse, dont les poètes et les philosophes ont entaché, le Créateur, quand ils n'ont pas su nous offrir la clef des mouvements versatiles et involontaires de sa créature ! Rien de plus sublime en lui que cette fatalité même puisque, pour développer parfaitement la profondeur de son amour, il faut qu'elle nous laisse le pouvoir de répondre ou de résister aux avances que ce suprême amour nous fait continuellement, afin que cet amour puisse reposer sur quelque analogie, sur quelque base qui soit libre comme lui, et en même temps, afin que nous sentions la dignité de notre existence qui nous permet de prétendre être librement et volontairement cette base sur laquelle vienne reposer cette divine et éternelle fatalité qui fait de Dieu l'être le plus grand, le plus terrible et le plus aimable ; parce qu'elle en fait à jamais et sous tous les rapports l'être le plus aimant, le plus vivant et le plus nécessaire.

Sous ce point de vue de l'amour inépuisable du principe suprême, qui ne s'occupe qu'à produire et multiplier pour sa créature égarée les moyens libres de retourner à lui, on aurait pu nous montrer combien le mot de *religion* devient moins sombre, par la superbe perspective qu'il nous offre de nous élever un jour au mot d'*hommage*, et par l'immensité des voies qui s'ouvrent à ce dessein sous nos pas, puisque l'amour tenant au centre universel de toute chose, il doit pouvoir accompagner tout ce qui sort des mains de son souverain auteur ; on aurait pu en outre nous montrer que ce ne sont pas seulement les actes de son amour que le Suprême principe emploie à cette œuvre premier ordre, mais aussi les ac-

tes de sa sagesse et de sa puissance, pour nous arracher à cet état de langueur et de violence où est visiblement détenue l'âme humaine.

Et c'est ici que la nature physique reprenant son rang parmi les témoignages que la raison exige, nous verrions le Dieu complet et universel nous offrir tout ce qui est en lui pour nous aider à nous rallier avec lui. Car si dans son état d'harmonie l'homme est fait pour participer et jouir avec délices de toutes les œuvres merveilleuses de la Divinité, toutes ces mêmes œuvres ne font que changer de rapport avec l'homme, lorsqu'il descend dans la désharmonie ; et si dans ce changement de rapports, elles ne sont plus pour lui des moyens de jouissances aussi vives que dans son état de régularité, elles sont toujours pour lui des moyens de ralliement, et c'est alors qu'elles deviennent pour lui des religions.

Ainsi les éléments, l'air, le son, la durée, le temps, les langues, le calcul, l'intime alliance qui se trouve entre les bonnes mœurs et les bases de la société naturelle et civile, les institutions politiques dont l'invention nous appartient moins que nous ne le croyons, puisque nous ne pouvons rien créer, l'histoire de l'espèce humaine, le tableau même de ses préjugés et de ses universelles erreurs dans lesquelles on aurait trouvé probablement un résidu fixe si l'on s'était donné le temps et l'attention nécessaire pour en laisser évaporer le volatil et l'hétérogène, les inexprimables et secrets mouvements du cœur de l'homme, surtout cette espèce de sainte vénération dont il se trouve saisi quand il contemple sa propre grandeur, et qui, malgré ses crimes, ses ténèbres et ses écarts, le révèle à lui-même comme un Dieu *dévêtu*, (passe-moi le terme) comme un Dieu honteux, qui rougit de se trouver si expatrié sur la terre, qui pleure de ne pouvoir s'y montrer dans sa vraie et sublime forme, et qui est plus timide et plus embarrassé encore devant le crime que le crime n'est timide et embarrassé devant la vertu ; voilà des sentiers dans lesquels la pensée de l'homme eût pu trouver autant de religions, c'est-à-dire autant de moyens de rallier de lui-même son intelligence, son esprit et son cœur à la source unique dont il descend, et sans laquelle il n'y a point de paix pour lui ; parce qu'en parcourant soigneusement ces sentiers il n'eût pu manquer de rencontrer celui qui lui était propre et qui l'aurait conduit infailliblement à son terme.

Je t'avoue, mon ami, qu'avec tant de données qui sont offertes aux observateurs, pour appuyer leurs principes religieux, je suis peiné de ne leur en voir jamais employer aucune, et les abandonner toutes pour recourir à des livres et à des miracles. Les livrés sacrés qu'ils nous citent sont naturellement à une telle distance de la croyance et de la pensée de l'homme, qu'il n'est pas étonnant de leur voir manquer leur but avec de pareilles armes. Les vérités dont il s'agit sont antérieures à tous les livres : si l'on ne commence pas par apprendre à l'homme

## LETTRE À UN AMI

à lire ces vérités dans son être, dans sa situation ténébreuse en opposition avec la soif de son cœur pour la lumière, enfin dans le mouvement et le jeu de ses propres facultés, il les saisit mal dans les livres : au lieu que si par l'active inspection de sa propre nature, il s'est déjà vu tel qu'il est et a pressenti ce qu'il peut être, il reçoit sans peine les confirmations qu'il en peut trouver dans les traditions, et qui ne font plus alors que venir à l'appui d'un fait déjà existant et reconnu pour lui.

A plus forte raison en est-il ainsi des miracles : je crois que c'est un mot qu'on n'aurait jamais du prononcer devant l'homme sans l'avoir engagé auparavant à tâcher de découvrir la clef de son être. On ne peut trop le répéter, c'est dans lui, et dans lui seul que l'homme peut trouver l'intelligence de tous les miracles ; car s'il avait une fois aperçu le miracle de sa propre nature, il n'y en aurait plus qui pussent le surprendre.

Je ne me propose point, mon ami, d'entrer ici dans le détail de toutes ces recherches, et de toutes les démonstrations qui soient nécessaires pour remplir un si vaste plan ; d'autant que, comme je l'ai déjà dit, la plupart de ces développements existent dans des écrits publics. D'ailleurs, une simple Lettre ne pourrait embrasser un pareil objet.

Supposant donc, d'après ce court exposé, toutes ces bases établies et toutes ces vérités reconnues entre nous deux, je reviens, après cette légère excursion, me réunir à toi, te parler comme à un croyant, te faire, dans mon langage, ma profession de foi sur la Révolution Française, et d'exposer pourquoi je pense que la Providence s'en mêle, soit directement, soit indirectement, et par conséquent pourquoi je ne doute pas que cette révolution n'atteigne à son terme, puisqu'il ne convient pas que la Providence soit déçue et qu'elle recule.

En considérant la Révolution Française dès son origine, et au moment où a commencé son explosion, je ne trouve rien à quoi je puisse mieux la comparer qu'à une image abrégée du jugement dernier, où les trompettes expriment les sons imposants qu'une voix supérieure leur fait prononcer ; où toutes les puissances de la terre et des cieux sont ébranlées, et où les justes et les méchants reçoivent dans un instant leur récompense. Car, indépendamment des crises par lesquelles la nature physique sembla prophétiser d'avance cette révolution, n'avons-nous vu, lorsqu'elle a éclaté, toutes les grandeurs et tous les ordres de l'état fuir rapidement pressés par la seule terreur, et sans qu'il y eût d'autre force qu'une main invisible qui les poursuivait ? N'avons-nous pas vu, dis-je, les opprimés reprendre comme par un pouvoir surnaturel, tous les droits que l'injustice avait usurpés sur eux ?

Quand on la contemple cette révolution dans son ensemble et dans la rapidité

de son mouvement, et surtout quand on la rapproche de notre caractère national qui est si éloigné de concevoir, et peut-être de pouvoir suivre de pareils plans, on est tenté de la comparer à une sorte de féerie et à une opération magique ; ce qui a fait dire quelqu'un qu'il n'y aurait que la même main cachée qui a dirigé la révolution qui pût en écrire l'histoire.

Quand on la contemple dans ses détails, on voit que quoiqu'elle frappe à la fois sur tous les ordres de la France, il est bien clair qu'elle frappe encore plus fortement sur le clergé. Car la noblesse elle-même, cette excroissance monstrueuse parmi des individus égaux par leur nature, ayant déjà été si abaissée en France par quelques Monarques et par leurs ministres, n'avait plus à perdre, pour ainsi dire, que de vains noms et que des titres imaginaires ; au lieu que le clergé, étant dans la jouissance de tous ses droits factices et de toutes ses usurpations temporelles, devait éprouver, sous tous les rapports, le pouvoir de la main vengeresse qui conduit la révolution ; attendu qu'on ne peut guère se refuser à regarder les prêtres comme les plus coupables, et même comme les seuls auteurs de tous les torts et de tous les crimes des autres ordres.

En effet, c'est le clergé qui est la cause indirecte des crimes le Rois, parce que c'est le prêtre qui, selon les expressions de l'écriture, devait être *la sentinelle d'Israël*, et qui, au contraire, abusant des paroles adressées à Moïse, à Samuel et à Jérémie, s'est arrogé le droit d'instituer et de destituer les Rois, de les consacrer, et de légitimer ensuite tous leurs écarts et tous leurs caprices, pourvu qu'ils eussent soin d'alimenter l'ambition et la cupidité de ce même prêtre ; enfin, parce que ces Rois, qu'il regardait comme ses créatures, enfantaient partout, en son nom, tous ces abus qui, sortant d'une racine déjà altérée, se communiquaient naturellement et progressivement à toutes les branches de l'État.

Selon toutes les écritures que les observateurs nous citent, et plus encore selon le livre indélébile écrit dans le cœur de l'homme, la Providence voudrait être le seul Dieu des peuples, parce qu'elle sait qu'ils ne peuvent être heureux qu'avec elle ; et le clergé a voulu lui-même être pour eux cette Providence. Il n'a cherché qu'à établir son propre règne, tout en parlant de ce Dieu, dont souvent il ne savait pas même défendre l'existence.

Il lui avait été dit, à ce clergé, qu'il ne resterait pas pierre sur pierre du temple bâti par la main des hommes ; et malgré cette sentence si significative, il a couvert la terre de temples matériels, dont il s'est fait partout la principale idole. Il les a remplis de toutes les images que son industrieuse cupidité a pu inventer ; et par là il a égaré et tourmenté la Prière, tandis qu'il ne devait s'occuper qu'à lui tracer un libre cours.

Il lui avait été dit de donner gratuitement les trésors qu'il avait reçus gratuitement ; mais, qui ne sait comment il s'est acquitté de cette recommandation !

Si le sujet n'était pas si grave, et si je ne craignais que l'on ne confondît dans ces jugements sévères ceux des membres du clergé qui par leurs vertus et leur bonne foi méritent essentiellement des exceptions, je te dirais comment les prêtres ont transformé tous les droits salutaires et bienfaisants qui primitivement auraient de leur appartenir, en une despotique dévastation et en un règne impérieux sur les consciences ; comment ils n'ont fait partout de leurs livres sacrés, qu'un tarif d'exaction sur la foi des âmes ; comment avec ce rôle à la main et escortés par la terreur ils venaient chez le simple, le timide ou l'ignorant, à qui ils ne laissaient pas même la faculté de lire sur le rôle sa quote de contribution de croyance en leur personne, de peur qu'il n'y vît la fraude ; ressemblant en cela aux collecteurs des impositions pécuniaires qui abusent quelquefois de l'ignorance et de la bonhomie du villageois ; comment surtout ils ont rendu nuls le seul remède et le seul régime qui pouvaient nous rendre la santé et la vie ; mais, dans le vrai, ces tableaux répugneraient trop à mon cœur, et d'ailleurs ce n'est point à moi à exercer ici la justice ; je la laisse à celui qui sait mieux que l'homme la graduer dans toutes ses mesures, et j'aime mieux gémir sur les prêtres égarés, soit trompés, soit trompeurs, que de les inculper davantage ; c'est assez pour moi de te les avoir montrés comme étant les accapareurs des subsistances de l'âme que la Providence a eu principalement en vue dans notre révolution, parce qu'ils interrompent la circulation de ces subsistances pour les taxer à leur volonté et laisser ainsi l'homme dans la disette ; prévarication qui, selon les prophètes, tient aux yeux de Dieu le premier rang parmi toutes les prévarications ; parce que Dieu veut alimenter lui-même les âmes des hommes avec l'abondance qui lui est propre, et qu'elles soient, pour ainsi dire, comme rassasiées par sa plénitude.

Aussi cette destruction du clergé n'aurait jamais pu avoir lieu en France par les seuls efforts de la puissance humaine, attendu que les Rois même, dans les temps de leur plus grande élévation, n'auraient pas pu porter la moindre atteinte aux droits de ce clergé sans s'exposer : au lieu que la puissance des Rois n'a pas été plutôt resserrée, qu'il s'est vu renversé dans ses possessions, dans ses grandeurs, et ensuite dans sa considération, au point qu'il est comme réduit aujourd'hui à abjurer jusqu'aux moindres traces de son existence.

Seraient-ce aussi les efforts de la seule puissance humaine qui eussent pu renverser le Monarque Français ? Ce Monarque que ce même clergé nommait son bras droit ; ce Monarque qui, dans l'opinion politique, était au-dessus de tous les Rois de l'Europe ; ce Monarque enfin qui se trouvant précipité le premier de tous ses collègues, leur donne par là une leçon assez instructive pour qu'ils ne

négligent pas d'y faire attention ? car cette classe d'hommes a une grande méprise à expier ; c'est que ceux qui siègent sur les trônes, et les courtisans qui s'infectent et s'enivrent dans leur atmosphère soporeuse<sup>1</sup> ferment tellement les yeux aux grandes vérités et aux grands principes, qu'ils concentrent toute une nation dans un seul homme et dans ceux qui peuvent tenir à lui, tandis que c'est à tous les hommes d'un état à s'oublier pour se dévouer et ne se voir que dans la Nation.

Avec un pareil bandeau sur les yeux, comment nos ennemis auraient-ils donc assez élevé leurs regards, pour apercevoir quel est le mobile de notre surprenante révolution qui peut s'appeler la révolution du genre humain ? Ils n'ont pas vu qu'aucune force humaine, toute seule, n'eût pu opérer tous ces faits prodigieux qui s'accumulent journellement devant nous, parce qu'aucune pensée humaine toute seule n'eût pu en concevoir le projet : ils n'ont pas vu que les agents mêmes de notre révolution l'ont commencée sans avoir de plan établi, et qu'ils sont arrivés à des résultats sur lesquels ils n'avaient sûrement pas compté.

Ils n'ont pas vu que la révolution n'a commencé par un grand pays, comme la France, que pour en assurer d'avance le succès : car si elle eut commencé dans des pays de moindre prépondérance, comment eût-elle pu résister seule à tous les ennemis qui l'eussent attaquée ?

Ils n'ont pas vu que dès l'origine de cette révolution, toutes les tentatives qu'on a faites contre elle ont tourné à son avantage : ils n'ont pas vu que n'y ayant aucun chef de parti dans cette révolution, qui n'a rien d'humain que l'extérieur et que le jeu apparent de quelques passions, des mains malfaisantes peuvent faire disparaître quelques-uns des agents qui sont employés à cette grande œuvre, sans qu'elle cesse pour cela d'avoir son cours ; puisqu'on ne détruit point un parti dont ne peut connaître ni atteindre le chef.

Ils n'ont pas vu que l'époque actuelle est la crise et la convulsion des puissances humaines expirantes, et se débattant contre une puissance neuve, naturelle et vive ; et que la Providence permet que les aveugles mortels aient ainsi le bandeau sur les yeux, pour accomplir eux-mêmes le décret qui veut abolir le règne de la vaine puissance de l'homme sur la terre.

Il n'était donc pas difficile de prévoir qu'en éprouvant les effets de l'étoile surprenante qui veille sur notre révolution, nos ennemis finiraient par fuir tous devant nous, et par dire, comme les mages de Pharaon à la vue des prodiges de Moïse : *Ici est le doigt de Dieu*. Mais ils se repentiront de n'avoir pas fait cet aveu plus tôt, et d'avoir cru qu'ils pourraient se conduire avec une grande Nation, li-

---

<sup>1</sup> Narcotique (NDE).

bre et veillant elle-même à ses propres intérêts, comme ils en agissaient autrefois avec un cabinet ministériel.

Ils se repentiront d'avoir cru ne nous faire qu'une guerre ordinaire et humaine, tandis que, quand on veut tout observer soigneusement, on voit que depuis le commencement des choses, il n'y a réellement eu dans le monde que deux guerres divines, ou si l'on veut, que deux guerres de religion ; savoir, la guerre des Hébreux, qui a duré pour ainsi dire depuis Moïse jusqu'à Titus, et celle de notre révolution actuelle, quoique le mot de religion soit comme effacé aujourd'hui de toutes nos délibérations, de toutes nos institutions et de toutes nos opérations politiques.

La Providence s'occupe plus des choses que des mots : ce sont les hommes qui s'occupent plus des mots que des choses ; aussi les guerres humaines où l'on a le plus parlé de religion sont celles où la religion était la plus étrangère ; aussi les guerres et les massacres innombrables de l'Islamisme quoiqu'étant une esquisse des guerres religieuses, se bornaient à détruire et ne bâtissaient point ; aussi nos guerres des croisades et de la ligue, celles du luthéranisme et celles du schisme d'Angleterre, quoique se faisant toutes au nom de la religion, n'étaient que des guerres d'hypocrisie ; et en fait de religion elles ne détruisaient ni ne bâtissaient au lieu que la guerre actuelle, toute matérielle et humaine qu'elle puisse paraître aux yeux ordinaires, ne se borne point à des démolitions, et elle ne fait pas un pas qu'elle ne bâtisse.

Comment croirions-nous donc à la question politique qui a semblé être, de la part de nos ennemis, le motif de cette guerre ? Ils savaient bien, ainsi que nous, qu'elle en était à peine le prétexte et qu'ils ne s'acharnaient tant contre nous, que pour reculer de quelques instants la chute qui les menaçait ; car c'est une vérité prouvée par tous les faits de l'histoire, que les hommes arment bien moins pour leurs opinions, que pour leurs affections et leurs cupidités personnelles : aussi leurs opinions restent elles ordinairement les mêmes à la fin de leurs guerres, et il n'y a que leurs affections vicieuses qui même sans se détruire, se bornent à chanter d'objet et de modifications.

L'homme, à la vérité pourrait bien se battre corps à corps pour des affections, s'il n'y avait que ces mobiles-là chez lui ; mais sûrement il ne ferait point de guerres combinées et méditées, car les animaux n'en font point de cette espèce, quoiqu'ils se battent, attendu qu'ils n'ont point d'opinions pour colorer leurs fureurs et leurs ravages.

Quant à la meilleure forme de gouvernement, ou à cette question politique, qui n'étant tout au plus qu'un prétexte pour nos ennemis, comme je viens de le dire, a mis cependant à tant de monde les armes à la main contre nous, je crois

que les publicistes, en général, ayant toujours confondu l'association humaine avec sa forme, n'ont pas plus éclairci cette difficulté avec leurs décisions, que les guerriers ne l'éclaircissent avec leurs sabres. Comment cela serait-il autrement? ils tâtonnent encore sur le pacte social, ils ne me montrent pas le lien positif qui a uni les familles humaines, dans l'état de société originelle; ils ne me montrent que des débris de l'association humaine, et ne me présentent point les nations dans leur primitive indépendance.

Les nations se trouvent liées partout par une force dont on a fait honneur à l'homme, quand on n'a pas pu lui trouver d'autre origine, et à laquelle on a donné en conséquence ce nom de pacte social tandis que partout cette force domine elle-même à leur insu; car de tout temps les peuples servent alternativement de moyens à l'accomplissement du grand œuvre de la Providence, selon leurs crimes, comme selon leurs vertus: c'est surtout dans les grandes crises qu'ils ne doivent se considérer que passivement; car l'homme n'est jamais plus livré à lui-même, que quand ses voies sont encore obscures et silencieuses; c'est lorsqu'il travaille encore à combler ces mesures qu'il peut se regarder comme actif: il ne l'est plus lorsqu'elles débordent, parce qu'alors elles l'entraînent dans leur mouvement, et il ne fait plus que recueillir le fruit de ce qu'il a semé.

On voit d'ailleurs que les véritables pouvoirs de l'homme se bornent presque par toute la terre, à l'industrie de l'administration, mais que les corps de peuple et les gouvernements se forment d'eux-mêmes,

et sont les résultats naturels des temps et des circonstances que l'homme occasionne ou laisse naître; et c'est pour cela que le mode de cette formation doit si souvent se refuser à nos calculs. Enfin, on voit aussi par toute la terre, que les lois fondamentales et constitutives de l'État se présentent avec cette imposante majesté sous laquelle elles tâchent de se montrer, comme étant consacrées et unies radicalement aux lois supérieures de l'éternelle justice, c'est-à-dire à des lois que l'homme n'a point faites.

Ce n'est, mon ami, que dans ces observations naturelles que nous pourrions apercevoir l'esprit du lien social, ainsi que le plan et le véritable objet de l'association humaine; et si ces points sont si peu développés dans les doctrines des publicistes, c'est qu'au lieu d'observer attentivement la nature des choses, ils ont voulu la composer. Voici le peu d'idées que j'ai à te communiquer sur cette matière.

Si l'homme n'avait éprouvé aucune altération dans les facultés primitives de son être originel, son association n'eût été qu'une société fraternelle, où il eût joui du développement de tous les sentiments purs de son essence spirituelle, dans l'innocence et la vérité de sa nature. Il n'aurait eu que des mouvements

## LETTRE À UN AMI

doux à sentir et à répandre, que des bienfaits à recevoir et à communiquer et aucuns maux à redouter; parce que dans ces anciennes époques, malheureusement si éloignées de nous, la main suprême eût fait tout pour lui, pour ainsi dire, à son insu; comme on voit aujourd'hui que la nature physique fait tout pour les enfants, et qu'ils jouissent de tout sans avoir d'inquiétudes sur la durée et le renouvellement de tous ces biens qui leur sont prodigués.

L'homme, dans cet état primitif, pouvant développer sans contrainte les germes de ses plus douces vertus, n'aurait pas même eu besoin d'y faire usage, ni de ses facultés délibérantes et judiciaires, puisqu'il n'y aurait eu pour lui que du bien à recueillir, ni de ses facultés coercitives et répressives, puisque dans cette grande famille il n'y aurait point eu de méchants à contenir. Ces facultés néanmoins auraient toujours résidé en lui, mais comme en puissance, comme enveloppées et en repos; et il eût été tout entier à la vive jouissance de ces facultés aimantes et expansives, qui forment le premier caractère de notre être, attendu qu'elles forment le premier caractère de cet universel principe où nous avons puisé à la naissance, et qui a voulu particulièrement que par ce signe-là on nous reconnût pour son image.

Mais l'altération évidente que l'homme a subie et qui, comme je te l'ai dit plus haut, est mille fois plus démontrée par les désordres de la terre et par une seule des inquiétudes de l'âme humaine, que le contraire ne l'est par les assertions et les balbutiements des Philosophes; cette altération, dis-je, a placé l'homme dans une situation mixte qui lui fait perdre de vue sa première existence, et qui rend son portrait difficile à faire non seulement aux publicistes, mais à tout autre observateur qui ne s'élèverait pas plus haut qu'eux.

Son association naturelle n'offre plus l'image de ce bonheur et de cette paix dont il eût joui dans son état

régulier, puisque ses facultés morales et ses vertus, qui seules auraient été la source de ce bonheur, sont languissantes et n'offrent plus leur énergie originelle. Cette association naturelle ne peut cependant pas être, même aujourd'hui pour lui, une simple société animale et brute, puisque nous avons clairement reconnu en lui un caractère si tranchant et si distinct de la brute et de l'animal, puisque d'ailleurs, les animaux se montrent bien en familles et en troupes à nos yeux, mais ils ne s'y montrent pas en société libre, volontaire et susceptible de perfectionnement; et puisqu'enfin la brute n'embrasse dans ses affections que l'individu, tandis que l'homme embrasse dans les siennes toute l'espèce, et vit dans la généralité des êtres de sa classe, quel que soit l'intervalle des temps et des espaces.

Cette complication n'empêcherait donc pas que l'homme ne pût avoir encore

## LETTRE À UN AMI

une société naturelle dans laquelle il jouît d'une mesure de bonheur appropriée à sa nouvelle situation ; car une des plus grandes merveilles qui se présentent à ceux qui savent observer, c'est de voir comment dans la multiplicité des progressions où les êtres peuvent descendre, toutes les proportions se maintiennent et se conservent, à quelque point que le tableau se réduise ; secret profond de la sagesse qui veut par là, que si la vérité peut s'obscurcir par les négligences l'homme, elle ne puisse jamais se perdre totalement pour lui, puisqu'il a toujours les moyens de la démêler et de la reconnaître.

Ainsi, malgré la différence qu'il y aurait entre ces deux sortes de sociétés ; malgré que la première eût toujours commencé et fini par le bonheur, sans inquiétude ni souffrance, et que la seconde ne puisse plus commencer que par la fatigue et le travail, et qu'elle ne se termine jamais que par un bonheur acheté et qui ressemble à un salaire toujours arrosé de nos sueurs, il n'en est pas moins vrai que nous pourrions encore y voir des traces de notre existence originelle, si nous voulions mettre à profit ce qui nous reste de ces dons et de ces vertus intégrales qui constituent notre essence et sur lesquelles repose votre véritable destination. Ainsi donc, à quelque degré que s'étendent nos misères et notre ignorance, nous aurions pu et nous pourrions encore représenter une société de frères, tous occupés du bonheur de leurs frères, n'ayant d'autres mobiles que leurs vertus et d'autres maîtres de la Providence ; tableau qui paraîtra sans doute n'appartenir qu'à la chimère, si l'on demande d'en trouver le modèle pur sur cette terre de ténèbres et de mensonges, mais qui ne manquerait cependant pas de trouver encore des témoignages dans le cœur des hommes de bien, et c'est de là que vont dériver toutes les solutions du problème.

Si au lieu de suivre ces sentiers vertueux et salutaires, quelque membre de cette société, déjà altérée et réduite, vient à prendre une route inverse, et à choquer les bases de cette justice naturelle dont nous avons tous conservé des traces, d'autres membres sentiront se réveiller vivement en eux les mouvements de cette même justice par la contraction qu'elle éprouvera, et ils mettront en évidence et à découvert, par leurs représentations, ces éternels principes qui demeurent en repos et comme cachés en nous, au sein même de notre dégradation, tant que l'occasion ne nous engage pas à les manifester. Or, cette manifestation faisant sortir de leur cœur ce pouvoir inné en nous de peser dans la balance tous les degrés de la Justice et des atteintes qu'elle peut recevoir, va changer sur-le-champ le caractère de cette société fraternelle naturelle et la transformer en une société civile naturelle, c'est-à-dire en une société où les lois l'éternelle justice devront parler, puisque la voix de l'éternelle vertu y est devenue étrangère.

Cette société civile, cependant, serait bien loin de ressembler aux notres, puis-

qu'on n'y verrait que des lois positives et solidement motivées, au lieu de ces lois aveugles, sans bases comme sans vigueur, dont le civil des nations est inondé. Cette société civile même pourrait espérer, par le développement de ces lois positives, de voir les violateurs rentrer dans les voies de la vertu, c'est-à-dire, de voir rétablir dans ses mesures cette espèce de société fraternelle naturelle dont nous sommes encore susceptibles, et tel serait son principal but, parce qu'elle sait tous les avantages que l'association humaine en retirerait : aussi sent-on que même les lois civiles qui régissent le monde ne devraient point, selon leur vrai caractère, être des lois de rigueur, qu'elles ne devraient être que des instructions, un rappel à l'ordre, et une indication des moyens propres faire renaître et à maintenir dans la société fraternelle naturelle, la somme de bonheur qu'elle peut comporter.

Mais si cela n'arrive pas, si les lois positives se développent en vain les premiers violateurs qui, par un nouveau crime, s'oublent encore jusqu'à les braver, se rendront par là doublement coupables, et appelleront sur eux un remède plus actif et plus violent que ces lois positives elles-mêmes ; et cette nouvelle transgression fera développer dans quelques autres membres, ces forces répressives et coercitives qui sont aussi bien innées en nous que les principes positifs de la justice, et qui doivent donner à l'homme le pouvoir de faire respecter tous les droits de cette justice ; car à quoi lui servirait le droit de les connaître, s'il n'avait en même temps le moyen de contenir tous les malveillants qui oseraient leur porter atteinte. Si je vois, sans le condamner, l'homme animal et brute, repousser une injustice par la force de son bras, et aller jusqu'à ôter la vie à celui qui veut lui nuire pourquoi ne voudrions-nous pas que dans l'homme moral et doué de privilèges si supérieurs à ceux de l'homme animal et brute, il existât des pouvoirs également capables de maintenir la justice, et de redresser les torts qu'on lui voudrait faire ? Enfin, si chaque production de la nature a son droit de conservation ; l'animal qui est si supérieur aux autres productions de la nature a en outre le pouvoir de poursuivre son ennemi et de le terrasser ; pourquoi l'homme-esprit qui est si supérieur à la nature entière, ne serait-il pas semblablement partagé selon sa classe ? La Providence elle-même, ne jouit-elle pas au suprême degré de cet incontestable privilège, et n'aurions-nous pas par là un nouveau droit d'être son image ?

Ce second développement va encore apporter un nouveau changement dans le corps social, dont nous suivons ici en spéculation les degrés progressifs, et le faire passer de l'état de société civile naturelle, à un état que nous appellerons société politique naturelle ; car la différence de la société civile à la société politique consiste en ce que la première doit chercher à prévenir et à guérir les atteintes que peut éprouver la société naturelle, et en ce que la seconde a le pouvoir de

les punir, soit dans ses propres membres, soit dans les autres sociétés politiques qui peuvent menacer son existence : c'est toujours son même pouvoir répressif et coercitif qui est prêt à se développer dans ce double danger ; et comme nous le voyons dans nos sociétés politiques, elle doit, soit dans l'intérieur, soit dans l'extérieur, être dans un état hostile, ou dans un état de surveillance, de défiance habituelle, qui n'est qu'une hostilité moins apparente.

Au demeurant, mon ami, c'est pour me conformer à la loi du temps, dans lequel nous sommes emprisonnés, que je te peins ici comme successives, des diversités qui ont été comme instantanées dans l'origine, et dont nous ne retrouvons même en aucun temps les éléments et les principes que comme unis et combinés les uns avec les autres, parce que l'altération de notre état régulier a précipité à la fois, avec l'homme, les ténèbres dont il venait de se remplir, et le peu de lumières qui lui étaient restées, ses vices et ses vertus, ses passions et sa raison ; de façon que les maux et les biens se choquant pour lui avec une rapide violence, auront tendu avec la même force et la même rapidité, à lui procurer le peu d'équilibre et d'assiette sociale dont il est encore susceptible dans ce bas monde ; et on voit là les germes et les racines de ce grand arbre qui devait produire dans le cours des âges et dans la longueur des siècles, les fruits bons et mauvais dont ses sucres étaient dépositaires.

Aussi pouvons-nous croire que les trois espèces de sociétés naturelle, civile et politique ou pour mieux dire que les vertus naturelles de l'homme, ses facultés judiciaires et ses facultés coercitives et répressives, avaient déjà poussé des rameaux dans la première famille terrestre du genre humain, et que parce que ces rameaux salutaires y furent méconnus, qu'arriva ce lamentable fratricide dont les arts ont retracé de nos jours le tableau, avec cette épigraphe si instructive : *Prima mors, primi parentes, primus luctus*. Mais, dans de semblables catastrophes, il n'y a que la victime de détruite, la chose reste ; car un crime n'anéantit pas un droit, au contraire, il le confirme ; il ne peut qu'en suspendre l'usage momentanément et qu'en retarder les triomphes. Poursuivons.

Lorsque la société naturelle viendra à s'altérer, il n'y aura point à chercher qui seront ceux qu'il faudra employer pour en prévenir la dissolution ; ce seront ceux en qui les mouvements de la justice, innée chez toute l'espèce humaine, se seront réveillés d'une manière plus saillante, ceux en qui la contradiction de l'injustice aura le plus ému de ces principes positifs qui peuvent seuls en faire le contre-poids et ramener l'équilibre. Car plus le désordre et l'erreur abondent, plus il faut d'ordre et de vérité pour les balancer ; loi dont l'application devient plus difficile et plus obscure à mesure que l'on s'éloigne de la racine, et que l'on se plonge dans le torrent des âges où tout s'extraligne ; mais qui doit être

facile et même à l'abri de toute équivoque, lorsqu'on s'approche des époques où tout, agissant simultanément et avec une complète inertie, ne laisse pas même le temps ni la nécessité de choisir.

Ainsi, qu'on n'objecte plus que c'est livrer la question à l'arbitraire, sur ce que chacun pourra prétendre avoir atteint ce degré de développement indispensable pour éclairer les autres. On doit sentir à présent que si l'on admet dans l'homme-esprit ces lumières et ces dons qui constituent notre être, leur valeur aura son prix par elle-même et ne craindra point d'être effacée par l'astuce d'ambitieux rivaux : ce sera, si tu veux, pour retomber dans le temps, comme dans l'exemple du jeune Daniel qui, malgré son âge, obtint sans difficulté, par ses lumières, la suprématie sur les hommes les plus doctes et sur les plus profonds interprètes des Rois de Babylone.

Par la même raison, on en doit dire autant du passage de la société civile à l'état de société politique. Cette force coercitive innée dans l'homme a fait respecter les décrets de la justice, et qui se sera plus développée dans les uns que dans les autres en fera les chefs-nés de la nouvelle société, ou de la société politique : comme dans cet exemple des Mages de Pharaon que je t'ai déjà cité, où ils rivalisaient en vain contre le conducteur des Hébreux ; et pour son propre intérêt, cette société politique ne pourra pas mieux faire que de donner sa confiance à de pareils chefs, attendu que par ce développement, s'étant rapprochés davantage de l'œil de cette Providence qui surveille tout, ils seront d'autant plus dans le cas de recevoir la sanction de cette Providence, et la consécration de leurs pouvoirs.

Cette doctrine qui peut paraître étrangère, tant les choses humaines en sont éloignées, ne doit cependant pas paraître inconséquente, si l'on fait attention aux premières bases que nous avons posées ; et il faut ou les admettre avec tous les corollaires que nous en tirons, ou ne pas laisser sortir l'homme de la classe de la brute ; car dès qu'il en sort, ce sont ces mêmes lumières et ces mêmes pouvoirs innés en lui qui l'en distinguent. Or, dès qu'on lui accorde ces lumières et ces pouvoirs, ce ne doit pas être pour les laisser dans l'inaction et la stérilité, et il faut bien, dans l'occasion, leur accorder la virtualité et la fécondité qui leur sont propres.

Toutefois, si les associations humaines ne nous offrent plus rien de conforme ce plan sublime, fondé sur la nature de l'homme, les désordres et les abus de ces grands principes n'ont pu cependant se développer tout à la fois ; ils n'ont paru que progressivement et en proportion de l'accroissement et de la multiplication du genre humain : c'est ce qui fait qu'en s'éloignant des temps primitifs, les droits civils et politiques ont dû se trouver de plus en plus dans des mains impuissantes, illégitimes et usurpatrices ; mais comme la Providence est dans une surveillance

continuelle, quoique tacite, il n'en est pas moins vrai que dans tous les temps, les hommes qui ont été réellement utiles à l'œuvre sociale n'ont dû leur suprématie, leur élection et leurs succès qu'à ces bases et à ces lumières innées dans l'homme, et qui n'attendent que l'impulsion convenable pour se déployer et mettre en jeu tous leurs trésors.

Malheur à quiconque me reprocherait de prêcher ici en faveur de ce que le vulgaire appelle inspiré! Je sais trop, ainsi que toi, combien le mot est peu de mise pour que j'ose le prononcer et en prendre la défense; mais la peur des mots ne doit pas nous aveugler l'un et l'autre sur la nature des choses, et c'est l'essence caractéristique de l'homme qui me conduit d'elle-même aux démonstrations que je te soumets.

D'ailleurs, en accordant de tout mon cœur la radiation de ce mot réprouvé, et avec lequel on pourrait reprouver tout, il faudra aussi qu'on m'accorde que, s'il a fait commettre une erreur, c'est une erreur bien pardonnable; car, lorsque j'examine la nature physique, j'y vois qu'aucunes substances, qu'aucunes matières organisées ne peuvent exister et remplir leur loi sans une sorte d'insufflation ou d'inspiration de la vie de l'air qui les pénètre, qui les réactionne, et qui, s'il se retire, les laisse dans la mort et la nullité; j'y vois aussi que plus l'air qu'elles respirent est pur et abondant, plus elles jouissent de leur force et de leur santé. Pourquoi donc l'homme-esprit n'aurait-il pas également besoin de la réaction d'un mobile qui eût de l'affinité avec lui, qui fit sortir de lui toute la vigueur de ses propriétés radicales, et à l'égard duquel il fût dans la dépendance, comme les corps de la nature le sont à l'égard de l'air de notre atmosphère? Et sous ce rapport, je ne vois pas comment sur la terre il y aurait un seul homme qui ne fût pas inspiré. La seule chose qu'il y aurait à examiner scrupuleusement, ce serait l'espèce d'inspiration de chacun d'eux, car l'*air* peut avoir également différentes qualités dans l'une et dans l'autre de ces deux régions.

Mais ce discernement qu'il est si important de faire ne m'empêchera pas d'aller plus avant, et de te tracer une vérité encore plus étonnante; c'est que comme les transpirations des corps sont ordinairement analogues aux substances dont ils s'imprègnent, on découvre, en regardant de près, que partout la nature *sue* l'air, que partout l'air *sue* l'esprit, et que partout l'homme-esprit *sue* la Divinité; observation qui suffit pour nous donner la mesure des divers principes de la réaction ou de l'inspiration des êtres.

Je t'en ai peut-être déjà dit assez, mon ami, pour te faire voir combien maintenant je dois avoir peu de confiance aux différents publicistes qui ont voulu résoudre le problème social. En effet, ont-ils creusé dans l'homme jusqu'à sa vraie source? Ont-ils pénétré jusqu'à une base positive, jusqu'à ces lumières et

ces droits innés dans l'essence de notre être, sans lesquels, malgré les abus que nous en avons faits et que nous en faisons tous les jours, ce serait en vain qu'on travaillerait à fonder l'édifice de la société humaine, soit naturelle, soit civile, soit politique, puisqu'à mesure qu'on l'élèverait, il retomberait dans la poussière sur laquelle on l'aurait assis? Non, ils n'ont fondé la société primitive de l'homme, que sur sa nature animale et brute, ou sur sa nature morale corrompue et viciée, au point de n'être pas susceptible de restauration; ils n'ont ouvert en lui que la mine morte ou la mine mortifère, et ils n'ont pas seulement entamé la mine vive qui est aussi en lui, et dans laquelle seule ils auraient trouvé de l'or pur et des matériaux à l'épreuve.

Cependant, lorsque le besoin de ces matériaux indispensables s'est fait sentir impérieusement à ces publicistes, ils n'avaient plus à qui s'adresser pour les demander, qu'à cette nature brute ou à cette nature viciée, qui étaient les seules mines qu'ils avaient découvertes dans l'homme, et c'est de là qu'ils ont voulu faire naître alors, n'importe par quels moyens, toutes ces lumières, toutes ces vertus et toutes ces puissances, si rigoureusement nécessaires que sans elles il est impossible de songer à constituer l'ordre social.

La nature brute ou corrompue de l'homme est comme le vaisseau, ou pour mieux dire, la prison où toutes ces richesses sont enfermées et comme ensevelies; elles ne peuvent en sortir qu'en la brisant péniblement pour la traverser, comme le germe de la plante traverse la fange de la terre pour apporter ses fleurs et ses fruits au grand jour et au contraire les publicistes ont voulu que cette prison en fût elle-même le germe et le principe. C'est comme s'ils prétendaient faire procréer et engendrer au rocher l'eau vive de la fontaine qui en jaillit pour nous désaltérer, tandis que c'est elle qui le mine et le ronge pour se faire une issue, et qu'il ne fait que s'entrouvrir pour lui laisser apporter jusqu'à nos lèvres toute la pureté qu'elle a puisée dans sa propre source.

Jean-Jacques lui-même, dont le cœur et la plume étaient si propres à faire descendre la vérité sur la terre, ce Jean-Jacques que je regarde comme un envoyé, comme un prophète de l'ordre sensible, comme celui de tous les publicistes qui a le mieux rempli sa mission, qui a le mieux entrevu, quoique par éclair et par intervalle, ces principes supérieurs que je pose; enfin, qui a le plus respecté la nature de l'homme, ne l'a cependant point connue d'une manière assez positive pour nous en tracer fidèlement l'histoire. Si les germes sacrés dont je te parle se sont fait souvent sentir en lui, il n'a pas toujours pu, faute de trouver de l'appui et de la culture, leur faire rendre leur récolte; alors, sa sève s'est rejetée sur son style; et comme cette sève elle-même contribuait à son rare talent en ce genre, il s'attachait à tirer d'elle du moins des fleurs, lorsqu'il n'en pouvait pas tirer

des fruits. Mais il avait beau disposer les avenues de la vérité avec une régularité imposante, les orner de points de vue ravissants, et les animer d'un magisme enchanteur, il ne nous amenait point jusqu'à cette habitation plus belle encore et plus délicieuse où cette vérité fait sa demeure. Aussi a-t-on regret d'être obligé de le comparer quelquefois à certains musiciens qui travaillent d'autant plus leur harmonie, que leur mélodie n'est pas constamment sûre et qui laissent absorber leur motif principal par l'abondance de leurs accompagnements, et par des motifs accessoires.

C'est en effet ce qui lui est arrivé dans le grand problème qui nous occupe ; car s'il va prendre les premiers hommes épars dans les bois, comme les animaux, pour les rassembler en société, s'il s'extasie sur l'état où se trouvent les sauvages, et qui lui paraît être la véritable jeunesse du monde, et le point où le genre humain aurait dû rester (*L'Inégalité des conditions*), c'est qu'il ne lui a pas été donné d'arriver jusqu'à la base vive de l'association humaine, ni d'apercevoir quels en auraient dû et pu être les magnifiques développements. Son âme délicieuse et divine a frémi d'indignation en envisageant les abominations où il a vu que l'homme civil et l'homme politique étaient arrivés, sans observer le point faux d'où ils étaient partis dès l'origine ; et, trouvant le sauvage moins vicieux, il a employé toute son éloquence pour nous persuader qu'un état négatif était le seul terme auquel nous pussions tendre, et la seule perfection à laquelle nous pussions arriver. Or, si cet homme privilégié, qui a si souvent approché du but, nous laisse cependant en chemin, que devons-nous donc attendre des autres écrivains sur ce sujet important ?

En partant de ce principe erroné, voici quelles en devaient être les conséquences. La société naturelle qu'ont imaginée les publicistes ne repose, comme tu viens de le voir, que sur les passions de l'homme animal, ou sur sa raison fragile et ténébreuse. Lorsque par une altération inévitable dans l'état des choses, ou par le développement des besoins de l'homme, cette société naturelle passera à l'état de société civile, quels sont les éléments qu'elle y apportera ? Ce ne seront pas des lumières acquises, puisqu'il n'y en avait point à acquérir dans cette espèce de société naturelle déjà corrompue et viciée : ce ne seront point non plus des lumières inhérentes à la nature de notre être puisque ces publicistes n'en reconnaissent point de semblables : comment cette société civile s'y prendra-t-elle donc pour rectifier les abus de la société naturelle ? Et n'est-il pas clair que n'ayant en elle d'autres mobiles que ses propres passions et ses propres ténèbres, elle ne fera qu'aggraver ces abus, au lieu de les corriger ?

Il en sera de même quand cette société civile passera au rang de société politique ; les hommes n'y apporteront point de forces morales répressives naturelles,

puisque les publicistes n'en reconnaissent pas plus dans l'homme, qu'ils n'y reconnaissent de lumières de ce même genre. Cependant, lorsqu'il y faudra agir, n'ayant que leurs bras pour ressources, et que des armes pour seconder leurs bras, et cette manière d'être mettant au pair tous les hommes qui auront des bras et des armes, la société entière ne devient plus qu'un assemblage de meurtriers et de bêtes féroces qui s'exterminent et se dévorent les unes et les autres. Si c'est là tout le secret que les publicistes avaient à nous apprendre, et tout le bonheur qu'ils avaient à nous procurer, il pouvaient se dispenser de s'asseoir dans la chaire, puisque les loups y étaient assis avant eux et pouvaient nous donner la même instruction.

Au reste, il suffirait de lire l'inscription des canons, pour apprendre où aboutissent les doctrines de ces publicistes, et en même temps d'où elles dérivent, car la politique humaine, à force de dire aux Rois que leurs canons étaient leurs dernières raisons<sup>2</sup>, les a amenés à penser et à agir, comme si cette dernière raison était aussi pour eux la première, c'est-à-dire qu'en fait de principe, un canon est leur *alpha* et leur *oméga*.

Tu m'objecteras peut-être qu'il régnerait encore des injustices et des désordres avec la doctrine que je te t'expose : la chose serait possible, quoique le contraire le fût aussi ; je pourrais même dire, qu'entre une doctrine vive et une doctrine morte, il n'y aurait pas à balancer de quel côté devraient se porter nos espérances. Mais enfin, tu m'accorderas que si ces désordres se montraient, ce ne serait sûrement pas à la doctrine que je défends, qu'il conviendrait de les imputer, puisqu'il est plus que probable qu'ils n'auraient pas eu lieu, si l'on avait commencé par la mettre complètement en pratique, et qu'au moins ils ne seraient pas consacrés comme étant les chefs-d'œuvre de la raison, de la sagesse et de la lumière.

Mais, mon ami, ce qui ajoute infiniment à ma confiance en cette doctrine, c'est que les publicistes eux-mêmes, en la condamnant par leurs instructions, la confirment par le but louable et salutaire qu'ils semblent se proposer en voulant nous gouverner, et par les apparences de vérité, de justesse et de justice qu'ils essayent de donner à tout ce qui émane de leurs décisions.

Ils reconnaissent, comme moi, les trois ordres de société naturelle, civile et politique, quoiqu'ils eussent tort de les chercher chacune isolée sur la terre puisque partout elles sont combinées ensemble, comme le sont les éléments des corps naturels. Il ne serait pas difficile aussi de leur faire reconnaître quels sont les vrais caractères de ces trois espèces de société ; savoir que la société naturelle

---

<sup>2</sup> *Ultima ratio regum* : la dernière raison des rois, devise que l'on trouve gravée sur les canons de Louis XIV. (NDE)

devrait n'être composée que de frères, et avoir pour objet le bonheur moral de cette grande famille, vivant dans la simplicité et l'innocence ; que la société civile doit avoir pour objet l'harmonie et l'ordre intérieur de l'état ; et que la société politique doit avoir pour objet la considération et la terreur de sa puissance, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, notions cependant qui sont encore pour eux un peu confuses : enfin, ils accorderaient sans peine que la sagesse et la vertu dans la société naturelle, la justice dans la société civile, et la force dans la société politique sont les moyens correspondant à ce triple objet ; et même, quand, par le cours des choses, ces différentes sociétés se développent et prennent naissance, c'est alors que les publicistes n'oublient rien pour en légitimer les actes et les puissances, pour nous persuader que tout y repose sur la justice, sur la vérité et sur une force réelle, malgré tout l'embarras où ils se trouvent pour le prouver, quand leur raison rassise et tous les brigandages de la terre viennent en témoignage contre leurs assertions.

Aussi les voit-on alors faire mille efforts pour suppléer par leur industrie et les ressources de leur esprit à ce qui leur manque en certitudes et en pouvoirs.

Aussi les voit-on se retourner dans tous les sens pour établir les associations humaines, sans s'être jamais élevés jusqu'au degré où elles nous montreraient leur formation et leur base originelle.

Aussi les voit-on suer sang et eau pour composer leur contrat social où, dans le fait, l'une des parties contractantes donne en force et en lumière ce qu'elle n'a pas, sans quoi elle manquerait pas de le garder pour elle, et où l'autre prend ce qu'on ne lui donne pas, sans quoi elle n'aurait rien, et transforme bien vite la, transaction en une boucherie juridique où, de deux hommes qui primitivement se croyaient être frères, l'un devient un lion, et fait de l'autre une brebis à qui il persuade impérieusement qu'elle doit, pour le bonheur de la société et pour l'honneur de la justice, se laisser dévorer par lui avec une joyeuse confiance et un patriotique acquiescement.

Aussi leur voit-on mettre en jeu toute leur science pour résoudre le problème de la propriété, quoique tout leur secret se réduise au droit de premier occupant, droit précaire ; premièrement, parce qu'il ne peut pas toujours se prouver rigoureusement ; en second lieu parce que le droit de premier occupant ou de priorité particulière ne peut pas seul effacer le droit de priorité antérieure et générale qui, dans l'ordre de l'aveugle et grossière nature, donnerait toute la terre à l'espèce humaine, et parce que ce droit de premier occupant, dénué de titres plus puissants et plus lumineux, se trouve encore subordonné, tout à la fois, et à la force d'un second occupant qui viendra déposséder l'autre s'il le peut ; de façon que, sous les couleurs d'une justice raisonnée, c'est en réalité livrer l'homme à la

justice de la brute ; où l'on voit que le droit de premier occupant qu'un animal a sur une proie n'empêche pas qu'un autre animal ne vienne très légalement la lui disputer en vertu du droit naturel que tous les animaux ont sur toutes les proies, et que par conséquent le droit de premier occupant, soit parmi eux, soit parmi les hommes, n'attende toujours sa légitimité d'une bataille.

En effet, au sujet de ce droit de propriété, il faut encore en venir à nos bases, si nous voulons lui trouver une source satisfaisante : si l'homme est composé de deux substances, il doit y avoir encore pour lui une autre espèce de propriété que les propriétés terriennes. Or, si la cause éternelle et génératrice de tout ce qui est avait placé l'homme moral dans les vastes et vivants où germent sa sagesse et sa justice, c'était, n'en doutons point, pour qu'il les cultivât et pour qu'il lui en rendît le profit, mais non pour en faire une altération en sa faveur puisqu'elle en est seule le propriétaire nécessaire, et qu'alors il y aurait eu deux maîtres. C'était comme ce que nous pratiquons encore en image aujourd'hui par rapport à nos domaines terrestres ; nous y employons des ouvriers, des journaliers dont nous payons le temps et les sueurs ; mais à qui nous ne transmettons ni nos récoltes, ni nos propriétés territoriales. La loi n'est qu'une dans ces deux exemples, quoique l'objet soit très différent, et cette loi est, pour l'ouvrier, labeur et salaire : récolte et gloire pour le propriétaire et le maître.

La véritable propriété qu'eût eu l'homme dans cet ancien état, c'eût été sa propre existence d'homme-esprit dont rien, après Dieu, ne saurait compenser la valeur : c'eût été ses dons, ses lumières, ses puissances et l'ordre qu'il eût reçu d'en faire usage pour tel ou tel objet, et dans telle ou telle région, comme la première propriété de nos journaliers c'est leur corps, c'est leur talent ou leur métier, et la mission que le maître leur donne ; et la Providence eût sagement distribué tous les hommes selon leurs facultés individuelles ; dans les diverses régions de ses domaines ; comme nous appliquons aux différents terrains des nôtres les ouvriers propres aux différentes espèces de cultures.

Lorsque, par une suite de l'altération évidente que l'homme a subie, faute de s'être bien acquitté de son emploi, nous avons été réduits à l'état où nous nous trouvons sur cette terre, la même loi nous a suivis ; car la terre est comme le marc de ces anciennes et succulentes végétations ; et indépendamment de nos récoltes matérielles, il y a encore quelque chose à en tirer pour la sagesse et pour la justice. Or, c'était pour travailler à cette extraction, que depuis la chute, les hommes eussent dû être encore distribués sur cette terre selon leurs dons et leurs talents, comme la Providence les eût distribués autrefois sur la terre primitive ; car le mode de propriété n'a point changé, il n'a fait que descendre : ainsi, il eût fallu également aux ouvriers l'appel du maître pour être employés à son domaine, et

il leur eût fallu également donner leur labeur comme journaliers, avant de prétendre à leur salaire.

Mais l'homme a fait la seconde fois comme la première, il n'a point voulu du labeur, et il aurait bien voulu du salaire; il s'est fait le maître des domaines politiques et spirituels dont il n'était que l'admodiateur<sup>3</sup> et après s'être conduit ainsi dans cette espèce de propriété que nous pouvons appeler propriété morale et divine, il en a fait autant à l'égard des propriétés territoriales qui étaient combinées avec elle, et devaient en suivre le cours, depuis que nous-mêmes étions devenus soumis à la combinaison des deux substances: car, qui ne travaille point n'est pas digne de vivre; et ici l'on voit quelle serait la méprise et l'injustice de celui qui d'après nos principes croirait avoir des droits sur les propriétés terrestres des autres, tandis qu'il devrait se demander au contraire s'il en a de bien évidents sur les siennes même et si elles lui sont réellement acquises par ses *vertus* ou par les *vertus* de ses ancêtres, puisque l'on ne peut se cacher que dans ce genre, nos titres fabriqués de la main des hommes ne se chargent indifféremment du mensonge et de la vérité.

Par conséquent, ce serait dans l'abus de ces sources *virtuelles* et *vertueuses* des propriétés, que l'homme avide d'intelligence trouverait à se rendre un compte satisfaisant de la primitive origine de la pauvreté dans tous les genres, et de cette espèce de honte qu'entraîne après elle la pénurie de la fortune, comme la pénurie des lumières et de l'autorité; car plus la pensée de l'homme s'éloignait de l'intention du propriétaire, et s'efforçait d'en usurper les droits, plus ce propriétaire devait les revendiquer, et lui faire sentir son injustice et son impuissance, jusqu'à ce qu'enfin la sagesse l'ait livré à lui-même et aux désordres qui devaient naître de ses propres ténèbres.

Or, ces désordres et ces ténèbres s'accumulant de plus en plus, tant par rapport aux propriétés divines et politiques, que par rapport aux propriétés territoriales qui se trouvent maintenant si loin de leur institution, il n'est pas étonnant que, quand les publicistes veulent aujourd'hui les ramener les unes et les autres à leur base légitime et originelle, ils ne soient exposés à quelques tâtonnements.»

Pourrait-il en être autrement, mon ami, puisque, malgré la bizarrerie de ce que je vais dire, il n'en est pas moins vrai que depuis tous ces degrés d'altération par où nous avons passé, la première propriété de l'homme actuel,

---

<sup>3</sup> Fermier qui tient un bien à titre d'admodiation. L'admodiation, ou amodiation, était un terme usité, d'après *L'Encyclopédie*, en quelques Provinces pour signifier un bail, dont le prix se paye en fruits par le Fermier, lequel en retient moitié, ou plus ou moins, pour son exploitation. « *Amodiation* est aussi synonyme en quelques endroits à *bail à ferme*, & se dit du bail même, dont le prix se paye en argent. »

c'est son indigence? Oui, c'est cette indigence qui le presse aujourd'hui de développer ses talents et de chercher de l'emploi auprès du maître, afin de gagner sa subsistance et d'obtenir d'être réintégré dans ses véritables propriétés; au lieu que, selon le plan primitif, il eût été mû par un autre mobile, et n'eût point eu de disette à craindre.

Indépendamment de la clef des propriétés, on eût trouvé aussi, dans le plan sublime dont je te parle, celle de cet orgueil chimérique que les hommes attachent à l'éclat ou à l'antiquité de leurs noms. Car, d'après ce plan où les hommes eussent été employés selon leurs talents dans les domaines de la souveraine justice, ils eussent en outre porté tous des noms analogues à ces mêmes talents et aux régions dans lesquelles ils eussent été appelés à en faire usage, ce dont on voit encore quelques images dans le civil des peuples. Mais il en eût été de cette culture et des résultats qui en seraient provenus, comme il en est de nos végétaux qui à chaque degré de leur cours développent de plus en plus leur action, et dont les derniers résultats qui sont les fruits, surpassent tous les résultats antérieurs. Or, les noms des hommes employés par la sagesse à la culture de ses domaines, eussent suivi la même progression, et les nouveaux noms eussent eu en conséquence une valeur d'autant plus grande, qu'ils auraient indiqué des emplois plus importants. Mais l'homme qui a perdu de vue toutes ces vérités, l'homme qui ne prend jamais que la figure des choses et qui la prend toujours à contre-sens, a remplacé ces emplois vivificateurs par des fonctions stériles, et les noms qui les eussent accompagnés par des noms factices qu'il a trouvé plus facile d'estimer sur leur ancienneté que sur une valeur intrinsèque qu'ils n'ont point et il a déprisé les noms nouveaux, tandis que, selon l'ordre vrai, ces noms nouveaux auraient dû porter avec eux-mêmes un prix que les anciens noms n'auraient pas eu.

On pourrait encore trouver là non seulement la racine originelle de toutes ces dignités en image, mais aussi celle de toutes ces décorations d'enfant, et même de toutes ces armoiries insignifiantes, auxquelles on est forcé de convenir, quand on y réfléchit, qu'il doit y avoir radicalement un autre sens que celui de l'opinion.

Car, si c'est notre aveugle puérilité qui, dans l'état où tous ces signes-là sont aujourd'hui, nous y fait attacher tant d'importance, c'est l'ignorance qui nous empêche de voir, au travers de leur enveloppe, la source d'où ils dérivent, et c'est par précipitation que nous les rejetons philosophiquement parmi les poupées de notre bas âge: ils font bien sur nous le même effet, celui de nous distraire; mais c'est par un mode différent; il nous occupent plus qu'ils ne nous amusent; les poupées de l'enfant l'amuse plus qu'elles ne l'occupent; il ne s'y attache d'abord que par privation et non point par opinion, et dans son commerce de poupées il est de bonne foi avec tout le monde: nous, c'est l'orgueil qui nous

attire vers les nôtres, c'est le faux bonheur d'être, par ces distinctions, dans l'opinion de nos semblables, autres qu'ils ne sont eux-mêmes, et c'est la mauvaise foi qui nous dirige dans ce commerce que nous faisons avec eux, puisque nous exigeons qu'ils se prosternent devant nos poupées, et qu'ils les regardent comme ayant un prix que nous savons bien nous-mêmes qu'elles n'ont pas.

Dans le plan que je t'esquisse à la hâte, et selon mes faibles moyens, tous ces signes eussent été vraiment honorables, parce qu'ils eussent été vivants, et que par conséquent ils eussent indiqué sans équivoque la part que l'individu eût eue dans l'œuvre, les avantages qu'il aurait procurés par là au règne de la vie, et même la substance sur laquelle il eût appliqué son talent, c'est-à-dire, qu'il eût vivifiée et régénérée: toutes choses dont les hommes, dans leur règne de mort, nous offrent encore des traces informes, en faisant tous leurs efforts pour que dans ce genre tout leur conventionnel paraisse caractéristique.

On y eût aussi trouvé la clef de cette féodalité qui est devenue si abusive et si bizarre dans la main des hommes, parce que là chacun eût eu son genre de redevance à payer, non pas à des hommes, mais à l'éternelle suzeraineté, en raison des dons que chacun en eût reçus, et de la portion de ses domaines substantiels dont elle lui eût accordé la jouissance; et si toutes ces choses sont des vérités, comme je me plais à le croire, on ne peut trop apprécier le pas que la France a fait en abolissant les frivoles figures.

Enfin, en puisant dans la même source, on n'eût sûrement pas manqué d'y rencontrer la clef de ces divers signes hiéroglyphiques, déposés sur les monuments des différents peuples, et qui font le désespoir des savants; mais ces objets nous mèneraient trop loin.

Je reviens donc aux publicistes, et je te répète qu'ils plaident pour moi au milieu de tous les tâtonnements politiques dans lesquels ils circulent, parce que s'ils ne nous donnent pas la vérité, au moins auraient-ils envie de nous la donner et qu'ils cherchent, sans le savoir, à la faire reposer sur cette éternelle base positive que je ne cesse de te présenter.

En effet, tout en prononçant les décisions que ces tâtonnements leur suggèrent, ils sentent la nécessité du consentement et de l'appui d'une volonté supérieure à celle de l'homme, pour confirmer leurs règlements, leurs lois, leurs autorités, c'est-à-dire dans mon langage, pour confirmer ces dons, ces lumières et ces pouvoirs qui sont innés en nous et pour nous autoriser à en faire usage: car, malgré que dans cet ordre de choses, ils ne me montrent que des images et des figures, il n'en est pas moins vrai, que dans toutes les lois qui émanent d'eux, dans toutes les autorités qu'ils constituent, dans toutes les institutions

qu'ils établissent, il n'en est pas une qui, avant d'entrer en exercice, ne passe par une espèce de sanction.

Ces lois promulguées ou enregistrées, ces généraux proclamés à la tête de leurs armées, ces Rois élevés sur un pavois comme du temps de nos anciens Gaulois, ou subissant d'autres formalités; ces magistrats qui se font installer, ainsi que tous les autres employés munis de charges publiques; ces représentants eux-mêmes qui, malgré la validité de leur élection, sont subordonnés à la reconnaissance authentique de leurs pouvoirs; les arts, les sciences, les talents imposant la même condition à tous ceux qui les veulent exercer dans la société; enfin inaugurations, patentes, apothéoses, dédicace des édifices, cérémonies religieuses, civile politiques, et même ces simples assemblées populaires où des hommes se respectent plus qu'ils ne se respectaient avant d'entrer, où dans l'ordre et le silence majestueux qui y règnent, chacun se sent agrandir comme par la présence d'une puissance qui n'est pas la sienne et dont il attend avec empressement les oracles; en un mot, tout ce que font les mortels, m'offre cette leçon frappante par laquelle ces mêmes mortels, tout en reconnaissant en eux de vastes et innombrables facultés, semblent cependant avouer qu'ils n'en sont pas primitivement les seuls maîtres, et que, sans qu'ils s'en doutent, ils n'ont, dans le fait, universellement que deux sortes d'emplois à l'égard de ce principe supérieur à eux: l'un d'attendre pour mettre en jeu les dons, les lumières et les pouvoirs qui leur sont propres, qu'une main supérieure à leur volonté les ratifie et leur accorde sa sanction; l'autre, de lui en rendre hommage quand ils sont ratifiés, et d'en célébrer les glorieux accomplissements, quand ils les ont heureusement conduits à leur terme.

Sonde soigneusement et longuement ce que j'avance ici, et tu verras si ce n'est pas là le sens radical de toutes ces institutions qui remplissent le monde, malgré qu'en ne les jugeant que par les faits extérieurs, et en leur laissant même le peu d'avantages que la main de l'homme ne peut pas leur dérober, elles soient universellement la proie de l'ambition, de l'hypocrisie, du fisc et de la superbe.

Or, si au travers de ces difformités, nous pouvons encore apercevoir le sens intégral et sacré de tous ces usages défigurés; si par toute la terre, les hommes nous décèlent ainsi la vérité dans des institutions figuratives, et dans des choses conventionnelles et fausses, pourquoi ne m'accorderaient-ils pas qu'il leur fût possible de m'en offrir des témoignages encore plus parlants, s'ils marchaient dans les réalités, puisque dans ces réalités, le sens en question devrait être encore plus saillant que dans des mensonges et des apparences, attendu qu'il y serait plus direct et plus vif, comme se trouvant dans ses éléments naturels? Observation qui, à elle seule, combat plus en faveur de tous mes principes, que tous les livres de politique et de philosophie ne pourraient faire, et qui me montre

l'homme assujetti à une suprême loi, non seulement dans tous ses actes sociaux et politiques, civils et naturels, mais même dans tous ses actes privés, particuliers et individuels : enfin qui, s'il veut être dans l'ordre, me le montre soumis nécessairement dans toutes ses pensées, dans toutes ses volontés, et jusque dans ses moindres mouvements, à cette universelle sanction et à cet universel hommage, qui constatent l'universelle souveraineté de l'universelle Providence.

Je n'ai pas besoin de te faire remarquer que, même dans notre état de privation et d'épreuve, il n'eût rien manqué sans doute au bonheur de l'homme, s'il eût suivi dans un ordre direct, et non pas dans un ordre inverse, comme il le fait tous les jours, ces voies, ces sentiers ou ces usages où nous venons de découvrir fondamentalement une signification si profonde.

Les altérations n'eussent été que partielles, et les restaurations universelles, et toujours en accroissement.

La société naturelle n'y eût reconnu l'autorité d'aucun maître pris parmi les hommes, et cependant tous ses membres eussent été autant de maîtres par les droits imprescriptibles de leur libre et vertueuse nature ; aussi eussent-ils été toujours prêts à l'action, qui est le vrai caractère de la société naturelle.

La société civile eût eu des administrateurs, mais point d'autres maîtres que la justice puisqu'il n'y eût été question que d'en rappeler et d'en exposer les principes, et puisqu'il ne faut point de maîtres, lorsqu'il ne s'agit que de conseils et de délibération, attendu que communément les maîtres veulent et commandent plus qu'ils ne délibèrent.

Enfin, la société politique eût eu des guides et des chefs jouissant d'une efficace autorité, puisque sans cela tout l'objet de l'ordre politique eût été manqué. Mais quand même cette société politique eût eu des guides et des chefs, elle n'eût pas eu de maîtres pour cela, puisqu'ils n'eussent été, au contraire soit au-dedans, soit au-dehors, que ses défenseurs et ses préservateurs contre les injustices et les désordres ; défenseurs cependant d'autant plus redoutables, que le malfaiteur n'eût pu se dérober à leur surveillance ni à la punition ; toutes conséquences qui résultent des principes exposés plus haut sur les véritables droits de l'homme, ces droits que je t'ai montrés comme les matériaux essentiels pour fonder solidement la société humaine, comme les éléments naturels qui nous constituent, et qu'on ne peut pas nous refuser, au moins en puissance, si ce n'est en acte, sans les refuser aussi à la Providence, attendu que nous ne pourrions plus nous dire ses images, ni nous promettre de la représenter complètement sur la terre.

Et tu peux te former ici l'idée du mot de Représentant. Tout être qui en est revêtu ne s'offre plus à notre esprit que comme le reflet d'une puissance qui lui est supérieure, d'un modèle qu'il doit chercher à imiter de son mieux pour le plus

grand avantage social, mais sur lequel il ne puisse jamais peser ni dominer : car dès que le représentant pèse sur son représenté, il est probable que le caractère qu'il reçoit ou qu'il prend, est un abus de mot, puisqu'il est impossible que celui ou ceux qui sont chargés de les représenter, soient à la fois le principe et le sujet de l'action dont ce représentant devient dépositaire, et qu'ils aient la volonté de l'investir de droits qui puissent leur être préjudiciables ; et par conséquent, il est bien loin de pouvoir ramener l'association à cette somme de bonheur auquel, malgré notre dégradation, notre nature nous permettrait encore de prétendre.

Mais, ainsi que je te l'ai déjà dit, comment les hommes conserveraient-ils des notions de cet heureux état ? comment ne le regarderaient-ils pas comme imaginaire, puisqu'ils ont suivi dans l'ordre inverse toutes les voies et tous les sentiers qui devaient les y conduire ? Ils ont fait dans la ligne sociale et politique, ce que les prêtres ont fait dans la ligne religieuse ; ils ont confondu l'ordre social avec la domination de leur propre cupidité, l'autorité légitime et bienfaisante avec la force de la terreur, la suprématie extérieure avec les véritables droits de l'homme : comme ils n'étaient point convenablement préparés, lorsqu'ils s'élevaient aux différents grades de la classe sociale ; c'est-à-dire, comme ils n'avaient ni cherché ni découvert la clef de leur être, ils ont substitué leur propre action informe et mal ordonnée à celle qui les attendait là pour leur donner sa sanction et pour les conduire, et ils ont éloigné eux-mêmes tous les secours dont il avaient besoin pour assurer leurs pas.

Que pouvait devenir alors le but fondamental et sacré de l'association humaine, qui ne réunit les hommes que pour les ramener progressivement, et par des voies douces, à ces lumières et à cette ravissante existence dont notre séjour terrestre nous enlève chaque jour jusqu'au souvenir ? Que pouvait, dis-je, devenir le but fondamental de nos associations, pour lequel tous les individus qui les eussent composées, auraient dû sans cesse s'oublier eux-mêmes, s'ils avaient voulu seconder les plans de la Providence, à qui ces associations n'eussent été si chères, que parce qu'elle-même en était le terme, et que l'homme en était l'objet ?

Les faits ne nous répondront que trop : dans la main de l'homme ainsi dépravé, la marche de la société naturelle est devenue destructive de la nature, parce qu'il n'a cherché qu'à s'y passer de la sagesse et de la vertu ; la marche de la société civile est devenue destructive de la justice, parce qu'il n'a cherché qu'à s'y passer de l'esprit de la loi, qui est le bonheur de tous : enfin, la marche de la société politique est devenue destructive de la base elle-même, ou, en un mot, de la Providence, parce qu'il n'a cherché qu'à s'y passer de ce seul principe de la force réelle et de l'efficacité de toute vraie puissance. En voyant les hommes remplir aussi peu le but respectable des diverses associations humaines, faut-il donc être

étonné qu'ils soient si incertains, si aveugles, si cruels, si injustes les uns envers les autres, au lieu de jouir de ces sublimes développements et de toutes ces félicités dont leur association aurait pu embellir leur existence ?

Cependant, mon ami, c'est dans cet état d'incertitude et de ténèbres, c'est en étant si loin de remplir ce but sacré de l'association humaine, c'est en étant encore plus loin de chercher à le connaître, que les hommes s'agitent, se disputent et se déchirent pour décider quelle est la forme et le mode que cette association doit avoir. Comment seraient-ils donc plus justes et plus clairvoyants sur ce point que sur le fonds même de l'association ? Car il est temps de te dire une vérité qui ne devra plus te paraître neuve ; c'est que le gouvernement n'est que la partie extérieure du corps social, tandis que l'association, considérée dans son objet et dans ses divers caractères, en est la substance : c'est que, quelque forme que les peuples emploient pour leur gouvernement, le fonds de leur association doit rester le même et avoir toujours le même point de vue, celui du maintien de la société naturelle, de la société civile et de la société politique, appuyées chacune sur leurs bases qui sont la sagesse, la justice et la puissance.

Or, quand je vois les publicistes se tourmenter ainsi sur la forme de l'association, tandis qu'ils sont si peu avancés sur le fonds même, il me semble voir des hommes se disputer auprès d'un cadavre sur l'espèce et la couleur des habits qu'ils lui donneront pour le conduire à la sépulture ; ou il me semble voir des architectes vouloir bâtir une forteresse sur les flots de la mer, et se battre sur le plan qu'il conviendrait le mieux d'adopter. Publicistes ! publicistes ! quand même vous seriez parvenus à faire triompher vos fragiles opinions ; bien plus, quand même par quelque moyen que ce fût, vous seriez parvenus à établir un repos extérieur parmi les peuples, et à pourvoir à tous leurs besoins sensibles, vous auriez fait beaucoup sans doute ; mais cependant, vous auriez à peine commencé l'œuvre, et surtout vous n'auriez pas encore décidé la question des gouvernements.

Si le gouvernement n'est que la forme extérieure du corps social, et si l'association, considérée dans son but moral, en est la substance et le fonds, ce serait de la nature même de cette association que l'on devrait attendre le patron de sa forme, comme la forme d'un arbre dérive essentiellement de la nature de son germe. Il ne faudrait pas non plus être surpris de voir changer le gouvernement selon les âges et les besoins de l'association, de même que nous ne voyons point l'homme fait être vêtu de la même manière que dans son enfance.

Et sûrement une des belles études que l'esprit humain pourrait faire, serait de parcourir avec cette boussole l'océan des siècles, et d'y observer comment, dans toutes les associations humaines, naturelles, civiles et politiques, la forme du gouvernement a toujours été comme entraînée par le moral du corps social ;

moral toutefois qu'il faudrait sonder plus profondément que ne l'ont fait les publicistes qui ont entrepris de creuser cette mine, car ils n'ont pas passé la couche du moral externe qui n'apprend presque rien, puisqu'il est comme réduit en poussière et de la même ténuité parmi tous les peuples.

Mais je ne pourrais marcher avec les publicistes dans cette intéressante étude, qu'autant que nous serions convenus mutuellement de nos bases, et je n'ignore pas combien celles que je leur présente auront de difficultés à obtenir leur approbation : par la même raison, je dois bien moins encore les suivre dans leurs disputes sur la meilleure forme de gouvernement ; tant que les principes que j'ai exposés sur l'objet et la nature de l'association humaine ne seront pas pesés par eux au poids du sanctuaire. Ajouter nuement comme eux une opinion à toutes celles qui sont en délibération sur cet article, sans leur donner le temps d'examiner si en effet je l'aurais posée sur un fondement inébranlable, et auquel toutes les opinions fussent forcées de se rallier, ce ne serait que jeter une épée de plus dans le conseil, et augmenter le désordre du combat, sans rien faire pour la vérité. D'ailleurs, l'élan politique où nous nous trouvons demande plutôt en ce moment le concours de l'impulsion et de l'énergie des citoyens, que le tribut de leurs tranquilles spéculations ; et quelque vraies que fussent les miennes, elles seraient déplacées aujourd'hui si elles avaient plus d'étendue.

Aussi me bornai-je à te présenter les racines sacrées et immortelles, sur lesquelles seules je crois que, dans sa source radicale, doit reposer l'arbre social, pour que l'entendement et le cœur de l'homme puissent y trouver une pâture qui ait de la consistance ; et au lieu de chercher à apporter ici le fer et le feu, je me contente de me détourner du champ des publicistes, ayant surtout tant de preuves que leur doctrine ne me conduirait pas jusqu'au port.

En effet, ils ne me nourriraient point assez, quand ils m'enseigneraient, comme ils le font, que les gouvernements se divisent en démocratique, en aristocratique et en monarchique, comme nous avons divisé l'association en trois classes : naturelle, civile et politique : que le gouvernement démocratique doit être le plus avantageux à la chose publique, quoiqu'il soit dans le cas de froisser par ses mouvements un plus grand nombre d'individus ; que le gouvernement monarchique, en favorisant quelques individus est le plus contraire à la chose publique, parce qu'il n'y a que trop d'exemples qu'il concentre toute la nation dans le Monarque et ses créatures, et qu'il laisse comme dans une apathique paralysie tous les autres individus ; que le gouvernement aristocratique réunit plus ou moins de ces avantages et de ces inconvénients, selon qu'il est plus ou moins près du monarchisme ou de l'état démocratique.

Ils ne me nourriraient point assez, quand ils me diraient que le vrai caractère

de la démocratie est l'action de tous les membres de la République, contribuant de leur personne au bien de la chose commune; que le caractère de l'aristocratie est que les administrateurs dominent moins par l'autorité, que par les conseils et par la justice, en faisant observer la loi, puisqu'ils sont censés ne pas faire eux-mêmes cette loi et n'être appelés qu'à la maintenir; que le caractère du monarchisme est de peser avec violence sur la nation, pour lui imprimer le mouvement de la terreur, et d'y régner plus par l'autorité que par la loi, ce qui donne tant d'attraits aux hommes ambitieux pour ce poste, où ils trouvent si doux d'avoir à gouverner les autres hommes, et d'être dispensés de se gouverner eux-mêmes.

Ils ne me nourriraient point même assez, quand exerçant leur éloquence à me peindre les gouvernements tels qu'ils sont au lieu de me les peindre tels qu'ils devraient être, ils me montreraient combien le corps social devient souffrant, à mesure que l'autorité humaine élève son joug sur lui; comment le bonheur de l'homme et l'autorité humaine forment deux progressions qui se croisent et marchent en sens inverse; et comment il arrive, par ce lamentable renversement, que l'association ne touche à l'extrême de l'infortune que quand elle touche à l'extrême de la sujétion, et réciproquement ne touche à l'extrême de la sujétion que quand elle touche à l'extrême de l'infortune.

Pourquoi ne me nourriraient-ils point assez en me peignant toutes ces vérités, dont les unes sont si médiocrement instructives et les autres si affligeantes? C'est qu'ils ne veulent point des autres vérités qui seraient plus substantielles et plus consolantes, et qui pourraient seules remédier à tout et répondre à toutes les questions; c'est qu'ils ne me parlent là que de démocraties humaines, que de monarchies humaines, que d'aristocraties humaines, et qu'en ne sortant point de ce qui est humain, ils ne font que promener l'homme d'abîmes en abîmes; c'est qu'avec un être tel que l'homme, qui seul a l'idée du malheur sur la terre, il vaut mieux cent fois, si ses maux sont incurables, les lui cacher, que de lui en révéler la connaissance. N'est-ce pas assez pour lui que de souffrir, et faut-il ajouter le désespoir à ses douleurs? Que dirais-tu d'un chirurgien qui viendrait scarifier tous tes membres, pour t'en découvrir la gangrène; et qui ensuite, au lieu d'insinuer des sucs régénérateurs dans tes vaisseaux, te laisserait là pour aller faire de beaux traités sur la manière de rendre la peau unie et lisse.

Voilà cependant ce qu'ont fait les publicistes de tous les pays; ils se sont attachés à mettre à découvert nos plaies sociales, et ensuite, au lieu d'injecter la vie jusque dans les racines de l'association humaine comme je tâche d'y contribuer, par les principes vivants que je t'expose, ils ont arrêté leurs regards sur l'épiderme du malade.

Ils n'ont pas même vu qu'il se trouve dans tous les corps politiques, une com-

binaison secrète des éléments des trois sortes de gouvernement, comme nous en avons annoncé une évidente des éléments des trois sortes d'associations humaines. La raison de cette combinaison se ferait cependant assez sentir ; si l'on réfléchissait que partout où il y a des hommes associés, (et non pas des hordes éparses et abâtardies, qui n'entrent point en exemple, comme n'offrant en corps, ni les vertus de la société naturelle ni les lumières de la société civile, ni la force de la société politique) ; que par tout, dis-je, où il y a des hommes associés en corps de peuple, il faut agir, délibérer et commander ; que réellement on y agit, on y délibère et on y commande, n'importe sous quel mode ni sous quelle dénomination, et que ce sont là les trois caractères qui distinguent les trois formes de gouvernement.

Sans doute ce mélange ajoute encore aux difficultés qu'éprouvent les publicistes dans leurs recherches ; ils veulent diviser ce qui est lié, ils voudraient atteindre une forme de gouvernement qui fût complètement isolée et sans quelque combinaison des deux autres, tandis que le plus sévère examen les montrera toujours ensemble, quoiqu'elles soient partout, chacune alternativement, dominantes ; or, pendant qu'ils s'épuisent ainsi en des recherches infructueuses sur l'objet secondaire de l'association, et qui n'est que l'enveloppe conservatrice du fruit, ils perdent de vue l'objet primordial et essentiel qui est la culture des domaines de l'éternelle justice, et l'amélioration du corps social, et ils impriment ce mouvement désordonné à tous les individus qui le composent.

La Providence, au contraire, qui est sans passion comme sans ignorance, n'attache pas tant d'importance à cette enveloppe qu'au perfectionnement et au bonheur moral de l'association, parce qu'elle ne perd point son objet de vue, et qu'elle sait que c'est par ce perfectionnement que son œuvre peut avancer.

Aussi lorsque, selon Samuel, les Hébreux voulurent abandonner leur gouvernement populaire pour le gouvernement monarchique, elle commença par leur faire représenter tous les désavantages que leur mauvais choix allait entraîner avec lui, et elle finit par leur donner un Roi, quand elle les vit persister dans leur dessein ; mais elle n'oublia pas pour cela le but sacré de l'association. Elle leur recommanda de suivre les lois qu'elle n'avait cessé de leur enseigner, et leur promit que s'ils ne négligeaient pas toutes les faveurs dont elle les avait comblés, ils seraient préservés eux et leur Roi ; toutes choses qu'elle leur avait annoncées d'avance sous Moïse (17<sup>e</sup> chap. du Deutéronome).

Aussi lorsqu'elle les exhortait, par son prophète Samuel, à conserver leur gouvernement populaire, pour les rapprocher d'elle ; c'était pour établir sur eux son propre règne, sans l'intermède d'un Monarque, et non pas pour les livrer à eux-mêmes et les faire descendre à tous les désordres d'un simple gouvernement

populaire humain, comme tant de gens l'ont induit si légèrement, d'après la citation de ce fameux passage de Samuel, que Jean-Jacques a faite dans un des plus heureux mouvements qu'il ait éprouvé; méprise toutefois qui n'aurait pas eu lieu, si ce grand écrivain avait dit un mot de plus, ou si ses lecteurs avaient eu une distraction de moins.

Car, lorsqu'antérieurement au règne des Rois, les Hébreux s'éloignaient de Dieu, pour se livrer à tous les désordres du gouvernement populaire humain et que par là ils devenaient la proie de leurs ennemis, c'était pour les arracher à ces désordres et aux maux qui en étaient les suites; c'était, dis-je, pour les rapprocher d'elle que la Providence leur donnait des juges qui formaient une sorte d'aristocratie spirituelle, et qui avaient pour objet de leur rappeler les lois de la sagesse et les ordonnances de la vérité.

Ainsi Rousseau, digne d'éloges à tant d'égards, et dont la plupart des écrits devraient être le manuel des hommes de bien, n'a recueilli tant de suffrages sur la question dont il s'agit, que parce qu'on a pris précisément le contre-pied de son idée. Il eût peut-être été honni s'il eut exposé plus complètement ses sublimes principes, tant on nous a rendus défiants sur tout ce qui concerne le règne de la Providence. Et sûrement, si l'espoir de parvenir aux mêmes honneurs que lui m'avait fait prendre la plume, et me montrer comme je le fais en ce moment, il y a toute apparence que j'aurais fait un faux calcul.

Je n'en publierai pas moins qu'aux yeux de cette Providence, l'objet premier est la culture de ses éternels domaines producteurs de la vérité et de la justice; que le salaire des cultivateurs serait le bonheur de l'association humaine, fondé exclusivement sur sa divine et directe surveillance; que la forme des gouvernements n'est que l'objet secondaire; que, quelle que soit la forme de ces gouvernements la Providence ne peut les faire prospérer qu'autant qu'ils sont vivifiés par sa sagesse et son invariable raison. En un mot, (ne t'effraye pas de ce que tu vas lire) qu'autant qu'ils ont véritablement l'esprit théocratique, non pas théocratique humain, pour ne pas dire théocratique infernal, comme cela est arrivé universellement sur la terre, mais théocratique divin, spirituel et naturel, c'est-à-dire, reposant sur les lois de l'immuable vérité et sur les droits de ce fatalisme sacré qui unit Dieu et l'homme par une alliance indissoluble, dans quelque situation qu'il se trouve.

Car il faut dire ici de la sublimité de ces gouvernements, ce que nous avons dit de la sublimité de l'association humaine; savoir que pour atteindre au but de ces gouvernements théocratiques divins, spirituels et naturels, il faudrait en suivre les lois dans le sens direct et non pas dans le sens inverse; d'autant que plus le degré s'élève dans cet ordre de choses, plus il en résulte d'abominations s'il n'est

pas pur : il faudrait enfin que, quelle que fût la forme des gouvernements, les gouverneurs reconnussent en *effectivité* la raison suprême pour leur chef et pour leur guide, puisque c'est elle seule qu'appartient en *effectivité* l'universelle domination, et sous ce rapport il suffirait peut-être de s'occuper du perfectionnement des gouverneurs au lieu de celui des gouvernements : car celui-ci dériverait naturellement de l'autre, pour le plus grand bien de l'association, qui, dans le vrai, devrait être une avec le gouvernement, et être aussi intimement liée avec lui que les corps de la matière le sont avec leur enveloppe.

Voyons donc en grand, mon ami, et dans leur intégrité fondamentale, tous ces objets qui se trouvent si rétrécis et si altérés en passant par la main des hommes. Dieu est le seul monarque et le seul souverain des êtres, et comme je te l'ai déjà dit ci-dessus, il veut être le seul qui règne sur les peuples, dans toutes les associations et dans tous les gouvernements.

Les hommes qui se trouvent à la tête des Nations ou des administrations ne devraient être que ses représentants, ou, si l'on veut ses commissaires ; et tu as vu comment cette idée était en eux comme en moi, par la confiance qu'ils ont en leur autorité, et par les soins qu'ils prennent pour la montrer, comme émanant de la justice même. Or, comme ces représentants de la Providence, ou ces commissaires divins, quoiqu'égaux par nature aux autres hommes, seraient distinct, et supérieurs, par leurs dons et par leurs lumières, au reste de la Nation, il ne serait pas difficile de voir là, d'où les hommes qui abusent de tout, ont tiré leurs monarchies humaines et leurs aristocraties terrestres, et d'où dérive ce respect, ou réel, ou factice, que chacun a communément pour les autorités qui le gouvernent.

Enfin les Nations recevant par l'organe de ces représentants, les lumières et les appuis dont elles auraient besoin pour le maintien de leur état social et pour l'avancement de l'œuvre, elles en feraient usage selon leur sagesse, et nous montreraient là effectivement le véritable objet du gouvernement démocratique, à qui appartient la théocratie naturelle.

N'espérons pas trouver ailleurs que là les lumières qui nous sont nécessaires pour nous éclairer sur les objets politiques, et sur tout ce qui a rapport à l'association humaine, sous quelque forme qu'elle se présente.

On nous a dit que le peuple était souverain, je me fais gloire de le penser et d'en convenir hautement ; mais si l'existence de l'homme n'a qu'un seul objet, celui de la culture des éternels domaines de la vérité, le peuple ne peut être souverain que pour ce même but et dans le même sens où nous avons entrevu que l'homme eut dû autrefois être propriétaire : ainsi, tout en reconnaissant les peuples souverains de droit, selon le plan original, nous ne pouvons nous empêcher

de dire que dans le fait ils ne sont pas moins descendus que l'homme au-dessous de leur destination primitive. Sans doute qu'en vertu des bases indélébiles innées et conservées en eux comme dans l'homme, ils ont le pouvoir de sentir leur privation et le droit incontestable de chercher à en sortir; mais c'est à peu près là tous les avantages dont ils jouissent, et il leur manque la clarté nécessaire pour donner à ces droits une marche sûre et pour en retirer toujours des résultats vraiment profitables.

Aussi cette souveraineté se réduit-elle réellement, pour les peuples, à éprouver le sentiment de toutes leurs misères, à jeter les yeux sur ceux d'entre eux qu'ils croient les moins incapables de leur servir de libérateurs, à les présenter par leurs votes ou par leurs désirs, à la bienfaisante et clairvoyante justice, et à attendre que les personnes choisies par eux, obtiennent accès jusqu'à son trône, et leur en rapportent les trésors dont ils ont un besoin indispensable pour recouvrer et manifester glorieusement leurs privilèges.

Sans cela, les peuples et ceux qui se chargeraient de les conduire, seraient comparables à des ballons lancés dans l'immensité de l'espace, livrés aux caprices des vents sans aucun point de résistance, sur lequel le gouvernail pût effectuer une direction, sans base et sans horizon, pour faire l'estime de leur route, et sans moyens de prévoir ni de prévenir les catastrophes et les naufrages qui les menaceraient à tous moments; d'où il faudra conclure que si, comme nous l'avons reconnu ci-dessus, la principale propriété actuelle de l'homme est son indigence, il est également vrai qu'aujourd'hui le premier degré de la souveraineté des peuples, c'est leur impuissance et leur servitude.

Ne doutons donc plus, quelque grand que soit ce titre de Souverain qui peut encore leur appartenir légitimement, que les conditions qu'il exige ne le soient infiniment davantage; car ce n'est point assez ici de parler de la justice, de la sagesse et de la fidélité à la loi, qui ne sont pour les peuples que les vertus de pratique, avec lesquelles ils doivent user de leurs droits pour en mériter la conservation, mais qui ne sont point suffisantes pour les leur donner.

Je t'ai montré précédemment les Nations comme servant tantôt d'organes aux faveurs de la Providence, et tantôt d'organes aux décrets de sa justice: je t'ai parlé aussi de cette espèce de sanction que tous les législateurs et tous les ministres des peuples étaient censés attendre pour légitimer leurs arrêts et toutes les fonctions de leurs emplois; quelque peu de crédit qu'obtienne ce que je vais avancer, voilà la source de la véritable souveraineté des peuples. Ainsi, disons donc hautement ce qui n'a peut-être encore été jamais entendu des hommes: quand est-ce que les peuples sont souverains dans toute l'étendue que ce terme comporte, et qui seul doit les rendre si respectables? c'est quand ils sont mis à l'œuvre pour l'ac-

complissement des décrets de la Providence; c'est quand ils ont reçu à cet effet leur sanction; quand ils sont élevés par là jusqu'à une puissance qui soit au-dessus d'eux et qui les lie non plus à l'empire de leur volonté, mais à l'empire de la sienne comme étant plus fixe et plus clairvoyante que la leur; sans quoi cette imposante sanction, ce mot sacré devant lequel l'univers devrait se prosterner, ne devient plus qu'un mot sans valeur et qui ne laisse dans l'esprit aucune idée.

Car il ne s'agit plus de me donner pour la sanction des peuples cette adhésion mutuelle, ce commerce de volontés que les individus sont censés faire entre eux, d'après les spéculations des publicistes qui n'ont jamais su trouver d'autres éléments pour former les matériaux du contrat d'association, d'où doivent dériver ensuite tous les actes civils et politiques de la société; je ne vois là qu'un commerce d'égal à égal, qui peut cesser à la volonté des parties, qui n'a par conséquent qu'une existence précaire, et qui ne peut m'offrir que des puissances conventionnelles et des sanctions figuratives.

Je ne vois pas même comment il en pourrait jamais sortir une loi obligatoire sur l'utilité et les fruits de laquelle on pût compter, puisque toute loi doit porter sa mulcte<sup>4</sup> avec soi-même, et que dans tous les individus qui seraient censés avoir fait le contrat s'il en est beaucoup qui veuillent de la loi, il y en a sûrement fort peu qui veuillent de la mulcte pour leur propre compte; de façon que par cela seul la loi serait illusoire et s'anéantirait en naissant, sans compter tous ceux qui par adresse, ou par tout autre moyen, sauront éviter cette mulcte qui dans l'ordre vrai doit être inhérente à la loi. D'ailleurs, je vois que le dernier terme où sache s'étendre la mulcte de la loi des hommes c'est de tuer punition qui n'effraye que l'homme de matière, et amende rarement l'homme moral. Elle m'en imposerait davantage cette loi, si au lieu de tuer, elle savait ressusciter et environner les coupables de la lumière de leurs crimes.

Laissons donc de côté ces faibles images de la vérité, si nous voulons arriver jusqu'à la vérité elle-même: ouvrons à la fois nos yeux, nos cœurs et nos esprits à cette sanction sacrée, qui seule peut satisfaire à toutes les questions et à tous les instincts de notre être, parce qu'elle seule peut rendre les peuples véritablement souverains, en les revêtant d'un pouvoir qui réunisse en eux la force virtuelle avec une réelle autorité, et qui assure ainsi l'accomplissement de leur mission; enfin, parce qu'elle seule peut apporter la justice sur la terre et qu'étant nés dans la justice, nous aimons à nous nourrir de cet aliment, comme l'enfant aime à se nourrir de la substance de celle qui lui a donné le jour.

---

<sup>4</sup> Mulcte: se dit au palais pour amende; et mulcter, pour condamner ou imposer une amende: « Agésilas fut mulcté par les ephores... » (Montaigne — NDE)

Quoique nous soyons si éloignés de ces hautes vérités, mon ami, ne soyons pas assez insensés que de vouloir pour cela leur contester leur existence. Jetons nos regards sur ce globe que nous habitons ; nous y verrons que dans les divers climats, les productions qui leur sont propres sont obligées d'attendre, en quelque façon, la sanction des saisons et des températures de l'atmosphère, pour exercer les fonctions qu'elles ont à remplir sur la scène des choses passagères ; nous y verrons que la nature est la Providence des êtres physiques, les tient comme tels dans sa dépendance, et que comme une souveraine, elle les appelle chacun à leur rang du haut de son trône, et les charge d'exécuter ses décrets. Comment donc dans l'ordre supérieur d'où nous tirons notre origine, n'y aurait-il pas une Providence analogue, et qui fût la nature de cette région là, comme la nature physique est la Providence de la terre ; et par conséquent, dont la sanction fût encore plus indispensable aux hommes et aux peuples, pour qu'ils pussent travailler légitimement et efficacement à l'accomplissement de ses desseins, puisqu'ils peuvent s'égarer dans leurs mouvements, et que l'ordre physique ne peut pas s'égarer dans les siens ?

Répétons-le donc sans crainte, voilà la source exclusive et nécessaire d'où découle la véritable souveraineté des peuples ; souveraineté qui dès lors n'est plus arbitraire et fragile, qui s'appuie sur une base vive et qui place les Nations sous la dépendance des choses, comme disent les publicistes, et non pas sous la dépendance de l'homme ; parce que, s'il arrive que des peuples soient appelés à l'œuvre, et sanctionnés de cette manière, il doit alors reposer sur eux une puissance appropriée au plan de la main qui les a choisis et dont ils ne sont plus que les organes ; et ainsi cette puissance ne se calcule plus selon la sagesse des conseils de l'homme, et selon la force des peuples et la grandeur de leurs armées, parce qu'étant liée à l'ordre vif, il ne serait pas étonnant que par cette union, elle eût le droit d'étendre à son gré la perspicacité des chefs des peuples choisis, de même que l'ardeur et le courage de leurs guerriers, de laisser naître dans l'esprit des uns et des autres des découvertes et des inventions inattendues, et qu'on les vît par là opposer, d'un côté une résistance à l'épreuve de tous les obstacles, et de l'autre, imprimer une faiblesse à l'épreuve de tous les moyens.

Pour ceux qui n'auront pas laissé resserrer leur esprit dans les bornes étroites du naturalisme, ce serait là probablement la clef cachée de tant d'événements si fameux dans le monde, du renversement comme de la gloire de tant d'Empires, de défaites comme de victoires si surprenantes, enfin de tant de phénomènes de l'histoire des Nations, dont les spéculateurs ne nous donnent que des solutions secondaires, en les expliquant par les lumières et les talents des triomphateurs, de même que par les fautes et les impérities de la part des partis vaincus, tandis que

ces fautes et ces impérities sont aussi bien que ces talents et ces lumières, au nombre des moyens ostensibles, dont cette puissance se sert pour arriver, secrètement à son but, et pour rendre les peuples choisis participants de sa souveraineté.

Si des peuples ne secondaient pas leur élection cette véritable souveraineté, ou s'ils voulaient arrêter celle d'un autre peuple, ils pourraient malheureusement pour eux aller non seulement jusqu'à perdre leur première sanction, mais encore jusqu'à la voir remplacée par une sanction opposée, qui les abuserait et qui les conduirait à leur ruine. Car il doit y avoir plusieurs espèces de sanctions, s'il est vrai qu'il y a plusieurs espèces de puissances.

Nouveau terrain à parcourir dans le champ de l'histoire des peuples, et qui ne laisserait pas de rendre aussi beaucoup à l'observateur attentif, surtout s'il s'élevait assez pour voir que l'histoire des Nations est une sorte de tissu vivant et mobile, où se tamise, sans interruption, l'irréfragable et éternelle justice.

Enfin, si sans atteindre à ces degrés les peuples prétendaient au titre de la souveraineté, tandis qu'ils ne porteraient leurs vues et leur puissance que sur la forme extérieure de l'association et sur les détails matériels et inférieurs de l'État, il ne faudrait pas le leur contester pour cela, parce qu'ils seraient en effet souverains dans cette classe, et qu'ils y trouveraient encore une sanction analogue à leur objet: mais il faudrait leur faire observer qu'ils auraient tort de mettre au même rang cette sorte de souveraineté si inférieure et celles qui tiennent en grand aux vastes plans de la Providence, puisque cette souveraineté qui ne serait que celle de la volonté de l'homme, serait exposée chaque jour à être entraînée par des souverainetés plus imposantes avec tout ce qui lui aurait servi de base, et tous les fruits passagers qu'elle en aurait retirés.

Au reste ces profondes instructions s'adresseraient plutôt aux chefs des Nations qu'aux Nations elles-mêmes; parce que, comme je te l'ai déjà dit, les chefs devraient être les principaux représentants de la Providence et les premiers organes de l'exécution de ses plans. Ils ne font sans doute qu'un corps avec les peuples qu'ils gouvernent ou qu'ils président, mais ils sont comme les avant-postes de l'armée; ce sont eux que regardent les premiers périls comme les premiers triomphes, et c'est de leur manière de se comporter que peut dépendre quelquefois la prospérité ou la ruine de l'armée.

Mais cette même cause dépend encore plus leur propre prospérité, ou leur propre ruine: aussi combien de fois n'a-t-on pas vu des peuples conservés, tandis que ceux qui les gouvernaient étaient précipités comme indignes de leur rang! Combien de fois pendant la durée d'un même peuple, n'a-t-on pas vu la forme de son gouvernement changer, ses dynasties se renouveler, et ses chefs et ses ad-

administrateurs être remplacés successivement par d'autres chefs et d'autres administrateurs qui retombaient à leur tour dans l'opprobre et dans la poussière!

La raison de ces faits est bien simple; c'est que les peuples sont encore plus chers aux yeux de la Providence, que ne peuvent l'être des chefs particuliers et des dynasties d'individus, parce que, comme peuples, ils sont plus propres à avancer ses desseins qui sont tous en faveur des peuples. C'est qu'enfin les peuples qui ne font qu'opérer la puissance, sont moins sujets à corrompre que les chefs qui sont chargés de la diriger. Aussi on peut bien voir des peuples s'égarer, (moins toutefois par eux-mêmes, que par l'exemple et l'insinuation) mais on les voit rarement prévariquer en masse: au lieu que par toute la terre on n'a cessé de voir leurs chefs prévariquer encore plus que s'égarer. Que doit-ce donc être lorsqu'on les voit chercher à entraîner avec eux dans leur propre perte, les peuples qui leur sont confiés?

On ne pourrait donc trop répéter à ces chefs de ne plus nous séduire avec ces noms imposants de souverains ou de représentants dont il est si facile d'abuser. La vraie sanction dont je t'ai fait remarquer plus haut qu'ils nous offraient partout la figure, est la seule qui puisse assurer à la fois et leurs droits et notre bonheur; car, s'il y a plusieurs espèces de puissances et plusieurs espèces de sanctions, il peut aussi y avoir plusieurs espèces de représentants. Oui, s'il est certain que l'homme peut être le représentant de la vérité et de la justice, il peut être aussi le représentant du mensonge, le représentant de la cupidité, le représentant de l'orgueil, le représentant de la tyrannie, enfin, le représentant de l'iniquité et des ténèbres, parce que toutes ces diverses puissances sont toujours prêtes à lui donner leur sanction; et c'est parce que toutes ces sortes de souverainetés à la fois sont avides d'avoir chacune ici-bas leurs représentants, que l'on voit tant d'oppositions, de trouble et de confusion sur la terre.

Or, si les peuples eux-mêmes ne sont véritablement souverains dans l'ordre supérieur, qu'autant qu'ils sont les organes de la souveraineté suprême qui fait descendre sur eux sa sanction; à plus forte raison, les chefs et les représentants de ces peuples nous tromperaient-ils s'ils prétendaient usurper cette suprême souveraineté et substituer à ses irrévocables décrets une sanction qui ne fût pas la sienne. S'il n'y a pas deux justices, avant de prétendre apporter la véritable justice sur la terre, il faut l'avoir cueillie dans ses propres domaines et là il n'y a plus qu'un seul et unique Souverain devant qui l'homme, les Nations et leurs chefs doivent attendre respectueusement la portion de ses droits qu'il lui plaira de leur distribuer sous la plus stricte responsabilité.

Comment l'homme, les peuples et leurs chefs se plaindraient-ils de se voir ainsi partagés? N'est-ce pas assez pour eux de pouvoir être les administrateurs de

l'éternelle justice, les cultivateurs de ses vivants et fertiles domaines, enfin d'être sur la terre par leurs vertus, leur zèle et leur droiture, les représentants de l'unique souverain des êtres ?

D'ailleurs, l'impuissance de l'homme en fait de souveraineté, hors de sa sphère inférieure et rétrécie est prouvée par le fait et d'une manière irrévocable.

Par une cause que la philosophie rejette, parce qu'elle juge beaucoup plus qu'elle n'examine, mais qui n'est pour la raison simple que cette évidente dégradation de l'homme, que la nature entière prononce à tous les instants de sa durée, il n'est resté notre disposition que deux de nos facultés, *la volonté* et *l'action*. C'est pourquoi l'un ne voit réellement que deux pouvoirs parmi les hommes, celui de l'administration et celui de l'exécution. Celui de la pensée fixe ou de la législation éclairée et invariable ne s'y trouve pas, et est le seul qui ne soit point descendu avec nous : il est demeuré

dans les mains du véritable souverain qui s'est réservé par là le moyen de nous faire sentir quels étaient nos droits primitifs, et quel est le prix de ce qui nous manque ; et Voltaire n'a jamais été si vrai que quand il a dit dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot *idée*, « que la pensée n'était point à nous » ; car si la pensée n'est point à nous, et que cependant nous ayons tous des pensées, il faut bien qu'elles nous viennent de quelque part. Aussi les maîtres des Nations ne sont-ils qu'une caricature de la vérité, puisque la pensée n'étant point en eux, ils veulent cependant être à nos yeux comme s'ils en possédaient la source même. Aussi le mot souverain dans cet ordre radical, est-il un être de raison dès qu'on veut l'appliquer à un homme : aussi l'homme qui se donnerait pour législateur dans l'ordre supérieur dont je parle, serait-il un être qui prendrait sa volonté pour sa pensée et qui s'attribuerait une pensée qui ne lui appartiendrait pas.

En effet, quand les hommes sont réduits à eux-mêmes, on se trouve toujours en deçà ou au-delà de la loi qu'ils établissent et qu'ils créent, parce que n'étant que des êtres d'administration et d'action, ils ne se trouvent plus en mesure quand il s'agit de législation, c'est-à-dire quand il faut mettre en jeu la pensée, parce que cette pensée qui en eux est ou obscure ou nulle, reste là, tandis que leur action procède toujours, soit en bien, soit en mal mais communément plus en mal qu'en bien.

Et dans le vrai, que l'on compare la marche des Souverains purement humains, avec leurs codes de lois, on ne les trouvera presque jamais les uns auprès des autres ; on ne leur verra produire, soit lorsqu'ils démolissent, soit lorsqu'ils bâtissent, que des œuvres figuratives et qui sont toujours des œuvres à recommencer parce que leur force exécutrice ne procédant point de la loi, on ne trouvera là que des enfants sans mères et des mères sans enfants ; au lieu que dans

l'ordre supérieur, la loi et l'action sont toujours unies, parce que la loi y procède continuellement de la pensée, et que l'action y procède continuellement de la loi.

Mais quoique la loi et l'autorité, prises dans l'ordre supérieur, n'appartiennent qu'à un seul et unique souverain suprême, puisqu'elles sont l'une et l'autre l'expression de son éternelle raison et de son immuable sagesse, il n'en est pas moins vrai que les lois des peuples et les puissances humaines elles-mêmes, toutes défectueuses qu'elles puissent nous paraître, méritent toujours notre respect et notre soumission, quand elles ne violent pas évidemment les droits de l'homme, parce que, quand elles ne sont qu'informes nos yeux, nous ne pouvons prononcer qu'elles ne soient pas secrètement liées à la loi d'en haut qui embrasse tout dans l'immensité de ses vues, qui fait mouvoir chaque ressort de son œuvre selon ses plans, et qui répand alternativement et quand il le faut, sur les Nations, les ténèbres et la lumière.

Quand ces puissances humaines violent évidemment les droits de l'homme, et que par leurs extravagantes fureurs elles se changent en puissances animales et brutes, il n'y a plus alors aucune moralité ni divine ni politique qui interdise à l'homme de les repousser. Lorsque, par une autorité, quelque légitime qu'elle soit, un homme est jeté dans l'arène et livré aux bêtes, on se peut pas lui faire une loi de se laisser paisiblement déchirer par leurs dents meurtrières et de ne se pas défendre s'il le peut. Or ce droit de l'homme ne change point lorsque ces puissances humaines descendent elles-mêmes dans l'arène, et se transforment en animaux féroces pour le dévorer.

Je termine ici, mon ami, le petit nombre d'observations politiques que je t'ai annoncées et, pour me résumer en peu de mots : l'intelligence de la loi supérieure et divine et le pouvoir qu'a l'homme de l'administrer quand il est pur, voilà les droits sublimes de l'homme sur la terre ; voilà quels doivent être l'esprit et l'œuvre des gouvernements : l'ordre et le bonheur des associations humaines, fondés sur la culture et l'extension du règne de la justice et de la vérité ; voilà le fruit qui doit résulter de tous ces germes ; et sans que je creuse plus profondément aujourd'hui ces matières, je crois t'avoir offert dans ces courtes réflexions, les bases les plus régulières qui aient été posées jusqu'à présent à l'édifice de la législation et de la politique.

Ce n'est pas qu'elle n'ait toujours été près de nous la clef de toutes ces notions naturelles, morales, politiques et philosophiques que tu viens de parcourir, et qui ne me semblent pas aisées à renverser. En effet, cette clef embrasse tous les mondes par son universelle et pénétrante activité ; cette clef est double sans cesser d'être une, comme la médiane musicale a la propriété d'être majeure et mineure

sans cesser d'être centre, c'est-à-dire qu'elle est à la fois le principe et l'homme, sans cesser d'être un seul être, et sans que pour cela l'homme soit le principe; comme dans la médiane musicale, la majeure contient la mineure, mais la mineure ne contient pas la majeure. Cette clef n'opère point qu'elle ne parle et elle ne parle point qu'elle n'opère; elle ne fait pas un mouvement, qu'elle n'ouvre et ne ferme à triple tour, parce qu'elle est la racine de tout ce qui est, le foyer conservateur de tout ce qui peut être, et la barrière de tout ce qui n'est pas: c'est pourquoi elle renferme les sources de la véritable souveraineté et des véritables lumières; et comme telle, elle est seule le lieu de repos de l'esprit de l'homme, ainsi qu'elle est seule le lieu de repos de son cœur: mais si tu me demandais de te la désigner par un nom, je ne te répondrais que par du silence, m'étant expliqué assez clairement pour que tu m'entendes.

Je rentre donc avec toi, dans nos simples spéculations, et je te ramène à ce que je t'ai dit au commencement de cet écrit, que les mouvements politiques dans lesquels nous nous agitions, ne me paraissaient être aux yeux de Dieu que des voies par lesquelles il nous prépare à des félicités plus grandes que nous ne pensons. Car la marche imposante de notre majestueuse révolution, et les faits éclatants qui la signalent à chaque instant, ne permettent qu'aux insensés ou aux hommes de mauvaise foi de n'y pas voir écrite en traits de feu l'exécution d'un décret formel de la Providence: l'on peut dire que l'œuvre est comme faite de sa part, quoiqu'elle ne le soit pas entièrement encore de la nôtre. Sa main, comme celle d'un chirurgien habile, a extirpé le corps étranger, et nous éprouvons toutes les suites inévitables d'une douloureuse opération, et les maux attachés aux pansements de la plaie; mais nous devons supporter avec patience et avec courage ces douleurs, puisqu'il n'en est aucune qui ne nous avance vers la santé.

Je me rappelle aussi avoir comparé quelquefois l'état politique des hommes sur la terre à un édifice composé d'un souterrain, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. J'ai vu que les gouvernements humains, soit sacerdotaux, soit séculiers, sous quelque forme qu'ils fussent, avaient précipité presque tous les peuples dans le souterrain. Or les Français, par l'effet naturel de leur révolution, sont sortis de ce souterrain et sont montés au rez-de-chaussée; mais, tant qu'ils n'auront pas monté jusqu'au premier, ils n'auront pas entièrement consolidé leur œuvre; et je présume que c'est à cet étage-là que la Providence a le dessein de les amener, afin qu'ils soient préservés, non seulement des ténèbres du souterrain, où l'on ne voit rien du tout, mais aussi des bornes étroites du rez-de-chaussée, d'où l'on ne voit que ce qui est près de la maison, tandis que de l'étage supérieur on distingue un plus grand espace, et on est plus dans le cas de surveiller l'ennemi.

La Providence laisse aux Français, comme aux autres peuples, le soin de tous ces traitements secondaires, de toutes ces législations inférieures qui ont rapport à leurs finances, à leur police, à leurs administrations, toutes choses qui, quoiqu'utiles et nécessaires, ne sont que la surface de l'œuvre et qu'on pourrait regarder pour ainsi dire comme n'étant que les affaires du ménage : elle leur laisse, dis-je, ces sortes de soins, parce que lorsqu'ils commettent des maladresses dans cet ordre de choses, leur simple raison naturelle leur suffit pour s'en apercevoir et pour se redresser s'ils le veulent ; et il n'y a que les crimes qu'elle évoque directement à son tribunal ; mais elle se réserve, au milieu de toutes ces occupations externes, de les amener à leur insu à la connaissance des plans de sa sagesse et de leur en faire parvenir les fruits, car elle peut attendre de l'âme de l'homme d'autres œuvres et d'autres résultats que ceux qui ne concernent que de leur être. Et véritablement ce serait une contradiction insoluble dans l'auteur des choses, d'avoir créé l'homme avec de si vastes et de si sublimes facultés, pour qu'il les concentrât exclusivement dans des objets où elles ne peuvent trouver ni leur repos ni leur pâture, et c'est la propre nature de l'homme, qui dans ses stériles occupations, le place, malgré lui, au-dessus de lui-même.

En effet, si d'après tout ce qui vient d'être exposé, toutes les associations de l'homme, pour être conformes à leur objet peuvent prétendre à la sublimité de la théocratie divine, spirituelle et naturelle, quelle que soit la forme de leurs gouvernements, il est donc certain que les facultés de l'homme sont bien supérieures à ces objets précaires que nous venons d'appeler les affaires du ménage, et qui en dernière instance se réduisent, chez tous les peuples, à donner, aux contributions publiques un autre mode, aux marques dignitaires et aux vêtements distinctifs une autre forme, aux autorités et aux administrations un autre nom. Tous les sens de la raison ne se révolteraient-ils pas de voir qu'il fallût massacrer des millions d'hommes et bouleverser le monde, pour prononcer sur de pareilles différences et finir par tourner toujours dans un cercle de résultats aussi peu substantiels et aussi étroits ?

Non, l'énigme des choses humaines doit avoir un mot plus important et plus significatif. Or, ce mot, je crois le voir écrit dans la sublime nature de l'homme, et dans le désir que doit avoir sans cesse la Providence de le rapprocher de plus en plus de son véritable emploi. Tout en laissant les hommes administrer les choses d'en bas, elle voudrait aussi leur rendre le goût de l'administration des choses d'en haut, puisqu'elle sait qu'ils ont tous les moyens pour cela, et que ces moyens seraient toujours prêts à se développer, si ces hommes insensés et méchants ne s'y opposaient pas eux-mêmes, et ne nous montraient pas si souvent le doigt de l'homme à côté du doigt de Dieu.

Je te le répète donc ici solennellement ; je crois voir dans notre étonnante révolution un dessein marqué de la Providence de nous faire recouvrer à nous, et successivement à bien d'autres peuples (quoique je ne sache pas par quel moyen) le véritable usage de nos facultés, et de dévoiler aux Nations ce but sublime qui intéresse la société humaine tout entière, et embrasse l'homme sous tous les rapports. Aussi l'œil philosophique goûte un secret plaisir de voir notre gouvernement faire tourner comme de lui-même l'institution nationale du côté des mœurs, sans lesquelles il n'y a point de société naturelle ; la loi vers l'égalité et la justice universelle, sans lesquelles il n'y a point de société civile ; la raison vers un Être-suprême dont le cœur de l'homme est reconnu publiquement pour être le vrai temple ; parce que sans cet Être suprême, il n'y aurait point d'association naturelle, civile ou politique qui fût solide, puisqu'il n'y aurait point de sagesse, point de justice, et point de puissance.

Ce ne serait donc point un tableau imaginaire que celui qu'on pourrait faire dès à présent du bonheur que nous devons nous promettre de notre révolution lorsque la main de la Providence l'aura conduite entièrement à son terme : époque toutefois que l'œil de l'homme ne peut pas calculer, parce que cette même Providence aime à marcher dans des voies cachées, et à ne montrer ses secrets que sous des nuages, pour ménager le faible qui pourrait être ébloui de leur splendeur, pour les dérober à l'impie qui les profanerait et pour maintenir le juste même en surveillance et le préserver de l'engourdissement : car n'oublions pas que la qualité première de l'homme étant d'être administrateur des choses divines, il peut user pour son profit comme pour son désavantage, des talents qui lui sont confiés, et les merveilles que nous annonce la révolution ne sont pas promises aux serviteurs infidèles.

Je laisse à ton éloquence à tracer le tableau de ces merveilles ; tu en trouveras les couleurs dans ton cœur, et tu sentiras que l'œil de la Providence ne se ferme pas plus sur notre pays qu'il ne se ferma sur Ninive dont les habitants n'étaient pas meilleurs que nous : que si dans ce grand drame qui vient de s'ouvrir et où toutes les nations de l'univers doivent à leur tour remplir un rôle, elle nous a appelés pour représenter dans la première scène, et qu'en conséquence elle ait ouvert sur nous les premiers ses temps de justice, elle ouvrira aussi sur nous les premiers ses temps de clémence et de lumières.

Tu reconnaîtras avec joie que son dessein a été de nettoyer son aire avant d'y apporter le bon grain ; que loin de nous vouer à l'anéantissement de toute religion, elle saura bien en faire naître une du cœur de l'homme qui sera plus pure et moins mélangée que celles que les Souverains autorisent et font disparaître par leurs seules puissances et par leurs volontés humaines ; mais aussi qui

ne sera plus susceptible d'être infectée par le trafic du prêtre et par l'haleine de l'imposture, comme celle que nous venons de voir s'éclipser avec les ministres qui l'avaient déshonorée : ces ministres qui, tandis qu'aucun gouvernement ne devrait marcher que sous l'égide de la prière, ont forcé le nôtre, pour sa sûreté, à rompre toute espèce de rapport avec cette prière, à la retrancher de lui tout entière, comme étant devenue pestilentielle, et à être ainsi le seul gouvernement de l'univers qui ne la compte plus parmi ses éléments, phénomène top remarquable pour échapper aux observateurs instruits dans les lois de l'équilibre de la justice et des compensations divines.

Tu pourras même trouver des bases à cette consolante espérance, jusque dans nos excès et si j'ose le dire, jusque dans nos fureurs presque inséparables des crises révolutionnaires, qui comme les remèdes violents ne peuvent ranimer les humeurs salutaires du malade, qu'en mettant à découvert toutes les humeurs corrosives et malfaisantes ; car si tout est vif dans les vengeances des hommes, dans leurs justices, dans leurs passions mêmes et dans les maux lamentables qui en sont les suites, ne devons-nous pas croire que tout serait vif aussi dans leurs vertus, s'ils s'occupaient davantage de justifier et de réaliser en eux le sens de ce beau nom ?

Croyons donc par analogie que la Providence ne peut manquer de nous offrir les mêmes dédommagements et la même balance : croyons que si elle est si sévère et si vive dans les actes de sa colère, elle est plus vive encore dans sa douceur et dans son amour, et qu'elle sera encore bien plus près de nous exaucer, lorsque nous implorerons son indulgence et sa bonté vigilante sur nos semblables, que lorsque nous songeons à conjurer sur eux sa main vengeresse, et qu'ainsi le bonheur de la terre sera, pour ainsi dire, dans la main de l'homme, puisqu'il aura le droit d'aller le puiser jusque dans cette unique source de tout ce qui est bon.

Car n'oublions pas quel est le premier et le plus beau de nos droits en qualité d'hommes ; de pouvoir tous exercer, même dans l'ordre supérieur, le sacerdoce de la bienfaisance envers nos semblables ; c'est d'exposer les maux et les douleurs de la terre à l'éternelle sagesse dont l'œil trop sain et trop pur ne les apercevrait pas sans cet intermède ; c'est d'émouvoir par là le cœur de cette suprême Providence, et d'en faire descendre sur nos concitoyens le baume régénérateur qui seul convienne à leurs plaies et qui puisse leur rendre la vie. Mais n'oublions pas non plus que si nous cessons un instant d'employer tous nos efforts à nous maintenir en état de remplir ce divin ministère, nous pouvons par là laisser en proie à la mort tous ceux que nous aurions eu le pouvoir d'en arracher, si nous eussions cultivé la justice ; et pour ne point négliger ces devoirs sacrés, tâchons de ne jamais perdre de vue, que l'homme avait été fait pour être la prière de la terre.

*LETTRE À UN AMI*

Adieu, mon ami; salut et fraternité.

# ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE

Aussi les voit-on se retourner dans tous les sens,  
pour établir les associations humaines,  
sans s'être jamais élevés jusqu'au degré  
où elles nous montreraient leur formation et leur base originelle.

*Lettre à un ami sur la Révolution française*

## INTRODUCTION

Je viens de nouveau examiner cette question profonde, qui, jusqu'à nos jours, avait résisté aux efforts des observateurs, tant le sujet est vaste et réfractaire à nos abusives instructions. Ce sera toujours l'âme humaine qui me servira de flambeau, et cette lampe à la main, j'oserai marcher devant l'homme dans ces obscurs souterrains, où tant de guides, soit trompés, soit trompeurs, l'ont égaré, en l'éblouissant par des lueurs fantastiques, et en le berçant jusqu'à ses derniers instants avec des récits mensongers, mille fois plus pernicious pour lui, que l'ignorance de son premier âge. Les publicistes n'ont écrit qu'avec des idées dans une matière où ils auraient dû n'écrire qu'avec des sanglots. Sans s'inquiéter de savoir si l'homme sommeillait ou non dans un abyme, ils ont pris les agitations convulsives de sa situation douloureuse pour les mouvements naturels d'un corps sain, et jouissant librement de tous les principes de sa vie; et c'est avec ces éléments caducs et tarés qu'ils ont voulu former l'association humaine et composer l'ordre politique. Pouvaient-ils plus grossièrement abuser l'homme!

Si je lui promettais à mon début de ne le point égarer comme eux, je nuirais d'avance à ma cause, et le lecteur ne voyant d'abord que de la présomption dans ma promesse, s'armerait d'autant contre mes raisons. Si cependant je n'avais à lui offrir que les mêmes solutions que je viens de combattre, ce serait joindre la mauvaise foi à l'inconséquence, que d'oser prendre la plume. Je me contenterai donc de remettre les pièces du procès sous ses yeux, évitant, autant que je le pourrai, de réveiller sa prévention, mais ne cherchant point à capter sa bienveillance. Qu'il sache seulement que je suis le premier qui ait porté la charrue dans ce terrain à la fois antique et neuf, dont la culture est si pénible, vu les ronces qui le couvrent et les racines qui se sont entrelacées dans ses profondeurs. Qu'il sache enfin qu'en me plongeant dans le précipice, comme un autre Curtius, je me dévoue, non point au désir ni à l'espoir de vivre dans la mémoire des hommes, qui est aveugle et précaire, mais au désir et à l'espoir de vivre dans la mémoire de la vérité, à qui rien n'échappe, et qui ne glorifie que ce qui doit être.

DU BUT AUQUEL TENDENT  
TOUTES LES ASSOCIATIONS HUMAINES

Malgré les énormes abus des pouvoirs qui gouvernent la terre, toutes les associations humaines, de quelque genre qu'elles soient, ont intégralement un but unique qui frappe les yeux, et que personne ne peut contester. Car on le voit écrit, non seulement dans le désir intime des gouvernés, mais encore dans toutes les hypocrisies des gouvernants, qui sont obligés de colorer de son nom leurs maladresses ou leurs brigandages, et qui tout en molestant l'espèce humaine dans ses possessions, dans son repos, dans sa vie même, ne se permettent pas cependant de nier formellement ce but authentique, et de mentir hautement à la pensée de l'homme.

Or, ce but, ce terme auquel tendent en réalité les gouvernés dans toutes les associations humaines, et où tendent au moins en paroles les gouvernants, quel est-il? N'est-ce pas de voir régner et d'établir parmi les hommes assemblés et dans la force souveraine qui se présente pour les régir, une justesse, une justice, une sagesse, une prévoyance protectrice, une sorte d'ordre puissant et fécond, inconnu à l'être purement animal et non intelligent, un ordre qui n'appartienne qu'à la classe distinguée de l'homme, c'est-à-dire, qu'à la classe pensante, et qu'à la source de la pensée, et par conséquent qui soit divin, puisque, selon toutes les notions humaines, il n'y a qu'une pareille source d'où puissent dériver tous ces caractères?

Nous ne nous égarerons donc point en disant que c'est aux fruits purs de la pensée divine et à la base même de cette lumière positive que les publicistes et les instituteurs des nations veulent aussi atteindre dans toutes leurs doctrines, puisqu'ils ont tous la prétention d'y être arrivés, et l'assurance de vouloir nous le persuader, lors même que, par leurs méprises et leurs ténèbres, ils s'en tiennent à une si grande distance, et semblent nous mener au terme opposé.

En effet, si le but auquel ils veulent nous conduire est cet ordre puissant et fécond, inconnu à l'être purement animal et non intelligent, pourquoi vont-ils donc chercher les éléments de l'association humaine dans les simples besoins de notre être matériel et physique?

Parmi les nombreux publicistes qui ont fait ce faux pas, je citerai seulement Helvétius, dans son *Essai sur le droit et les lois politiques du gouvernement français*.

Il fait naître du travail libre l'amas des subsistances; et de l'amas des subsistances, il fait naître la propriété, qu'il regarde alors comme étant de droit naturel; et enfin de la prévoyance naturelle à l'homme, il fait naître la réunion des forces pour la conservation des subsistances, et par conséquent, selon lui, la formation des associations.

Mais dans tout ceci, je ne vois rien qui s'élève au-dessus de la classe non intelligente et purement soumise à la loi physique. Car j'aperçois parmi les animaux plusieurs espèces qui s'adonnent au travail pour l'amas de leurs subsistances, et qui, pour les conserver, quand elles sont menacées, vivent aussi en association, sans que cependant il dérive delà un état social politique conforme à ce but sublime dont nous venons de parler, et que les publicistes se proposent; et même le mot *libre*, qu'emploie Helvétius pour peindre le travail de l'homme, ne prouve rien ici; car le travail en question a dû, selon les écrivains, avoir lieu d'abord pour l'individu, avant que cet individu fût membre du corps social, et que sa possession devint propriété; ainsi, ce travail matériel *libre* individuel n'explique point le passage de l'état naturel à l'état politique, et ne se montre point évidemment comme l'élément primitif de l'association, puisqu'un homme qui ne posséderait rien ne pourrait jamais devenir membre de la société.

D'un autre côté, cette prévoyance que les publicités accordent à l'homme, parce qu'ils ne connaissent que l'homme civilisé, est bien loin de se trouver universellement dans l'homme sauvage qu'ils étudient mal, et duquel cependant ils veulent faire dériver tous les ingrédients moraux dont ils ont besoin pour composer leur homme politique. En effet, Rousseau, qui en ce genre, n'a pas remonté plus haut qu'eux, nous dit que certains sauvages vendent le matin leur hamac, sans songer qu'ils en auront besoin le soir pour dormir.

Les publicistes ne sont guère mieux fondés dans leur opinion sur la propriété considérée comme base de l'association. Le voyageur le Vaillant nous dit, que parmi les Hottentots, nul n'a le droit de retenir ce qui appartient à tous, et que la moindre inégalité serait la source des plus grands malheurs; il dit aussi que tel est le caractère du vrai sauvage, et que telle est la nature.

Si la propriété en commun est celle de la nature, la propriété individuelle ne l'est donc plus, ou elle n'a dû marcher qu'après l'autre, ainsi qu'en a jugé Rousseau, lorsqu'il a dit que celui qui, le premier, enferma un champ et le regarda comme à lui, fut l'ennemi du genre humain.

Par conséquent, cette propriété individuelle ne sera point le premier élément de l'association, ou bien il faudra se contredire, et montrer maintenant cette propriété individuelle comme antérieure et plus naturelle que la propriété commune; ensuite il faudra nous montrer par la même inconséquence l'ordre social

civilisé des grands peuples, comme étant d'un degré plus près de la nature que l'ordre sauvage, puisque parmi ces grands peuples civilisés, on est bien loin de la propriété commune, et que chacun n'y songe qu'à sa propriété particulière.

Si, d'une part, l'association que l'on suppose avoir été dans le sauvage, le fruit de l'amas des subsistances se trouve aussi dans les animaux, si, de l'autre, la prévoyance que les publicistes supposent dans cet homme sauvage ne se trouve pas en lui universellement, ceux de ces publicistes qui sont de bonne foi conviendront ici qu'il était difficile de se former un ensemble plus complet de contradictions et de difficultés inadmissibles que celui où ils s'exposent, en prenant, dans des sources aussi mélangées et aussi ténébreuses, la première pierre de leur édifice.

Ce sera bien pis lorsqu'ils voudront amener cet édifice jusqu'à sa perfection, c'est-à-dire, jusqu'à ce contrat social, qui doit être comme l'axe de la roue politique, et le point d'où elle reçoit et où aboutissent tous ses mouvements.

C'est sans doute une belle conception que celle d'une *association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant.* (Contrat social, liv. I, Ch. VI.)

C'est une belle conception que celle d'un *corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix, lequel reçoit de ce même acte d'association son unité, son moi commun, sa vie et sa volonté* (Ibid.). C'est, dis-je, une belle conception que celle *de cette personne publique qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, et qui prenait autrefois le nom de cité* (Ibid.).

Mais le palais d'Armide est aussi une belle conception ; néanmoins, la fée qui l'a bâti d'un coup de sa baguette ne nous l'a donné que comme une fiction et non point comme une réalité ; or, si pour concourir à notre agrément, elle a usé si ingénieusement du droit de feindre qui lui appartient, si dans cet ordre de choses tout ce qui est agréable est légitime, il n'en est pas de même de l'histoire sociale et politique de la famille humaine. Le droit de fiction est refusé au grave publiciste qui, par les abus de sa pensée, pourrait nous repaître d'imposantes chimères au lieu des solides vérités dont nous avons si grand besoin.

## SOURCE DE L'ERREUR DES PUBLICISTES

Heureusement qu'avec une légère attention on voit bientôt s'évanouir la féerie politique de tous nos publicistes.

1°. Rousseau lui-même, en nous exposant les clauses de ce contrat prétendu, avoue ingénument qu'elles n'ont jamais été formellement énoncées (*Ibid.*). Ce qui est, dans le vrai, détruire d'une main ce qu'il bâtit de l'autre. Il ne devait pas laisser lutter les élans de son génie contre le poids des faits, s'il n'était pas sûr de n'en être pas écrasé; et, dans le vrai, si ce pacte social, qui demande dans les volontés un si grand ensemble, et dans les facultés morales et intellectuelles un si grand développement, avait jamais eu lieu tel qu'on voudrait nous le présenter, comment serait-il possible qu'un si grand monument, composé à la fois de tous les dons des hommes, ne nous eût transmis, malgré les ravages des siècles, aucune trace de son existence?

2°. Dès que l'usage d'amasser des subsistances n'est point commun à tous les peuples, et qu'il n'y a point primitivement pour eux de propriété particulière quand ils sont en corps, on voit que si l'association n'a pu être enfantée par la nécessité de conserver cet amas de subsistances, il est encore plus impossible que ce motif devienne positivement le lien du contrat social et politique, puisque l'objet même de ce contrat n'est pas toujours présent, et qu'il n'est point universel parmi les sauvages où les publicistes vont prendre leurs exemples.

3°. Si nous ne trouvons pas non plus universellement dans le sauvage cette prévoyance nécessaire pour former même la plus simple association politique à la manière des publicistes, quoiqu'il en forme si souvent de guerrières pour sa défense, comme plusieurs espèces d'animaux, à plus forte raison ne trouverons-nous en lui ni cette prévoyance si perçante et si mesurée, ni ces profondes et délicates combinaisons, d'où seules aurait pu résulter ce superbe contrat politique, que les plus sages têtes ont tant de peine à composer malgré toutes leurs lumières et leur sagacité, et qu'elles sont obligées en dernier résultat de réduire comme nous au rang stérile d'une belle conception; car il vaudrait autant nous dire que ce sont les enfants de Rome et d'Athènes qui ont imaginé et établi le Sénat et l'Aréopage.

Si pour former ce sublime pacte social nous ne trouvons dans notre être intérieur aucun des éléments qu'exige nécessairement une semblable entreprise,

n'est-il pas plus que probable que ce n'est point dans l'ordre humain simple et réduit à lui-même que résident les matériaux de ce vaste édifice ?

Nous pouvons donc dès à présent constater la véritable cause qui empêche les publicistes d'atteindre à ce but vaste, fécond et lumineux auquel ils tendent. Leur défaut essentiel est le même que celui de tous les philosophes naturalistes, c'est de vouloir faire dériver l'ordre moral quelconque de la seule région des sensations animales et de nos besoins purement physiques, tandis que, dans notre pensée saine et dans notre réflexion bien ordonnée, nous sentons que les causes doivent toujours être supérieures aux effets, au lieu que dans l'hypothèse que je viens de combattre, ainsi que dans toutes celles de cette classe, les effets seraient de beaucoup supérieurs aux causes.

Si forcément ils laissent filtrer dans leurs tableaux quelques nuances de la nature vive de l'homme, ils les altèrent et les déshonorent en ne les appliquant qu'à la subsistance de son être matériel et aux soins de l'homme animal, tandis que, selon la logique la plus rigoureuse, chaque faculté doit être employée à des choses de sa classe, et à produire des fruits de son ordre, quand même ils ne lui seraient point égaux.

Rousseau, qui a quelquefois approché du terme plus que les autres, semble ne l'aborder que pour s'en éloigner ensuite avec le vulgaire des penseurs. Il commence par regarder la famille comme la plus ancienne des sociétés et comme la seule société naturelle ; mais après avoir eu cette idée très louable, et qui eût tout expliqué s'il l'eût approfondie davantage, il dissout le lien naturel de cette société, dès que le besoin physique des enfants cesse ; et, selon lui, si cette société continue, ce n'est plus naturellement, mais volontairement et par convention : soit ; mais en admettant cette convention volontaire, elle doit changer d'objet, puisque l'homme change d'âge à cette époque, et que la moralité est censée s'élever alors en lui comme un flambeau qui lui découvre d'autres besoins que ceux de son être physique.

On a regret de voir un aussi beau génie ne pas arriver jusqu'au but ; on a regret qu'il ne sente pas jusqu'au vif que l'homme-esprit a aussi une nature qui lui est propre, et dont les besoins réciproques peuvent et doivent former une société bien plus solide et plus impérieuse encore que celle qui ne repose que sur les liens physiques et les besoins de la matière ; on sent que, dans cet écrivain, le spécieux et l'apparent prennent la place de la vérité. On sent même jusqu'au goût de terroir, et on voit dans son système social le citoyen de Genève tout imbibé des belles conventions de son pays, s'infiltrer involontairement et par habitude jusque dans l'homme de la nature ; on sent enfin que, s'il croit par intervalle à l'homme-esprit, il ne considère néanmoins que l'homme rétréci et comme animalisé par

## ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE

toutes nos relations et tous nos besoins politiques, et ainsi il éloigne lui-même la seule clef qui pouvait lui ouvrir la région du véritable homme social. Il rend bien justice aux idées de liberté et de volonté ; mais, à force de ne porter ses regards que sur la chose politique civile, il ne donne à ces deux mots que les droits dont ils devraient se défendre, et ne nous montre point le véritable usage auquel l'homme social devrait les employer. En un mot, il examine, comme tous les autres publicistes, les lois et les conventions que, selon lui, ces deux facultés ont faites ou ont dû faire ; et il fallait seulement examiner les lois et les conventions qu'elles auraient dû suivre. Il fallait dire à ces facultés : *Connaissez les lois et les conventions immuables qui sont avant vous ; remplissez-les, et alors l'ordre social sera dans sa mesure.* Car ce serait une nouveauté inouïe dans toutes les classes et dans toutes les séries des êtres, qu'il y en eût un seul qui fut envoyé par sa source dans une région où il eût à faire les lois selon lesquelles il devrait vivre ; où il ne trouvât pas ces lois toutes établies, et où il eût autre chose à faire que de s'y conformer : axiome que nous ne craignons point de soumettre à l'examen des plus sévères observateurs, et qui d'avance nous apprend le cas que nous devons faire de toutes ces lois que l'homme politique se fabrique lui-même tous les jours.

Puisque les plus savants publicistes s'égarent ainsi lors même qu'ils paraissent chercher de bonne foi le but de l'association humaine, et le point originel d'où elle dérive, portons-nous donc vers d'autres sentiers, si nous ne voulons pas commettre les mêmes fautes, et tomber dans les mêmes erreurs.

LE BUT VÉRITABLE DE L'ASSOCIATION HUMAINE  
NE PEUT ÊTRE AUTRE CHOSE QUE LE POINT MÊME  
D'OÙ ELLE EST DESCENDUE PAR UNE ALTÉRATION QUELCONQUE

L'homme ténébreux et inconséquent veut n'être qu'animal et brute lorsqu'il s'agit de ses passions et du règne de toutes les sensualités de sa matière ; il veut être esprit et plus qu'esprit lorsqu'il s'agit de sciences, de connaissances, et des lumières qui appartiennent au règne de la vérité. C'est de ces deux sources si constantes et si contraires que résultent tant de diverses opinions et tant de disputes infructueuses sur la nature de l'homme. Quoique cette question, si l'homme est un être spirituel, soit décidée négativement par ceux qui se rangent du parti des sens, quoiqu'elle puisse être indécise pour ceux qui sont tantôt le jouet de leurs sens, tantôt entraînés par leur orgueil, on ne s'attend pas ici qu'après tout ce qui a précédé, et tous les témoignages consignés dans nos autres écrits, nous nous déclarions pour un autre avis que celui de l'affirmative. Oui, nous reconnaissons authentiquement l'homme comme étant un être spirituel entièrement distinct de la nature, quoiqu'il soit combiné et comme fondu avec cette substance hétérogène ; et nous ne craignons pas qu'aucune proposition contraire puisse renverser les bases sur lesquelles nous avons plusieurs fois appuyé cette vérité dans nos ouvrages. Or, c'est de cette idée fondamentale que vont sortir tous nos principes sur l'association humaine : c'est pourquoi le lecteur qui n'aurait pas la même croyance que nous sur la nature de l'homme, peut se dispenser d'aller plus loin. Entrons en matière.

Si l'homme est esprit, ainsi que je me fais gloire de le reconnaître, tout ce qui sort de lui doit avoir eu primitivement le caractère de l'esprit ; car c'est une loi à l'abri de toute contestation, que tout être quelconque doit offrir des résultats et des productions de sa nature, et par lesquelles on la puisse évidemment discerner. D'après ce principe, non seulement tout ce qui sort de l'homme-esprit doit avoir eu primitivement le caractère de l'esprit, mais en outre avoir eu encore le caractère d'un esprit régulier, et ordonné dans toutes ses mesures, attendu que l'agent suprême, dont il ne peut émaner que des êtres qui soient esprits, n'en peut laisser sortir de lui aucun qui n'ait en soi ces sages et éminentes propriétés.

Lors donc que l'on voit la pensée de l'homme produire des œuvres et des conceptions puisées tantôt dans des irrégularités de ce même esprit, on peut as-

surer que ces œuvres et ces conceptions désordonnées tiennent à une altération quelconque, et qu'elles ne sont point le produit de ses facultés primitives qui ne devaient rien manifester de semblable. On peut assurer cependant aussi que ces résultats irréguliers n'excluent pas en lui le désir d'en produire de plus parfaits; qu'ils sont souvent, au contraire, le fruit de ce même désir, puisque tout être a un penchant radical pour sa vraie nature et pour la manière d'être, à laquelle il est appelé par son origine; vérité que le malade nous prouve jusque dans ses délires, au milieu desquels il ne tend pas moins à la santé, qui est son état naturel. Enfin, on pourrait dire que dans les désordres mêmes de sa pensée, l'homme est un être qui cherche à remonter à un point d'où il était descendu. C'est ainsi qu'un homme tombé dans un précipice commence à gravir sur quatre pattes comme les animaux, tandis qu'auparavant il marchait droit sur ses deux pieds comme les autres hommes; et quoiqu'il se traîne, quoiqu'il retombe même, à chaque tentative qu'il fait pour se relever, le but qu'il se propose n'en est pas moins évident.

Aussi voit-on que les soins et les agitations universelles que les hommes se donnent sur la terre, en tous les genres, ne sont que comme autant d'efforts qu'ils font pour retourner à un terme pour lequel ils sont faits, et dont ils sentent la privation les tourmenter: n'est-ce pas là en effet ce mobile secret et antérieur à l'orgueil même qui pousse les hommes aux travaux de l'esprit, à la culture des talents, à la poursuite de l'autorité et de la gloire? Ils s'attachent à la conquête de tous ces objets comme à une sorte de restauration, comme s'ils cherchaient à recouvrer ce dont ils ont été dépouillés; et ce perfectionnement ou cette restauration dont les hommes s'occupent, pour ainsi dire, universellement, quoique sous des signes si divers, n'est rien moins, comme nous l'avons vu, que la jouissance de tous les droits de la pensée pure et divine, et de paraître réellement des êtres divinisés.

Cette ardeur universelle à paraître tels, et ce besoin que nous sentons de rencontrer des hommes qui jouissent réellement de ces distincts privilèges, indiquent assez, ce me semble, que cette perfection ou ce terme régulier vers lequel les hommes tendent, ne leur est ni étranger ni impossible à atteindre; j'oserais même dire que cette tendance vers ce terme régulier serait une preuve qu'ils y ont été, et qu'ils ne feraient par là que s'efforcer de rentrer dans leurs vraies mesures; et ce serait la nature physique elle-même qui viendrait ici à mon secours pour justifier ma conjecture.

Ne voyons-nous pas en effet que le degré où l'eau peut monter est toujours égal à celui d'où elle est partie; qu'ainsi pour elle le point de tendance et le point de départ ne sont absolument que le même point quant à l'élévation?

Ne voyons-nous pas que dans la végétation le grain quelconque que l'on sème

et terre arrive par sa loi ascendante jusqu'à la hauteur ou la région où il avait pris naissance, de façon que le terme de sa fructification ou de sa perfection est le même que le terme de son origine ?

Enfin, ne voyons-nous pas que dans la géométrie l'angle de réflexion est toujours égal à l'angle d'incidence ? Toutes vérités exactes et profondes qui paraissent comme la traduction sensible du livre des lois des êtres libres, et comme les modulations relatives et harmoniques de leur ton primitif et fondamental ?

Ainsi, en appliquant ce grand principe à l'objet qui nous occupe, et en observant la marche que suivent les hommes dans le tourbillon confus de leurs civilisations et de leurs associations, on peut juger, sans crainte de se tromper, que le terme auquel ils paraîtraient avoir envie de porter l'état social de la famille humaine, est certainement celui où elle était, ou bien où elle devait être à sa naissance, quoique leur séjour dans le précipice, où on ne peut nier qu'ils ne soient tombés, leur ait fait perdre le souvenir de cet état primitif, comme on voit tous les jours des hommes perdre connaissance à la suite d'une chute.

Oui, si c'est à la source pure de la pensée juste et divine, et à son atmosphère lumineuse qu'ils veulent ou au moins qu'ils feignent de vouloir élever toutes les parties et tous les ressorts de l'ordre social, on peut en conclure hardiment que l'association des hommes a dû commencer par son union avec cette source suprême de l'ordre et de la puissance, puisqu'il faut nécessairement que les deux points du jet d'eau se correspondent et soient les mêmes. D'ailleurs, il faut remarquer encore que ce n'est que par des efforts violents et convulsifs que les hommes tendent à ce haut terme, et qu'ils ne grimpent que laborieusement vers ce premier point du niveau, démonstration irrésistible qui prouve qu'ils en sont descendus ; car s'ils étaient à leur point naturel, on les verrait procéder régulièrement et doucement, comme fait la lumière du soleil qui se propage en paix et sans secousses, ou comme un fleuve qui suit tranquillement son cours.

D'après ce que nous venons de voir, on peut poser ici la pensée supérieure, prise dans sa plus grande régularité et dans sa puissance la plus vive, comme étant le principe originel de toutes les associations des hommes. Ce doit être une pensée sage, profonde, juste, fertile et bienveillante qui ait été le lien primitif de l'association humaine, puisque c'est une pensée de ce même genre que les publicistes et les législateurs semblent se proposer dans leurs doctrines et dans leurs lois, et qu'ils voudraient paraître avoir obtenue. Cette pensée pourrait se regarder comme un centre autour duquel se seraient constamment tenus rassemblés tous ceux des hommes qui se seraient laissés dominer par le charme de son empire doux et bienfaisant : c'eût été comme la racine vivante de l'arbre social, et cet arbre n'eût porté sur son tronc que des branches de son espèce, quoiqu'avec des propriétés diverses.

Je n'ai pas besoin de peindre ici le tableau de cet état primitif, je l'ai tracé suffisamment dans ma *Lettre sur la Révolution française*; et tout chimérique qu'il doive paraître à l'homme imprégné de toutes les substances opaques dont nous laissons journellement envelopper notre intelligence, il n'en paraîtra pas moins plausible à ceux qui se scruteront avec franchise et avec une entière résolution de parvenir jusqu'à la racine de leur être; parce qu'ils sentiront que cette racine de leur être n'est autre chose que cette pensée incommutable et divine qui est sans autre principe qu'elle-même, qui ne cesse d'agir dans la plus grande régularité et dans toute la vivacité de ses puissances; parce qu'ils sentiront, qu'à l'instar de toutes les productions quelconques, ils ne peuvent trouver le repos qu'en étant assis sur leur propre racine, et que cette racine que j'ai déclaré être la pensée suprême, n'a pu primitivement se couvrir que de rameaux intacts en qui elle fit pénétrer librement et sans obstacles toute la pureté de sa sève

Par l'altération évidente que l'espèce humaine a subie, et qui, comme je n'ai cessé de le répéter à toutes les pages de mes écrits, est mille fois plus démontrée par une seule des journalières inquiétudes de l'âme de l'homme, que le contraire ne peut l'être par tous les balbutiements des philosophes, l'homme s'est trouvé dans une situation bien inférieure à ce haut rang. La pensée sublime et divine, qui eût dû perpétuellement servir de centre et comme de noyau à son association primitive, s'est éloignée de lui, comme ne trouvant plus à se faire jour dans les

canaux de son esprit qu'il avait resserrés; mais en s'éloignant de lui, elle ne lui a retranché que ses jouissances, et elle ne lui en pas retranché le souvenir; c'est-à-dire qu'à l'instar des grands de la terre, que l'on exile quand ils sont coupables, le premier ancêtre des humains n'a point été précipité enfant ni ignorant dans la région ténébreuse où nous errons, il y a été précipité homme fait; et dans cette chute, on ne lui a ôté que l'usage de ses forces, mais on lui en a laissé le sentiment, sans quoi sa privation n'eût point été une punition pour lui, et il n'aurait point eu de remords de son égarement, car l'homme-enfant n'en apporte aucun dans ce bas monde.

D'un autre côté, si l'homme avait été précipité enfant, il n'eût eu aucune prévoyance pour satisfaire ou prévenir ses besoins; car les enfants n'ont pas plus de cette prévoyance qu'ils n'ont de remords, et il serait mort de misère et de faim longtemps avant l'âge où cette prévoyance eût pu naître en lui; nouvelle raison pour que cette prévoyance, ou nulle, ou tardive, ne puisse être prise pour la racine de l'association humaine, comme le prétendent les publicistes.

Mais, ainsi que nous l'avons dit, il en a été de ce premier homme comme il en est des illustres coupables dans notre ordre social actuel, soit civil, soit politique, lesquels, après avoir joui des avantages de la faveur et de la fortune, se sont attirés, par leurs crimes, la disgrâce de leur souverain ou de leur gouvernement; ils sont précipités dans le dénuement et l'humiliation, ils y sont précipités tous pleins encore de leurs jouissances et du souvenir amer de leur splendeur.

C'est alors qu'une nouvelle pensée se développe en eux; et cette pensée a pour objet de chercher à adoucir la honte que leur sort actuel et personnel, et de faire en sorte que leurs descendants soient, le moins possible, les victimes de la triste destinée de leurs parents. Mais dans tous ces cas, le soin de leur gloire et de leur honneur les occupera bien davantage que les soins de leur individu matériel, parce qu'ils ont vécu dans le sein de la gloire, et qu'ils n'y vivent plus, tandis que dans leurs disgrâces leurs souverains ne leur refusent ni l'abondance, ni tous les soins corporels que peut permettre un exil. Or, le sentiment de la gloire tient à celui d'un centre glorieux et à la connaissance de la splendeur qu'il peut répandre sur nous, ou qu'il a déjà répandue.

C'est dans ces circonstances qu'un père, lorsque ses enfants seront en âge de le comprendre, leur retracera l'image de sa destinée première, comparée à celle qu'il est obligé de subir aujourd'hui; c'est alors qu'il réveillera progressivement leur intelligence et leur industrie, pour qu'ils essaient chacun, selon leurs facultés et les occurrences, de se réintégrer dans les titres, les dignités et les possessions dont il a été dépouillé; et peut-être par leur persévérance, leur activité et leurs talents, parviendront-ils à fléchir la rigueur du gouvernement, et à attirer sur leur famille

quelques adoucissements et quelques faveurs, et à la rapprocher plus ou moins de l'état honorable qui fait l'objet de son ambition.

Je ne craindrai point d'ajouter que le gouvernement lui-même désirera encore plus la restauration de ces illustres coupables, qu'il n'a désiré leur punition, parce que si sa gloire se trouve encore plus à rassembler autour de lui et dans son sein des hommes remarquables par leurs éminentes dignités, par l'étendue de leurs talents et par la grandeur de leurs vertus, puisque c'est par de pareils hommes que son propre lustre peut s'étendre.

Je suis convaincu que cet exemple est entièrement applicable à l'homme primitif. Je suis persuadé que le premier ancêtre des hommes en étant précipité dans les liens terrestres y a apporté le souvenir de sa gloire, qu'il a pu alors mesurer dans sa pensée non seulement tout l'espace qu'il avait parcouru dans sa chute, mais encore les voies qui pouvaient lui rester pour remonter jusqu'à son terme; je crois surtout que la main suprême veillant toujours sur lui dans son abîme, ne lui aura pas caché les moyens qu'elle pouvait encore lui accorder pour l'aider à se réintégrer dans ses droits; je crois enfin qu'il aura transmis à ses descendants, et les tableaux de son ancienne gloire, et les puissantes espérances de retour qui lui étaient accordées, et que ce sont ces notions divines et ces principes consolateurs qui, après la chute, ont dû servir de noyau ou de centre aux anciennes associations terrestres, comme ils auraient dû en servir à toutes celles qui leur ont succédé, et qui leur succéderont jusqu'à la fin des siècles; car les peuples qui auraient commencé par être enfant, n'auraient jamais formé d'associations, si quelqu'un ne leur en eût fait connaître le véritable objet qui doit tenir à l'ordre divin, puisque l'homme est un esprit de la classe divine, et si par conséquent celui qui le leur faisait connaître, ne l'avait pas connu lui-même.

Quoique par la chute de l'homme, ces associations n'aient pas pu avoir pour objet que sa réhabilitation et celle de toute son espèce, on ne peut nier qu'avant sa chute l'objet n'en eût dû être bien différent, puisque le premier homme dans ce haut rang n'étant point mixte et ténébreux, comme nous le sommes, ses jouissances, ses trésors, ses lumières, son autorité, tout eut dû être dans l'ordre complet divin, ou en rapport avec cet ordre supérieur; ce qui a dû lui en rendre la perte et la privation si douloureuses, que nous ne pourrions nous en faire une idée juste qu'autant que nous rétablirions en nous l'image et le caractère de l'homme divinisé, afin d'être dans le cas de comparer ces deux états; et quoiqu'ici-bas ce titre sublime et primitif ne se montre plus, c'est néanmoins et du besoin de le recouvrer, et des secours accordés dans cette vue à l'homme égaré, que nous parviendrions à former les véritables éléments des associations humaines, après la première dégradation de notre espèce.

## ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE

J'ai avancé dans ma *Lettre* qu'il n'y avait de vrai gouvernement que le gouvernement théocratique ; je le répète ici authentiquement et je ne fais aucun doute que ce serait à ce terme final que se réuniraient tous ceux qui chercheraient de bonne foi et de sang-froid à scruter ces vastes profondeurs ; car l'égarement du premier homme tenant à l'ordre divine, il fallait que la punition, les douleurs qui en résultent, les remèdes, et la guérison qu'il en pouvait attendre, tinsent également de cet ordre sublime : or, il n'y a que Dieu qui connaisse et puisse diriger l'esprit de l'homme sur ces sentiers ; et l'homme qui de lui-même s'en arrogerait le privilège, serait un imposteur et un ignorant.

Ainsi ce ne sont pas seulement les anciennes associations humaines dont nous trouvons ici la source et le noyau, mais nous y trouvons aussi la source et le noyau des religions, qui ne sont réellement dans leur origine que de véritables associations restauratrices dans l'ordre divin, puisque dans l'association antérieure à la chute, l'homme eût été uni à Dieu, et n'eût pas eu besoin des laborieuses religions pour s'en rapprocher ; et ces esquisses jetées rapidement suffirent pour nous donner une idée de la base de nos associations terrestres et civiles qui, lors de leur institution, n'ont dû être que des associations religieuses, malgré que, par la suite des temps, ces deux objets se soient séparés et se soient continuellement laissé infecter de tant de falsifications, que l'esprit de l'homme ne sait plus où s'adresser pour s'éclairer sur leur principe comme sur leur destination.

Rousseau, sans doute, ne m'eût pas condamné de poser de semblables bases à l'association humaine, puisqu'il dit lui-même que les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les Dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique ; qu'ils firent le raisonnement de Caligula, et qu'alors ils raisonnaient juste (*Cont. soc.*, liv. IV, ch. VIII). Mais moi, je lui reproche, après avoir aperçu ce coup de jour, de n'avoir fait que civiliser ce théocratisme, tandis que si l'homme est esprit, et si tout dans lui et autour de lui doit porter la teinte de l'esprit, il fallait au contraire théocratiser jusqu'aux derniers rameaux du civil des peuples, pour être dans la mesure et pour ne nous point entraîner dans des sentiers si tortueux, si décevants, et si contraires au but et aux lois de notre être originel.

Dans ma *Lettre* déjà citée, j'ai montré le développement progressif des facultés aimantes, judiciaires et coercitives de l'homme-esprit, qui ont engendré d'abord la société naturelle fraternelle, puis la société civile, et enfin la société politique ; et j'ose dire que cette clef, absolument neuve, est la plus simple et la plus conforme à l'être de l'homme qui ait été présentée depuis que les publicistes se sont occupés des associations humaines. Quoique dans ces divers mouvements des facultés de l'homme, la société humaine eût acquis différents caractères, l'objet de la société n'eût point changé pour cela. La restauration divine de l'espèce humaine eût toujours été son terme ; et la pensée vive et supérieure eût toujours dû être son mobile, à quelque extension que se fût portée la forme de l'association, d'après les divers désordres qui auraient pu naître dans son sein.

Mais malheureusement, ces désordres se sont introduits dans la sève même de l'arbre social, et en ont bientôt défiguré la forme et la destination. L'homme en se précipitant dans l'abîme du temps, pour lequel il n'était point fait, avait aussi englouti avec lui quelques lueurs de cette pensée première et divine dont il s'était éloigné, mais qui voulait néanmoins servir encore de centre et de noyau à son association, en se proportionnant à ses mesures réduites et rétrécies ; et lorsque cette pensée, qui est une racine vivante, a voulu pousser sur la terre divers rejetons, elle n'a pu montrer et les faire végéter qu'au travers des décombres de tout genre qui nous enveloppent et nous asservissent par leur obscurité et leur pesanteur. Au milieu de tous ces obstacles, l'homme n'a pas été plus docile à ce mobile divin qu'il ne l'avait été dans son état originel, et il a bientôt fini par ne laisser apercevoir que les immondices dont il était environné, et a laissé se voiler d'autant plus cette lumière resplendissante qui aurait pu le diriger encore dans son abîme.

D'ailleurs, dans ces scories il s'est trouvé d'autres racines qui étaient vives comme la première, mais qui n'en avaient pas les qualités saines et salutaires, et qui non seulement retardaient sa croissance, mais tendaient même à se mettre exclusivement à sa place et à occuper seules le terrain ; c'est-à-dire qu'il s'est trouvé aussi des pensées fausses et désastreuses qui ont contrarié cette seconde pousse de cette première pensée ou de la première racine : il y a eu, d'un autre côté, des pensées avides et dévorantes qui ont détaché quelques branches de ce grand ar-

bre ; d'autres qui se sont entées sur ses rameaux, et qui ont tâché d'en corrompre la sève, le tout avec de nombreuses variétés et de continuelles alternatives qui ont introduit dans l'association humaine, je ne dis plus de simples diversités, mais les contrastes et les hétérogénéités sans nombre qu'on y aperçoit.

Et c'est ici où les publicistes et les docteurs en législation ont laissé voir leur ignorance, et la précipitation de leurs jugements, car au lieu de s'élever jusqu'à la source de ces contrastes qui leur eussent toujours offert un astre fixe au milieu de toutes les déclinaisons de leurs boussoles, et une tendance à la pensée vive, au lieu du simple instinct animal pour noyau de l'association, ils n'ont porté leurs regards que sur les obstacles matériels et terrestres, au travers desquels la racine pure aurait pu percer exclusivement à toutes les autres ; c'est-à-dire qu'ils ont pris les scories pour la racine elle-même ; qu'ils ont pris pour principe de l'association ce qui au contraire ne tendait qu'à l'étouffer et à la détruire, et ce que l'association elle-même devait chercher à contenir dans de justes mesures ; et c'est là ce qui leur a fait inventer toutes ces explications et toutes ces opinions incomplètes, renversées de fond en comble par le principe qui sert de base à cet écrit ; savoir, que l'homme étant esprit de l'ordre divin, il faut que la teinte et les caractères de sa classe se soient montrés dans son association secondaire ou restauratrice, pour pouvoir le ramener à son état de gloire ; sauf les modifications indispensables que sa situation nécessite, et les chocs qu'ont éprouvés les deux espèces de racines spirituelles opposées qui ont végété dans son terrain.

En effet, malgré la choquante et déplorable bigarrure que nous offrent les associations humaines, et sur tout malgré les effroyables contrastes que l'homme-esprit nous laisse apercevoir, il est constant que c'est toujours une pensée vive, soit bonne, soit mauvaise, qui est la base de ces révoltantes oppositions ; c'est toujours une faculté spirituelle, soit juste, soit fautive, qui sert de noyau à toute association humaine quelconque, ainsi qu'au plan des conquérants et des législateurs des nations ; et tous les mobiles matériels que les publicistes mettent en place, se peuvent bien présenter pour être finalement un des résidus de l'association, mais non point pour en être le principe ; car l'association vraie elle-même s'occuperait sans doute aussi de ces objets matériels pour l'utilité générale de ses membres, mais elle ne s'en occuperait qu'avec mesure et que par le moyen de ce même noyau vif, ou de cette pensée supérieure et génératrice qui lui servirait de centre.

Nos associations fausses et vicieuses s'occupent sans doute bien plus encore de ces objets matériels ; avec cependant cette différence que les divers membres de ces associations défigurées songent beaucoup plus souvent à eux-mêmes qu'à leurs concitoyens ; mais c'est toujours un fruit d'esprit, quoique vicié, qui fait

la source et le principe de leur impulsion, comme le régulateur de leurs mouvements; et l'on pourrait dire même que ce ne sont pas réellement les besoins matériels qui leur servent de mobile; car on voit tous les jours que les plus grandes cupidités, la plus grande fureur d'envahissement, d'accumulation de propriétés, enfin de toutes les dévastations des conquérants et des gouvernants se trouvent aussi dans ceux des hommes qui sont déjà plus que repus de l'abondance, et qui jouissent de tous les moyens de suffire et au delà, à tous les besoins matériels. Ce n'est donc point, je le répète, l'homme-animal, c'est l'homme-esprit, bien ou mal dirigé, qui sert de base radicale à tous ces mouvements secondaires des associations, et à toutes ces convulsions sociales, parce que l'homme cherche toujours à faire équilibre, quand même ce serait à contre-sens.

C'est ainsi qu'au milieu d'une association politique paisible et bien gouvernée, autant que cela nous est possible aujourd'hui, on voit s'élever un rebelle qui, entraîné par un mobile d'orgueil et d'ambition, forme un centre opposé au centre général, et fait naître par un démembrement une association au milieu d'une association; tandis qu'une autre fois ce sera au milieu d'une association inique qu'il s'élèvera un homme de bien qui, entraîné par son zèle pour la vérité et la justice, en rétablira les bases et formera un noyau pur autour duquel se rangeront de nombreux associés, et qui contiendra, ou détruira l'association illégitime.

Ce balancement successif est universel sur la terre, parce que les mobiles de ce double mouvement sont des mobiles vifs, qui se trouvent tous sous ces ruines désastreuses où l'espèce humaine est engloutie; et quoique je ne m'attache point ici aux détails et à la variété des couleurs et des résultats politiques qui en doivent provenir, il demeure toujours certain que c'est un acte de l'esprit, et d'un esprit tendant à remonter à son terme, qui forme la clef de toute association humaine, parce que l'homme est un esprit transposé, et que soit dans sa marche régulière, soit dans ses écarts, il ne peut manquer de manifester son titre.

Bien plus, les hommes qui se rendent les mobiles de ces divers balancements s'annoncent quelquefois aussi comme autant de Dieux; et quoiqu'ils ne soient souvent que des monstres, qui néanmoins, trouvent par fois des peuples assez imbéciles pour leur donner les honneurs de l'apothéose, ils démontrent même par leurs entreprises dévastatrices, et par les criminelles déifications dont ils s'enivrent, que l'homme, et toutes les associations dans lesquelles il vit, devraient avoir eu le caractère divin et sacré pour terme, comme il est certain qu'elles l'ont eu pour principe et pour origine; et quels que soient les écarts et les extravagances de l'homme, la loi de son niveau se montre partout.

## RÉSULTATS DE L'ALTÉRATION DES ASSOCIATIONS HUMAINES

On a vu dans ma *Lettre*, déjà citée, que la propriété de l'homme aujourd'hui était son indigence, et que la souveraineté des peuples était leur impuissance ; je puis ajouter ici que dans l'état d'altération où l'espèce humaine languit depuis la chute, la première lumière des publicistes et des législateurs humains est leur ignorance.

L'indigence des hommes se prouve par les soins universels qu'ils prennent tous pour y suppléer, et qui les trompent de la manière la plus abusive. (Car ce pourrait être une assertion extraordinaire, mais ce ne serait pas une assertion fausse, que de dire, que c'est parce que l'homme autrefois ne possédait rien qu'il avait tout, et que depuis qu'il est sur cette terre, c'est parce qu'il possède tout, qu'il n'a rien.)

L'impuissance des peuples se prouve par leurs armes.

L'ignorance des publicistes se prouve par leurs tâtonnements sur le pacte social ; celle des législateurs par les lois précaires et hasardées qui émanent d'eux journellement, et qu'ils lancent toujours en aveugles, sans pouvoir en mesurer la portée.

Dans le vrai, les maximes des publicistes, ainsi que nous l'avons vu, font marcher l'esprit et l'intelligence à reculons, en allant chercher dans l'ordre inférieur les bases et les sources de l'association humaine qui ne peuvent se trouver que dans l'ordre supérieur. En outre, elles le font marcher dans le vague, en composant le pacte social avec des droits que l'homme n'a plus ; en lui faisant transporter aux autres membres, ses concitoyens, une lumière et des pouvoirs qu'il n'a pas, et en lui faisant abjurer ceux qu'il a, s'ils ne sont pas conformes à l'ordre factice qu'il plaît à ces publicistes de faire résulter de la simple volonté humaine, ou de ce qu'ils appellent la volonté générale, expression dont ils sont bien loin d'avoir le vrai sens, comme on le verra en son lieu.

Une autre espèce d'altération, qui dérive de ces aberrations de l'intelligence des publicistes, c'est lorsque l'association et ceux qui la dirigent, loin de porter les yeux de l'homme vers ce point du niveau divin, spirituel et religieux, dont il est descendu, et vers lequel ils devraient tourner sans cesse les regards et les efforts de la famille sociale, ne les portent plus que vers les objets matériels qui ne concernent que son existence animale, et que la sûreté physique du corps po-

litique, toutes choses qui devraient bien être un accessoire de l'œuvre social, mais ne devraient pas en absorber, comme elles le font, le but et l'esprit; or, qu'elle est l'association politique sur la terre qui ne nous offre pas ce caractère évident de dégradation?

Ainsi toutes ces autorités politiques, qui, sur la terre, ne savent plus remuer dans leur administration que des leviers matériels, ou si l'on veut, que les immondices qui recouvrent entièrement l'objet de l'association humaine, sembleraient, si la comparaison était plus présentable, n'être plus que comme cette classe d'hommes, dont l'emploi est de ramasser dans les villes et de transvaser les boues et les excréments, et qui, en travaillant uniquement ces matières d'infection, voudraient cependant se comparer et se confondre avec les administrateurs de l'état et les colonnes du gouvernement.

Que sera-ce donc si nous observons comment les gouverneurs des nations remplissent même le but matériel auquel ils ont fait descendre l'association humaine? Nous y verrons que, bien loin d'apporter au peuple les secours de l'homme-esprit, conformément au niveau divin et religieux, qui est son unique terme, comme son unique principe; au lieu même de lui procurer le bonheur dans son existence matérielle, qui découlerait naturellement de la même voie, ils ne savent gouverner qu'en extrayant de ce même peuple, ces mêmes biens qu'ils auraient dû verser sur lui, ils ne savent administrer les propriétés de leur pupille qu'en ravageant ces mêmes propriétés et en martyrisant, sous tous les rapports, ceux qu'ils auraient dû soulager.

Quelle distance il y a de cet ordre de choses à celui par où les associations humaines ont commencé, et par lequel elles auraient dû se régir, si les autorités eussent continué d'être réelles et effectives dans l'ordre de l'esprit, comme elles ont dû l'être dans l'origine où la chose divine et religieuse fut le vrai noyau et le vrai centre de l'association des hommes! Les autorités qui ont succédé à ces autorités antiques et virtuelles, n'étant plus que le fruit de la convention humaine, qui est tout le secret des publicistes, n'ont remplacé cette pensée pure, efficace et divine, qu'elles n'avaient plus, que par des tâtonnements et des fureurs extravagantes, au lieu des secours réels en tous genres et puisés dans l'homme-esprit bien ordonné, qu'elles n'auraient jamais dû cesser de verser sur nous.

Aussi tous les gouvernements politiques quelconques, et sous quelque mode qu'ils se présentent, n'étant plus animés de ce noyau central divin et religieux qui fut leur principe, n'ayant conservé que le nom de ce noyau vivificateur, ou même l'ayant éloigné tout à fait, ne sont plus aux yeux de l'homme observateur, que comme des mains différentes dans lesquelles passe alternativement le même

bistouri avec lequel elles s'industrient à disséquer les nations, tout en prétendant les organiser et protéger leur existence.

Et à ce sujet, pour ceux qui ne portent pas leur science politique plus loin que l'écorce de l'arbre social et ne voient rien au-delà des formes du gouvernement, voici tout ce que j'aurais à leur répondre, d'après les tableaux qu'on vient de parcourir : Vous vous disputez, leur dirais-je, pour savoir quelle est la meilleure forme de gouvernement ; eh bien ! si ces mains dont je viens de vous parler sont maladroites ou mal intentionnées, vous devez désirer d'en resserrer le nombre le plus possible, parce qu'alors le mal ira au rabais. Si elles étaient adroites et bien intentionnées, ce serait le contraire, parce qu'alors l'enchère du bien ou la diminution du mal irait en accroissement. Mais en trouverez-vous beaucoup de ce genre ? Si elles étaient éclairées et rapprochées de ce noyau central, divin et religieux, qui est la seule clef de la véritable association humaine, vous n'auriez point à spéculer sur leur nombre et sur leurs mouvements, vous n'auriez autre chose à faire que de vous y abandonner avec confiance.

Résumons ici le tableau des progressions successives de l'association humaine, et des altérations qu'elle a subies. En contemplant cet objet, selon qu'une pensée approfondie le montrera à tout être attentif, voici l'échelle que nous trouverons.

*État primitif, pur et divin, tel que nous sentons qu'il aurait dû être, et vers lequel tendent tous les peuples :* Dieu, centre et noyau de toutes les associations de l'homme-esprit, et bien ordonné dans toute la régularité de ses mesures. Républiques divines, où tous les membres n'auraient eu qu'un seul esprit.

*État secondaire simple, mais au-dessous de la première harmonie, gouvernement théocratique religieux :* L'homme-roi, parmi les siens, pour leur transmettre ce qu'il a pu conserver de son premier état, soit par lui-même, soit par les faveurs bienfaisantes de la main suprême qui ne l'abandonna point, et qui seule l'appela à la royauté, dont il posséda éminemment tous les pouvoirs sans exception.

*État troisième, laborieux, et en délibération, théocratie simplement spirituelle :* Aristocratie supérieure, où, par de sages conseils, la famille sociale trouverait de puissants secours pour se soutenir contre ses ennemis, et où les gouvernants auraient aussi quelques pouvoirs de l'homme-roi, mais d'une manière plus compliquée.

*État quatrième, multiple, sans lumières, excepté celles de la nature inférieure :* Les diverses familles du genre humain, livrées à tous les torrents qui s'écoulent de la source de l'homme-esprit non régulier ; mais cependant, étant alors plus égaré que perverti, et où il lui reste des ombres et des images de la justice et des pouvoirs de l'homme-roi, qu'il pourrait exercer encore utilement s'il prenait le

## *ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE*

soin d'en recueillir attentivement les débris et de les raviver par la droiture de ses intentions.

Il y a un cinquième degré, qui est l'iniquité même, et dont il n'est pas nécessaire de parler ici, quoiqu'il en filtre des rayons dans la plupart des associations humaines.

Au lieu de remonter tous ces degrés, par lesquels l'ordre social était descendu, les hommes ont voulu passer de leur dispersion naturelle à la couronne humaine, puis aux aristocraties humaines, puis aux républiques humaines, le tout sans apporter dans tous ces mouvements aucun des éléments qui les avaient suivis dans les progressions supérieures ou spirituelles; et c'est alors, qu'à force de marcher dans l'ordre inverse, ils font que les extrêmes se touchent, et que l'un de ces extrêmes attire l'autre, surtout lorsque les choses arrivent à un point où ce n'est plus l'homme seul qui fait les révolutions; comme cela se voit dans la nôtre, malgré les horreurs et les extravagances dont elle a été souillée.

## DE LA VÉRITABLE VOLONTÉ GÉNÉRALE

La volonté générale ne se compose point aujourd'hui de la volonté de tous, comme l'établissent les publicistes, et comme les associations humaines voudraient avoir l'air de le justifier. Premièrement, dans l'état des choses, les intérêts sont trop opposés pour que les volontés soient uniformes; secondement, quand elles le seraient, elles ne feraient encore rien pour le véritable bonheur de l'association, puisqu'on ne leur présente à discuter que des objets qui ne tiennent plus au but essentiel de cette association, qui est la restauration de l'homme dans ses mesures divines, et que quand on leur présenterait des objets d'un autre ordre, et capables de les ramener à ce but important, elles n'auraient plus les lumières nécessaires pour en décider, attendu que pour les recouvrer, il faut commencer par se faire homme-esprit dans le sens supérieur, et que c'est à quoi ceux qui se mêlent des affaires publiques s'occupent le moins; et cela, parce qu'il leur suffit que leurs titres leur donnent l'apparence de tous les mérites requis, et que leur nomination ou le soi-disant contrat social les dispense d'en avoir la réalité, tandis que pour le moindre métier mécanique, il faut au moins passer par l'apprentissage et faire ses preuves.

Mais les principes ne sont pas aussi flexibles que les opinions; et il demeure toujours incontestable que ce ne sera jamais la volonté générale qui se formera des volontés particulières; ce sont, au contraire, les volontés particulières qui doivent se former de la volonté générale, c'est-à-dire, pour parler de manière à prévenir toute équivoque, les volontés particulières doivent se conformer à cette volonté générale qui existe sûrement avant les volontés particulières, puisque, selon les principes qui nous dirigent dans cet écrit, la volonté générale ne peut être autre chose que la source unique de la pensée universelle et divine, et que cette pensée vivifiante elle-même, qui, dans l'origine, devait être l'aliment de l'homme-esprit, qui devrait encore le diriger dans tous les sentiers tortueux de l'ordre social où il s'est jeté, et où il se jette tous les jours, et qui paraît si respectable et si nécessaire aux publicistes et aux législateurs, pour se pouvoir faire écouter des hommes, qu'ils ne cessent de vouloir se montrer à eux comme étant ses organes et ses ministres.

Ainsi, plus persuadés que jamais que toutes les associations humaines ne peuvent être régulières et solides qu'autant qu'elles sont théocratiques, nous dirons

hautement qu'il n'y a de volonté qui puisse être générale que la volonté universelle de l'éternelle sagesse, qui embrasse tout; que c'est à ce terme exclusif que la voix suprême appelle généralement toutes les nations et tous ceux qui la voudront entendre, et que toutes les autres volontés quelconques qui ne tiennent pas à ce noyau central des associations humaines régulières, ne doivent se regarder que comme des volontés particulières qui ne peuvent bien former quelques agglomérations partielles, mais qui ne se lient point à la grande harmonie et prétendraient en vain appartenir à ce qu'on doit appeler la volonté générale.

Écrivains qui n'avez voulu former le contrat social qu'avec des éléments moraux viciés ou nuls, ou qu'avec des éléments aussi débiles et aussi inférieurs que ceux qui ne tiennent qu'à l'ordre physique, voyez ce que vous devez penser de vos doctrines mortes sur la volonté générale. Ne cesserez-vous de vouloir marier des cadavres! Les fruits infects qui résultent de ces alliances, ne parviendront-ils jamais à vous désabuser?

Oui, le véritable contrat social n'est que l'adhésion de tous les membres du corps politique à cette antique volonté générale qui est avant lui, et qu'il ne pourra jamais créer avec toutes ses opinions et toutes ses volontés particulières, quelque uniformité qu'elles pussent avoir, si elles ne sont pas prises dans cette base et dans cette universelle lumière: c'est là ce qui aurait consacré les premières familles du genre humain, où les enfants instruits par leurs pères auraient trouvé un intérêt plus vif à rester unis à leurs parents, après même l'époque des besoins physiques de leur bas âge, qu'ils n'en eussent trouvé à s'en séparer; parce que ces parents auraient eu des dons et des facultés dont leurs enfants n'auraient pu dédaigner les fruits sans se nuire, et dont ils n'auraient pu se passer, quand même ils auraient été jouissants de toutes les forces de la jeunesse et au-dessus de tous les besoins du bas âge; et ce lien social, puisé dans la nature de l'homme-esprit, est plus que suffisant pour assurer la sociabilité humaine, et l'établir sur des fondements solides.

C'est cette même lumière qui, se propageant dans les différents âges, aurait consolidé les différents corps politiques, puisqu'ils n'auraient pu tirer que d'elle seule la force, l'appui et la direction nécessaires à leur existence; c'est enfin là où les différents chefs et les différents administrateurs auraient puisé cette importante sanction dont j'ai peint le sublime caractère dans ma *Lettre* déjà citée; sanction qui, dans le vrai, est composée de la fidélité de celui qui est employé, et de l'union de la volonté générale et suprême aux vertus de cet individu, pour qu'il puisse les mettre en valeur avec confiance et succès.

C'est alors que les corps politiques et tous ceux qui les gouvernent deviennent respectables et sacrés, et que ceux qui les attaqueraient et les offenseraient tombe-

raient infailliblement sous le pouvoir de l'irréfragable justice, puisque la volonté générale, ou la volonté supérieure, ou enfin ce vrai souverain, dont seules toutes les puissances politiques peuvent tirer réellement leur souveraineté, ne pourrait laisser impunies les insultes faites à des corps politiques et à des autorités qu'il aurait constitués lui-même; et comme il en prendrait lui-même la défense, on verrait alors naître dans l'ordre politique religieux un nouveau rayon d'autorité qui rendrait légitimes tous les actes de sa justice, soit civile, soit criminelle, et qui répondrait mieux aux besoins et aux inquiétudes de notre esprit, que toutes les contorsions que les publicistes et les législateurs donnent à leur pensée pour légitimer tous les massacres juridiques dont les hommes remis à eux-mêmes ne cessent d'ensanglanter la terre.

Je n'ai pas besoin d'appuyer plus longtemps sur cette base universelle, ou sur cette volonté générale, qui seule est le principe de tout contrat social, puisqu'il ne doit y avoir que des contrats religieux; qui seule est le sceptre de la souveraineté, puisque l'homme n'en a plus, et qu'il n'en peut recevoir de se semblables, dès qu'ils n'en ont pas plus que lui; qui seule enfin devrait être le flambeau de l'administration et de tous les mouvements politiques, puisque sans elle, il n'y a que ténèbres dans l'esprit des hommes, et que désordres dans leurs actions.

Que revient-il en effet à la terre de cette multiplicité et de cette successive contrariété des diverses puissances humaines et factices qui se substituent journellement à cette base, qui se croisent se brisent et se renversent mutuellement depuis le commencement du monde, sur toutes les parties de notre globe, pour y établir ce règne imaginaire de la volonté de l'homme qui ne s'y établit jamais? Tous ces fantômes, après avoir répandu la terreur et les ravages, se dissipent dans leur propre impuissance et laissent forcément le champ libre à l'immortelle et constante vérité. Ils sont comme ces nuages sans forme fixe, enflammés et fulminants qui se disputent l'empire des airs depuis l'origine des choses, et qui après avoir obscurci, troublé et épouventé l'atmosphère, finissent toujours par nous laisser voir au-dessus d'eux le tranquille domaine de l'empyrée. Que faut-il de plus pour nous apprendre où nous devons aller chercher la source du lien social, et s'il y a d'autre volonté générale que la volonté qui n'est point humaine?

Ceux qui n'ont point tout à fait abjuré leur caractère d'homme-esprit ne me refuseront sûrement pas leur adhésion; et c'est dans leur suffrage, aussi bien que dans le fond de mon cœur, que je trouverai mon repos et ma récompense. Les autres, trop éloignés de ces principes pour me comprendre, jeteront les regards du dédain sur ces vérités; et pour les réfuter, se borneront à s'enfoncer de nouveau dans leur obscur labyrinthe, d'où ils ne me répondront que selon leurs moyens, c'est-à-dire par des maximes absurdes, et ensuite par des brigandages

*ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE*

pour prouver la justesse et la bonté de leurs maximes. Oh vous, publicistes, si vous n'êtes pas sûrs que le sang des nations ne crie un jour contre vous, et ne s'élève jusqu'au-dessus de vos têtes, méditez davantage vos instructions politiques.

DE CE QUE LES HOMMES APPELLENT LA VOLONTÉ GÉNÉRALE,  
OU DE LA VOLONTÉ GÉNÉRALE HUMAINE

Non seulement, nous ne pouvons reconnaître la volonté générale comme base de l'association et comme lien du contrat social, mais nous ne pouvons pas même la reconnaître comme base et principe de la forme de gouvernement, ni de tous les modes d'administration que les hommes inventent et varient tous les jours en aveugles pour régir les corps politiques.

Car ce serait se placer au-dessous de l'enfance que de regarder comme volonté générale celle de ce qu'on appelle peuple, ou de cette portion obscure et ignorante des nations, qui n'est mobile qu'à l'appât de la cupidité, ou qu'à la férocité des bêtes sauvages. Qui ne sait que ce qu'on appelle peuple doit se considérer par tout comme l'instrument le plus maniable pour tous ceux qui voudront s'en servir, n'importe dans quel sens? Il leur est aussi facile de le mouvoir pour faire le mal que pour faire le bien; et l'on peut le comparer à un aiguillon dans la main du pâtre qui l'emploie à son gré pour conduire son bétail où il lui plaît, et qui, avec ce même instrument, mène à sa volonté le bœuf au pâturage, au labourage ou à la boucherie.

Parmi les témoignages universels que le spectacle de la terre entière pourrait nous offrir à cette vérité, prenons pour exemple ce qui s'est passé sous nos yeux dans la Révolution française. Quoique je persiste à y voir la main de la Providence, quant au fonds, je ne persiste pas moins à y voir la main de l'homme, quant à la forme, et aux fureurs atroces et révoltantes qui ont déshonoré ce grand événement.

Lors donc qu'on voudrait nous présenter les diverses formes de gouvernement par lesquelles nous avons passé depuis le commencement de cette révolution, comme étant le fruit et l'expression de la volonté générale des Français, il serait bien clair qu'on ne pourrait nous en imposer davantage.

Premièrement, lorsque les états généraux se sont constitué le souverain, il est sûr que ce n'était alors que leur volonté particulière qu'ils exprimaient, et non point celle de tous leurs commettants; bien plus: lorsqu'ils se sont constitués ainsi le souverain, cet acte était bien loin d'être le fruit de l'assentiment universel des états généraux eux-mêmes, puisqu'ils offraient l'assemblage des intérêts les plus disparates et les plus opposés entre eux. Joignons donc cette diversité d'in-

térêts qui partageaient en effet l'assemblée, à cette même diversité d'intérêts qui partageait également toute la France, puisque les états généraux n'étaient que l'extrait des ordres qui la composaient alors, et nous verrons à quoi se réduira ce que cette fameuse assemblée nous a donné comme l'expression de la volonté générale de la nation.

Il faudra ainsi retrancher du nombre des votants, pour cette extraordinaire révolution, tous ceux qu'elle blessait dans leurs distinctions, dans leurs dignités, dans leurs privilèges, dans leurs intérêts pécuniaires; c'est-à-dire qu'il faudra en retrancher d'abord tous les gens de cour, de quelque étage qu'ils fussent, et quelque fût leur emploi; puis il faudra en retrancher tout le haut clergé; il faudra en retrancher toute la noblesse, grande ou petite; il faudra en retrancher la haute finance et l'armée innombrable de ses sous-ordres; il faudra en retrancher cette foule de propriétaires qui devaient se trouver ruinée par les sacrifices que cette assemblée faisait soi-disant en leur nom; il faudra en retrancher tous ces hommes paisibles que ce nouvel état de choses entraînait à une vie turbulente et si étrangère à leurs habitudes; il n'y aura donc plus à compter que ceux de cette assemblée qui avaient eu le talent ou l'adresse de subjuguier leurs antagonistes, et il faudra seulement y ajouter le petit nombre de partisans qui, dans le reste de la France, étaient en état d'avoir un avis semblable au leur.

Joignons à cette liste de réduction, tous les enfants et toute la jeunesse au-dessous de l'âge requis par la loi, et en outre toutes les femmes que leur sexe exclut des affaires publiques, même lorsqu'elles seraient en âge d'avoir une volonté, et qui forment à elles seules la moitié d'une nation; et l'on verra, d'après tous ces tableaux, à quoi se réduit en France le petit nombre de ceux qui se sont dit, et se disent agir et gouverner au nom de la volonté générale. Car, ce que nous venons de dire, par rapport aux états généraux qui ont opéré la Révolution française, on peut le dire, à peu de choses près, de toutes les formes de gouvernement qui se sont succédé dans cette révolution, ainsi que des autorités administratives, qui ne sont censées être que les bras de ces gouvernements, et par conséquent que la partie active de cette volonté générale, de laquelle tous les mouvements doivent émaner.

Si l'on réfléchit ensuite que, dans un corps d'administrants, il se trouve toujours plusieurs membres qui, par leur talent ou leurs intrigues sont les meneurs des autres; que parmi ces meneurs, il s'en trouve aussi ordinairement un qui prédomine et qui mène les meneurs; si l'on pense à ce que non seulement on ne peut le considérer comme un *monarque*, en qui est censé résider la puissance et la volonté de tous; mais qu'on ne peut pas même le considérer comme un *autocrate*, puisque ce n'est pas toujours sa puissance personnelle qui le conduit, qu'ainsi

on peut le regarder ou comme un *exocrate*, puissance externe, ou comme un *disménocrate*, puissance ennemie, ou même comme un *anomocrate*, puissance scélérate ; enfin, si d'après ce coup d'œil et ce minimum de puissance, qui peut même être moins qu'une puissance négative, on entendait affirmer que la France a été révolutionnée, constitutionnée et gouvernée par la volonté générale, on ne pourrait pas se défendre d'un mouvement de surprise, et on ne pourrait s'empêcher de reconnaître dans ceux qui tiennent ce langage, ou beaucoup de mauvaise foi, ou beaucoup d'inadvertance ; on serait étonné, dis-je, que dans un temps où les idées de métaphysique font si grande peur, on en avançât une semblable, et qui sûrement est si métaphysique, que jamais l'esprit humain ne pourrait atteindre jusqu'à elle.

Mais c'est dans cet abus de mots que nous voyons reluire les principes qui nous ont mis la plume à la main. Plus les hommes parlent de la volonté générale, au milieu de ces erreurs palpables, plus ils nous annoncent qu'il devrait y en avoir une qui le fût, pour que leur marche fût régulière ; et quoiqu'ils tendent à faux, et en sens inverse, vers ce point du niveau dont ils auraient besoin pour conserver leur équilibre, il n'est pas moins certain qu'ils y tendent, et qu'ils constatent évidemment par là, dans leurs illusions, son existence, et par conséquent la possibilité que la seule volonté générale qui soit réelle, c'est-à-dire la volonté supérieure et divine fût le régulateur de toutes les associations humaines.

Nous ne croyons pas non plus tromper les hommes en leur disant que si, malgré leurs ténèbres et leurs imprudences, il ne filtrait pas sur la terre quelque rayon de cette universelle volonté supérieure, il serait impossible que les associations politiques subsistassent encore ; oui, le plus grand des prodiges que l'homme pût concevoir, ce serait que tout ne fût pas renversé sans retour, si cette éternelle volonté générale ne laissait jamais percer, au travers des nuages épais qui nous environnent, quelques lueurs de son inaltérable clarté ; et la plus grande preuve qu'à notre insu, et sans que nous puissions souvent démêler ni dans quel homme, ni par quel moyen elle ne cesse de jeter quelques regards sur l'ordre des choses, c'est que ces choses existent.

Mais, d'un autre côté, ce prodige ne nous surprendra plus lorsque nous réfléchirons que malgré ses égarements, l'homme, en qualité de miroir de l'éternelle pensée divine, est toujours pour elle un objet chéri dont elle ne peut cesser de s'occuper ; que d'ailleurs le moindre trait de sa puissante et bienfaisante vigilance, est l'expression vivante de cette volonté supérieure et générale elle-même, et qu'il en apporte avec lui tous les caractères.

Voilà pourquoi, tout en jugeant les puissances humaines, établies universellement sur la terre, je suis bien loin de vouloir que l'homme les renverse, parce

*ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE*

que nous ignorons toujours la main cachée qui peut agir sous ces mains visibles ; et fussent-elles injustes, ce n'est point à l'homme seul de les redresser, s'il ne veut s'exposer lui-même au sort funeste de ceux qui ne servent que d'instruments à la punition des nations, et qui ne savent que s'abreuver de sang. Nous voulons seulement, par ce tableau, les engager à s'approcher elles-mêmes autant qu'elles le pourront de la justice, puisque c'est le seul moyen de corriger les défauts que nous avons remarqués dans ce qu'on appelle la volonté générale humaine, et d'ouvrir d'autant plus les voies à la seule véritable volonté générale.

## DES ÉLECTIONS, DES AUTORITÉS ; ET DES REPRÉSENTANTS

La marche fautive de la science politique humaine, en ne nous faisant connaître que l'homme altéré, sans vouloir l'avouer pour tel, en lui supposant les droits qu'il n'a plus, et en éloignant toujours le principe, nous amène à une absurdité palpable; savoir: que selon le plan naturel des choses, il y ait, dans les mêmes espèces, des souverains du même ordre, des chefs du même genre, et que ce soient les individus qui les choisissent. Cet usage peut avoir lieu, il est vrai, parmi les hommes en société, dans des circonstances urgentes, dans des dangers imminents, ou plutôt, dans le cas d'une altération évidente du corps social et du mobile régulier qui devrait lui servir de boussole, telle que de n'avoir plus la moindre notion positive sur l'objet fondamental de l'association humaine, ni du principe lumineux qu'elle pourrait avoir pour régulateur, et par conséquent telle qu'est la situation universelle des associations terrestres, dont le but ne s'élève pas au-dessus de l'ordre inférieur et matériel.

Dans ces cas-là, sans doute, les élections sont praticables et ne mériteraient pas même de censure, si les élus se tenaient dans la borne des droits si atténués et si réduits qui restent à l'homme; car regardant tous ces objets de l'ordre inférieur, comme les affaires du ménage, ainsi que je l'ai dit dans ma *Lettre*, les hommes sont bien les maîtres sans doute de régler ces sortes d'affaires comme il leur plaît, et de se choisir parmi eux des bonnes et des gouvernantes sur qui ils se déchargent de tous ces soins. C'est ainsi que nous ne trouvons pas mauvais qu'une troupe d'enfants choisissent entre eux des chefs, des supérieurs et des dignités de toute espèce, et qu'ils fassent des règlements pour l'administration de leurs joujoux et de leurs poupées. Mais de même que ces enfants seraient répréhensibles et que leurs jeux deviendraient dangereux s'ils portaient les choses au sérieux; de même dans l'ordre social et politique, les élus s'écartent de la ligne et de la mesure qui leur restent aujourd'hui, s'ils veulent mettre de l'autorité où on ne leur demande que des conseils; de l'empire où on ne leur demande que de la bienveillance; et des lois sanguinaires où on ne leur demande que des soins.

Tant que l'état social ne s'élève pas au-dessus de ce degré inférieur, je le répète, les élections humaines sont tolérables; mais dès qu'il monte, elles ne sont plus qu'illusoires, parce qu'il aborde des régions dont l'homme n'a plus ni la clef, ni la carte; et c'est en voulant agir comme les ayant encore l'une et l'autre, et en

les fabriquant selon son caprice qu'il ravage l'ordre inférieur social, au lieu de le restaurer.

Dans l'ordre des associations plus relevées, et qui, selon que je l'ai exposé, ne sont autre chose que des associations théocratiques et religieuses, ce ne peut plus être l'homme, ce ne peut être que l'universelle sagesse ou la pensée vive et divine, ce premier point de notre niveau, qui choisisse ses ministres et qui accompagne leur élection de tous les moyens qui leur sont nécessaires pour la remplir. Or, si l'universelle sagesse peut choisir ses ministres dans l'ordre des choses divines et supérieures, à plus forte raison le pourrait-elle dans un ordre plus inférieur, si les hommes n'étaient pas si avides de se revêtir de l'apparence de l'autorité réelle, et d'agir cependant comme si cette autorité réelle était entre leurs mains.

Mais pour montrer combien sont abusives les prétentions de ceux qui puissent leur autorité impérieuse dans ces simples élections humaines, et qui n'étant appelés, comme je viens de le dire, qu'aux affaires du ménage, veulent dominer souverainement dans toute la maison, je n'ai qu'une chose à demander : N'est-ce pas le père de famille qui choisit les gouvernantes et les instituteurs de ses enfants, ainsi que les fermiers et les laboureurs de ses terres ? Et sont-ce jamais les gouvernantes, les instituteurs, les fermiers et les laboureurs qui choisissent le père de famille ? Ainsi lorsqu'un élu, selon les voies humaines et inférieures, s'annonce pour être le représentant du peuple, il doit, s'il est juste et bon logicien, dire à ses concitoyens : « Je ne suis représentant que d'une partie de votre volonté ; savoir : de celle qui a pour objet l'administration de vos affaires domestiques, parce que vous avez le pouvoir de me confier ces soins inférieurs ; mais je vous tromperais et je me mentirais à moi-même si je me disais le représentant de votre volonté entière, ou de celle qui embrasserait tous les degrés de votre existence, et toutes les bases, ainsi que tous les ressorts de votre ordre social, car vous n'avez plus la jouissance de toutes les lumières et de toutes les pensées qu'il faudrait pour cela ; et par votre élection il vous a été impossible de me les donner et à moi de les recevoir. Ce n'est donc qu'en vous abaissant que je m'élève, ce n'est qu'en vous ôtant l'usage de vos moyens, que je parois en avoir plus que vous ; ce n'est qu'en vous rapetissant journellement, que je me fais passer pour grand à vos yeux. Que serait-ce donc si je n'usais de mon ministère que pour vous ruiner, pour vous ôter la liberté ou la vie ? Il est clair que ce ne serait point à ces actes là que vous m'auriez appelé, puisque chaque citoyen peut dissiper ses biens, se tenir renfermé ou se couper le col quand il lui plaît, et qu'il n'a pas besoin d'un représentant pour se satisfaire sur tous ces points. »

Rousseau a dit que la souveraineté ne peut être représentée par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; il dit aussi qu'à l'instant qu'un peuple se donne des

représentants, il n'est plus libre, il n'est plus. Il dit enfin que les députés du peuple ne peuvent être ses représentants, qu'ils ne sont que ses commissaires.

On voit ici en quoi je m'accorde avec lui ; savoir dans l'idée d'un représentant, que je regarde en effet comme un être de raison dans le sens où on nous le montre, et qui, selon tous les principes les plus rigoureux, ne peut être qu'un commissaire. Mais on voit aussi en quoi j'en diffère ; savoir, particulièrement dans l'idée de la souveraineté du peuple, que je place bien comme lui dans la volonté générale ; mais non point dans la chimérique volonté générale du peuple, puisque je ne connais d'autre volonté générale que celle de l'éternelle sagesse, ou de l'universelle pensée divine ; et le discours que je fais tenir ci-dessus, à un soi-disant représentant, explique clairement mon idée.

Mais veut-on concevoir mieux encore ce que seraient ces députés ou commissaires à l'élection desquels la volonté humaine n'aurait point de part ? Portons nos yeux sur la nature. De tous les animaux, je ne vois que les abeilles qui aient un chef, et ce chef, ce ne sont point elles, c'est la nature qui le leur donne. Ce chef n'est point le maître, il est une source infiniment féconde, et par là il est une indication sensible de ce que les rois et les chefs des hommes devraient être dans l'ordre de l'esprit ; c'est-à-dire qu'ils devraient verser sur leur cercle l'immensité des dons et des faveurs dont ils seraient les organes privilégiés ; secondement, ils ne seraient jamais choisis par des hommes, et leur élection viendrait de la classe de la pensée supérieure à eux, et d'une source qui ne leur appartient plus en propre.

## DES LOIS ET DES PEINES

Comme les législateurs humains n'ont plus la pensée primitive et vivifiante, ils ne peuvent faire des lois génératrices, expansives et productrices, ils ne peuvent engendrer le bien ; toute leur tâche, quand ils sont bien intentionnés, se borne à observer le mal et à l'éloigner du corps social autant que cela leur est possible ; d'un autre côté, comme l'homme n'est point ici-bas dans la région vivante et fertile, mais dans la région de la mort et de la stérilité, on dirait qu'ils ne le croient susceptible de recevoir que des lois prohibitives, que des lois de frayeur et d'angoisse ; aussi pour s'assurer de la débilité des législations humaines, il suffit de considérer les codes des nations. Ils se bornent tous à des défenses et à des menaces ; ces codes humains semblent n'en être jamais qu'au régime de la terreur ; on ne cesse d'y prescrire aux citoyens de ne pas faire telle chose, de ne pas aller dans tel endroit, de ne pas toucher à ceci, à cela, et le tout sous des peines rigoureuses, précisément comme on fait avec les enfants, qu'il faut préserver de toute sorte d'accidents, et à quoi on ne peut pas parler le langage d'une raison vive. On dirait qu'il n'y a qu'un seul sentiment dans l'âme des législateurs, celui de l'état précaire et fragile de leur édifice politique, et celui de la défiance envers les administrés qu'ils regardent moins comme des pupilles que comme des adversaires ; enfin, l'état politique leur paraît moins une terre fertile dont on peut attendre l'abondance, qu'un torrent dévastateur contre lequel il faut sans cesse élever des digues pour se préserver de ses ravages ; et les législateurs humains en fabriquant leurs lois, semblent être autant de cyclopes, qui n'ont pour tâche que de forger des foudres contre les Titans ; ils tremblent sans cesse pour le terrible Jupiter, dont ils se sont rendu les ministres ; et ce redoutable maître ne leur souffle que l'inquiétude et la vengeance, qui forment son unique élément, parce que la paix et la douceur lui sont inconnues. Et il y a encore des hommes qui ne veulent pas croire à l'altération de l'espèce humaine !

Sont-ce là cependant les signes et les caractères d'un ordre social fondé sur les bases imprescriptibles que nous présentons dans cet ouvrage, comme les seules qui soient vraiment analogues à l'homme-esprit, et vers lesquelles nous le voyons se tourner universellement par les besoins inextinguibles de sa nature ? Est-ce ainsi qu'on lui fait atteindre ce niveau sublime pour lequel tout crie qu'il a reçu l'existence ?

Dans cet ordre réel, dont l'homme n'a presque pas su conserver d'images, les lois administratives devraient être fécondes; elles devraient être toutes au profit des administrés, comme à la gloire des administrateurs. On y dirait à l'homme: « Suivez tel sentier, mettez en jeu tous vos efforts, agissez activement dans tel ou tel sens, écoutez les lois vivifiantes dont l'universelle pensée divine a rempli le monde et qu'elle ne cesse de lui présenter; et alors, vous parviendrez à procurer à la famille sociale des avantages positifs dont chaque membre retirera de l'utilité, et dont la solidité résistera aux efforts des ennemis de la chose publique, en même temps qu'elle vous remplira d'une paisible et joyeuse sécurité. Si vous vous écartez de ces sentiers que l'on vous trace, vous souffrirez; non pas qu'on ait besoin pour cela de vous infliger des peines, puisque dans ces lois que l'homme n'a point faites, les peines sont essentiellement liées à la transgression, comme la peine de se brûler attend infailliblement quiconque se jette dans le feu. »

Au lieu de ces codes si productifs, et dont la vérité retentirait dans les cœurs de tous les hommes, si on leur en parlait davantage, les législateurs humains sont venus gouverner la terre avec des lois mortes, qu'ils n'ont su montrer que comme un épouvantail, et qu'en les environnant de menaces et d'échafauds; et malheureusement, les menaces et les peines qu'elles prononcent ne tiennent presque jamais à la nature du délit, quelque soin que le législateur prenne pour les accorder, tandis que si l'on nous ouvrait les yeux sur nos véritables dangers, nous verrions combien la punition serait liée naturellement aux transgressions.

Dans l'établissement d'une loi et de la peine qui doit correspondre à sa transgression, il ne suffit pas que les législateurs se trouvent du pouvoir, c'est-à-dire de la force, il faut bien plus nécessairement encore qu'ils se trouvent le droit de l'exercer. Or, c'est ici que les législateurs humains montrent leur inconséquence et leur peu d'attention, tout en se proclamant avec hardiesse comme marchant sous les étendards de la justice, et de l'universelle volonté générale.

Sûrement une des règles les plus incontestables de la justice serait, que dans les peines afflictives que les législateurs humains se permettent d'infliger, ils n'ôtassent jamais au criminel que ce qu'ils pourraient lui rendre, s'il venait à profiter de la punition et à rentrer dans les voies et dans l'observance de la loi. C'est ainsi qu'ils pourraient lui ôter ses dignités, ses biens, sa liberté même, parce qu'ils auraient en leur pouvoir les moyens de lui rendre toutes ces choses quand ils le trouveraient suffisamment amendé. Mais où ont-ils pris ce droit de mort sur leur semblable? Dès qu'ils n'ont pas le pouvoir de lui rendre la vie, ils devaient sentir qu'ils n'avaient pas celui de la lui ôter par eux-mêmes, parce que cette peine n'est plus une punition, mais une destruction qui devient inutile au coupable, et qui

n'est guère plus profitable aux méchants qui en sont les témoins. Où, dis-je, ont-ils donc pris ce droit de mort sur leur semblable? Le voici.

Lorsque l'homme a passé de la région supérieure dans la région terrestre, il est devenu sujet à la mort naturelle, qui était en effet une suite de son égarement. La justice suprême, en lui infligeant cette peine, était bien éloignée de la rendre inutile; et l'homme-esprit qui subissait fructueusement cette condamnation, ne faisait que rentrer dans la mesure dont il était sorti; de façon qu'il pouvait regarder plutôt sa vie matérielle comme la pénitence de sa faute, et sa mort comme délivrance.

Mais cette région terrestre l'exposant à de nouveaux crimes, à mesure que ses rapports s'étendaient sur la terre, la justice suprême fut obligée de resserrer pour le coupable l'intervalle qui lui était donné pour son expiation, et c'est alors que la mort devenait un châtiment pour lui, comme étant prématurée, et comme le livrant à une situation plus pénible, comme homme-esprit, que celle d'où on l'arrachait pour le supplice; néanmoins, cette justice ne le pouvait point perdre de vue pour cela; et comme les lois divines sont vivantes, et qu'elles ne peuvent même, en donnant la mort, se séparer de la vie qui les accompagne, nous ne croirons point nous égarer, en pensant que le coupable, qui payait ses crimes de sa vie animale, et qui entraît dans une situation plus pénible que celle qu'il quittait, ne pût aussi en y entrant avec résignation, en espérer le terme, et jouir enfin des vivifiantes compensations divines.

Dans le premier exemple, l'homme-esprit était puni par la privation; dans le second exemple ou dans l'état qui suivait la mort corporelle du coupable, l'homme-esprit était puni par la molestation; mais ces deux punitions étant divines, elles ne pouvaient avoir que l'amendement de l'homme-esprit pour objet, et non pas sa destruction, qui est impossible; et dans tous les cas, la main suprême pouvait toujours rendre au coupable beaucoup plus qu'elle ne lui avait ôté.

Or, pour exécuter ces terribles jugements, la justice suprême n'employait pas toujours immédiatement les fléaux physiques et les puissances de la nature; mais souvent, pour voiler sa marche, elle confiait son droit à la voix et à la main de l'homme, qui alors, se trouvait légitimement et efficacement pourvu de tout ce que nous appelons le droit de vie et de mort sur ses semblables, et qui, ne l'exerçant que par ordre, et d'après des lumières qui n'étaient point humaines, se trouvait à l'abri de tout reproche.

Mais les législateurs humains n'ont porté que les ombres de ces hautes vérités dans leur justice composite, et ils ont passé de toutes ces autorités supérieures à leur seul pouvoir aveugle, et à leur autorité capricieuse avec laquelle ils ont décidé, condamné et tué, comme s'ils avaient eu l'autorité divine, et en disant

toujours que ce n'était point eux, mais la loi, qui versait le sang du coupable. Ils ont pris le simple souvenir de ce droit divin pour le droit lui-même, et dès que l'homme avait eu quelquefois le pouvoir de faire périr le criminel par l'ordre supérieur, ils ont cru qu'ils en avaient constamment le droit, sans songer que l'usage de ce droit, pour être à couvert de l'injustice et de l'atrocité, ne doit pas émaner de la volonté de l'homme, mais de la main puissante et divine, qui seule a le moyen d'y apporter une exacte compensation.

D'ailleurs, les hommes, à moins que ce ne soit à leur insu, ne commettent presque plus leurs crimes que par des voies et des mobiles très secondaires, parce que, depuis qu'ils s'ensevelissent de plus en plus dans la brute matière, ils ne se rendent plus activement et avec connaissance de cause les ennemis de la source esprit, à laquelle ils ne croient pas, et ils s'éloignent d'autant des vastes foyers des crimes qui appelaient la mort; et cependant, les lois humaines, sans chercher à se rallier à des lois antérieures à elles, et à s'unir à la source vive, d'où doivent dériver tous les pouvoirs, ne prononcent pas moins cette mort journallement.

C'est donc à la fois une inconséquence et une injustice dans les législateurs, de se conduire comme s'ils étaient sûrs d'avoir des droits supérieurs et comme s'ils voyaient autour d'eux les fruits de l'arbre des crimes vifs, tandis que nous n'apercevons plus parmi nous ni les uns ni les autres.

Ces idées paraîtront sans doute très extraordinaires. En voici une qui le paraîtra sûrement davantage; c'est que les véritables législateurs et les administrateurs qui mériteraient réellement ce nom, selon toutes les bases de cette pensée pure, qui est l'éternel élément de l'homme-esprit, seraient ceux qui, au lieu de verser autour d'eux tous les maux, comme font les gouverneurs humains et de diriger au contraire sur eux-mêmes tous les biens, auraient un assez grand fond de générosité et de moyens pour se charger seuls de tous les maux, et verser tous les biens sur les autres, qui sauraient aller même jusqu'à se dévouer pour les coupables, et qui, en se sacrifiant eux-mêmes, satisferaient à la fois à l'amour et à la justice, parce que, selon tous les principes que nous avons exposés, et que l'homme non altéré trouvera encore dans son cœur, la justice prise dans son sens intégral doit être une guérison et une cure, et non pas une destruction. Car si c'est une belle chose que de savoir mettre de la mesure entre les délits et les peines, c'en est une plus belle encore d'en savoir mettre entre la justice et l'amour, qui sont liés par une alliance indissoluble; et sous ce rapport l'homme-esprit pourra trouver, sans que je le lui nomme, quel a été à la fois le plus sage législateur et le meilleur administrateur de la terre: vérité féconde qui a été dans la pensée des hommes depuis le commencement du monde, mais dont ils ont abusé presque partout par d'absurdes immolations humaines, et par des dévouements ridicules.

La liberté politique, telle que Rousseau nous l'a peinte dans le premier livre de son Contrat social, produirait sans doute, sinon le bonheur, au moins la paix dans les états où cette liberté serait connue. Mais d'après son propre aveu, et surtout d'après toutes les observations qu'on vient de parcourir, on voit que cette espèce de liberté, dont l'idée fait honneur au génie de son auteur, n'a jamais eu d'existence dans aucune des associations régies par la simple volonté corrompue des hommes. Ceux qui, moins avancés encore que cet éloquent écrivain, croient que, passer d'une forme de gouvernement sous une autre forme de gouvernement, c'est vraiment conquérir la liberté, ne se servent pas plus de leur discernement que les enfants; quant à ceux qui voudraient confondre la liberté avec la licence, et qui dès lors ne se montrent que comme des fous ou des brigands, je n'ai rien à leur dire, puisqu'ils sont hors d'état de rien entendre; je remonte donc tout de suite à la seule source qui puisse nous offrir cette liberté dont les hommes ont si grand besoin, mais qu'ils s'efforcent en vain d'acquérir.

La liberté prise dans ce sens supérieur consiste à ce que le corps politique ne soit point entravé par les incertitudes de lois insignifiantes, à ce que sa route lui soit clairement tracée, à ce que tous les membres qui le composent n'aient que des mouvements profitables à l'ensemble social, et qu'ils trouvent également dans la loi qui les régit, et le droit d'atteindre à tous les développements dont leur nature les rend susceptibles, et la certitude que, loin d'en être empêchés ni par cette loi, ni par les autres membres, ils reçoivent d'eux tous, au contraire, l'appui et le secours nécessaires pour mettre tous leurs dons en valeur, puisque plus ces dons se développeront, plus la société y gagnera.

Or, d'où peut-on attendre cet ensemble de jouissances et de perfections, si ce n'est du règne complet et effectif de la suprême volonté générale, et non pas de l'abusivité générale humaine? Et s'il est constant que ce titre de volonté générale ne peut s'appliquer à la volonté humaine, qui n'offre jamais ce caractère, il faut donc de toute nécessité le laisser à la seule volonté à qui il convienne, c'est-à-dire à cette volonté générale supérieure, qui ne cherche qu'à universaliser sa loi vive et lumineuse, et qui seule peut remplir l'idée que les hommes et les publicistes paraissent s'en être formé dans toutes les parties de la terre; car n'oublions pas

que nous avons reconnu la pensée vivifiante et divine, comme premier et unique fondement de toutes les associations humaines.

Malheureusement, les sources de la pensée mauvaise l'ont tellement emporté sur ce qui restait à l'homme de la source pure, que nous ne connaissons point d'association dont le centre ou le noyau ne soit ou débile, ou vicié; et plus malheureusement encore, lorsque les pensées bonnes se sont retirées de la demeure de l'homme, il en a conservé les noms, qu'il a presque toujours pris pour les choses mêmes qu'ils auraient dû représenter.

Il y a une loi fondamentale et sans exception, qui fait que si les pensées, soit bonnes, soit mauvaises, sont toujours le noyau de l'association humaine, cependant elles ne peuvent se manifester que par des noms, et c'est pour cela que tous les peuples ont un nom, parce que chaque peuple est une pensée, et aurait dû n'être même qu'une pensée divinement pure, à n'en juger que par cet attrait qu'ont tous les peuples à se forger une origine céleste et à justifier par là la plupart des récits mythologiques qui se trouvent partout envelopper la naissance des nations. Mais indépendamment des noms propres et constitutifs des nations, elles sont toutes attachées et dévouées à des noms usuels, moraux et métaphysiques, qu'elles ont continuellement à la bouche, auxquels elles rendent journellement un hommage et un culte, et auxquels elles consacrent non seulement tous leurs mouvements, mais auxquels même elles sacrifient leur existence. Ces noms ostensibles qu'elles regardent comme les enseignes de la vérité, et sous lesquels il y a tant d'autres noms cachés qu'elles négligent de scruter scrupuleusement, sont la liberté, la gloire, l'honneur, la justice, l'intérêt national, la religion, la vengeance, la protection de ses alliés, etc., et c'est sous ces noms-là, qu'elles font absolument le contraire de ce qu'ils renferment.

Nous blâmons beaucoup les nations à sauvages qui immolent des victimes humaines à leurs idoles; nous blâmons les Juifs qui en ont fait autant aux leurs, d'après les faux exemples qu'ils avaient pris chez leurs voisins. Or, chez tous ces peuples, indépendamment du nom de leurs idoles matérielles, il y avait aussi des noms de dévotion, de patriotisme, de besoins expiatoires mal entendus, de vengeance, etc., et c'est à ces noms-là ou à l'idée fausse qu'ils renfermaient que ces nations sacrifiaient des hommes, bien plutôt qu'à leurs idoles matérielles, qui ne pouvaient leur demander de victimes.

Eh bien! nous qui nous croyons si fort au-dessus des autres peuples en ce genre, voyons combien nous avons offert de victimes humaines dans la révolution aux mots de nation, de sûreté de l'état, etc. N'oublions pas surtout combien nous en avons offert au mot liberté, et cela devant une idole matérielle qui en porte le nom, mais qui n'est qu'une image muette de cette pensée féroce et si

barbarement appliquée, dont les sacrificateurs ou les bourreaux étaient les ministres. Non, nous ne différons pas des autres nations ; nous sommes enveloppés des mêmes ténèbres, et nous avons fait nos preuves que nous sommes capables des mêmes crimes, nous n'en avons même presque pas varié le mode et les nuances.

C'est donc malheureusement une vérité trop certaine que toutes les nations de la terre couvrent de morts, soit leurs champs de bataille, soit les théâtres de leurs cruautés, et que sur ces lacs de sang vous entendez planer des voix qui répandent le bruit de leurs actions triomphales, et qui crient : victoire, gloire, liberté, etc., sans laisser à l'oreille le temps de démêler le sens de toutes ces impostures. Devons-nous avoir une plus grande idée de ce nom de paix qui succède à toutes ces boucheries, et que les peuples célèbrent avec tant d'exaltation, comme s'ils avaient vaincu leur vrai ennemi, qui est l'ignorance et l'illusion, tandis qu'avec ce beau nom de paix et toutes les fêtes qui l'accompagnent, ils ne font tout au plus que mettre des entractes à leurs délires ?

Mais au milieu de toutes ces illusions, nos principes ne cessent de faire aussi entendre leur voix, et de trouver des témoignages en leur faveur ; et dans toutes ces sanguinaires iniquités, ainsi que dans toutes ces absurdités commises par l'abus des noms, nous voyons toujours que comme c'est une pensée religieuse et un acte de l'esprit, soit en bien, soit en mal, qui est le noyau et le principe des associations humaines, c'est cette même pensée qui se montre à faux et en sens inverse dans tous leurs mouvements et dans toutes leurs révolutions ; c'est-à-dire que, pour des yeux observateurs, toutes les associations ont commencé et continuent d'être appuyées sur des pensées restauratrices et religieuses, puisque tous les noms que je viens de remarquer et de recueillir parmi tous les faits politiques, ne sont que l'expression défigurée et contournée de ces mêmes pensées ; et malgré eux, les peuples nous montrent ici, comme dans tous les autres exemples, les deux points du niveau. Or, si nous voyons tous les jours les nations s'agiter, se dévouer, et rendre comme un culte à ces noms prétendus divins, quoique devenus faux et aussi abusifs que sont fausses et abusives les pensées qu'ils nous présentent aujourd'hui parmi les peuples, pourquoi ne voudrions-nous pas que ces peuples eussent pu se conduire avec le même zèle pour des noms vrais, et pour des pensées vraies et vivantes que ces noms auraient renfermées ? Et pourquoi ne pourraient-ils pas se conduire dans un ordre vrai et juste, comme nous voyons qu'ils le font dans un ordre faux et mensonger, puisque, d'après toutes nos observations, on ne peut nier que cet ordre vrai et juste n'ait été primitivement leur principe ?

Mais à quoi servira-t-il d'avoir montré les conditions indispensables pour remonter à ce terme ? Qui est-ce qui nous écouterait ? Qui est-ce qui nous croira ?

## *ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE*

Qui est-ce qui les remplira ? Néanmoins, je les ai présentées à l'homme, parce que j'ai cru que c'était de mon devoir, quel qu'en dût être le résultat. D'ailleurs, quoiqu'elles soient universellement négligées, on peut dire qu'elles n'en sont pas moins connues. Oui, tout le monde les pressent ; et pour qu'elles apportassent quelques profits aux hommes, il faudrait que les publicistes et les législateurs s'occupassent davantage de développer devant nous les trésors de l'homme-esprit, dans lesquels seuls se trouveraient la clef et la peinture fidèle de l'association originelle, et qu'à notre tour nous fissions tous nos efforts pour réintégrer en nous ce caractère d'homme-esprit qui, en nous alliant par un pacte naturel avec la véritable volonté générale, nous apprendrait à connaître et à goûter l'unique liberté qui puisse nous satisfaire, et à laquelle toutes les nations aspirent, sans pouvoir jamais l'obtenir par les voies fausses où on les fait marcher.

Et vous, hommes, dont on a si étrangement égaré l'intelligence, quelque peine que ces principes aient à entrer en vous, convenez que si vous en aviez quelques autres à leur opposer, ce ne serait pas au moins ceux dont vos publicistes ne cessent de vous étourdir, et dont la fausseté vous est si cruellement démontrée par les faits et par l'expérience. Non, hommes, mes frères et mes amis, ce n'est point moi qui vous parle une langue étrangère, quoique vous ayez tant de difficulté à me comprendre ; c'est votre première langue que je vous parle, c'est votre langue maternelle, vous avez seulement négligé de la pratiquer ; mais si vous preniez sur vous de la fixer avec attention, ne doutez pas que bientôt elle ne vous devînt familière et comme naturelle à vos organes ; ce sont, au contraire, toutes ces langues erronées que vous parlent les publicistes et les philosophes de matière qui sont pour vous des langues étrangères, et qui vous empêchent d'entendre et de parler votre propre langue.

## DES RELIGIONS

J'ai assez montré dans ma *Lettre* et dans le présent écrit, combien j'étais persuadé que les premières associations humaines avaient été théocratiques, et que tous les gouvernements devraient l'être. J'ai assez fait entendre que c'était là le terme du niveau auquel tendaient toutes les nations, et que cette tendance était la preuve que c'était de ce même niveau qu'elles étaient primitivement descendues, quoique la chose religieuse ait autant dégénéré parmi les hommes que la chose sociale.

Je ne puis m'empêcher de témoigner ici de nouveau ma surprise de ce que parmi toutes les nations civilisées, et parmi tous les gouvernements que l'on nomme policés, nous sommes le seul peuple chez qui la chose religieuse soit absolument étrangère à la chose publique; chez qui elle ne soit regardée que comme une influence suspecte et dont le souverain ne puisse trop se garantir, et qu'il ne puisse pas tenir trop loin de lui, tandis que, selon nos principes, si elle était pure, il ne pourrait pas trop se rapprocher d'elle, et il ne pourrait rien faire de mieux que de la rendre le régulateur de sa propre marche, puisqu'il ne peut être réellement régulier, ou, ce qui est la même chose, rentrer dans les lois de son origine primitive, qu'autant qu'il deviendra entièrement théocratique. Ainsi, le point où il est et le point où il devrait être, sont à une telle distance l'un de l'autre, qu'il y a sûrement une raison cachée de ce phénomène unique dans l'histoire des nations.

Je laisse à d'autres à prononcer si c'est réellement la chose publique qui s'est éloignée de la chose religieuse, ou si c'est la chose religieuse qui s'est éloignée de la chose publique, et qui veut la laisser livrée à sa propre lumière, pour lui en faire sentir l'insuffisance, ou qui enfin voudrait ramener les nations à leur degré primitif théocratique, en les faisant revenir sur leurs pas, et en leur faisant parcourir d'abord les sentiers de la pure nature.

Quoi qu'il en soit, lorsque je plaide pour le règne théocratique, pris dans sa perfection originelle, je suis bien loin de me laisser conduire dans cette idée par les maximes vulgaires, qui ne regardent la chose religieuse que comme un simple frein politique, qui prétendent qu'il faut une religion aux hommes, si on veut les contenir, et qui ne voient par conséquent dans la chose religieuse qu'un épou-

vantail que les législateurs font fort bien de montrer au peuple pour l'asservir plus facilement.

Voici, au contraire, ce que je dirais à ceux qui répandraient ces maximes :

« Pourquoi avez-vous avili l'homme ? Si vous ne l'aviez pas rendu peuple, nous ne seriez pas dans le cas de le traiter comme tel, et de lui tenir un semblable langage. C'est parce que vous avez fermé en lui toutes les voies de l'intelligence et de la véritable vertu, que vous ne vous trouvez plus envers lui d'autres armes que celle de la crainte et de la déception, et que vous voulez les employer, n'importe à quel prix ; car la fable et le mensonge vous paraissent propres à remplir vos vues tout aussi bien que la vérité, et vous ne vous occupez pas même d'en faire la différence.

« Mais, pour vous montrer le peu de justesse de vos calculs, vous voyez sous vos yeux la chose publique se soutenir sans cet appui que vous considérez que politiquement, et qui comme tel vous paraissait indispensable.

« Cessez donc d'être de l'avis de ceux qui, comme Rousseau, veulent étayer l'édifice social avec une religion civile. Comment ce mot pourrait-il entrer dans la pensée, puisqu'au contraire, selon le principe, ce serait le civil même des nations qui pourrait et devrait être religieux ; et le plus grand malheur des peuples a été, lorsque, par l'abus qu'ils ont fait de la chose religieuse, ils ont mérité de retomber dans leur simple naturalisme qui les égare et les plonge de plus en plus dans le précipice. Gardez-vous encore plus de confondre la chose religieuse avec ce monstrueux fanatisme qui n'a rempli la terre que d'extravagances et de crimes ; et ne voyez en elle que ce lien primitif qui devait embrasser toute la famille humaine et la tenir fixée sur sa base originelle, comme un arbre l'est sur sa racine.

« Aussi, dirais-je encore à ces hommes égarés : Que savez-vous si lorsque les peuples auront subi leurs temps d'épreuve, la main suprême ne leur rendra pas la chose religieuse plus développée et plus imposante par sa majestueuse virtualité, que lorsqu'elle a été séparée de la chose publique, et par conséquent plus digne encore des hommages et de la confiance des hommes qui, par l'usage libre de leurs facultés, auront été préparés à la recevoir ? Qui vous a dit que si dans sa justice elle a opéré devant vous un jugement si terrible relativement à cette chose religieuse, elle ne puisse pas en rendre un plus terrible encore envers ceux qui auraient été les organes de sa vengeance, et qui, dans ces actes imposants, n'auraient voulu reconnaître que leur propre main et la substituer à la sienne ? Croyez-vous avoir réellement retranché la vigne, parce que vous avez retranché des vigneron qui se sont rendus répréhensibles ?

« Croyez-vous aussi satisfaire à tous les besoins de l'homme-esprit par de pom-

peux établissements pour vos sciences externes, et par des institutions doctorales qui ne s'occupent pas de lui? Sans doute ces institutions pourraient lui être utiles, si elles savaient lui parler la vraie langue des sciences; mais loin d'employer ces sciences comme une préparation et une sorte d'initiation de l'homme-esprit aux vérités qui seules sont de son ordre, et qui seules peuvent le nourrir, comme étant seules sa véritable source, vous le reculez, au contraire, par tous vos efforts dirigés en sens inverse de ce qu'il lui faudrait, puisque ces doctes assemblées, toutes glorieuses qu'elles soient de leur élévation et de leurs lumières, sont bien loin de croire à l'homme-esprit, et sembleraient bien plus avides d'effacer en lui cet imposant caractère, que de lui en faire manifester les fruits?

«Croyez, croyez plutôt que la main suprême est trop surveillante et trop puissante dans ses justes compensations, pour ne pas rendre un jour à l'homme-esprit ce qu'il peut perdre par les imprudentes précipitations des hommes; croyez que si c'est par les imprudences que la chose religieuse qui aurait dû être au sommet et comme le premier mobile de la chose publique, lui est devenue totalement subordonnée ou tout à fait étrangère, l'œil de l'éternelle justice qui ne se ferme point, ne peut manquer de la replacer un jour à son rang naturel, et de lui subordonner à son tour cette chose publique dont elle n'eût jamais cessé d'être le flambeau, si l'homme eût su la conserver dans son intégrité radicale. C'est alors que la clef des associations sera vraiment connue; c'est alors que les nations découvriront ce point primitif du niveau auquel elles tendent toutes, ainsi que les publicistes même qui veulent les conduire, sans s'être assurés de ce terme fécond et lumineux vers lequel ils devraient tous diriger leurs pas; c'est alors enfin que les hommes pourront prendre l'idée de cette universelle volonté générale dont on leur fait tous les jours des peintures si mensongères, en ne la composant qu'avec des éléments pris de la volonté humaine.»

Nous ne disons pas pour cela que les hommes profiteront tous de ces merveilles, puisque depuis l'origine des choses nous avons vu qu'ils n'avaient fait qu'abuser de toutes les faveurs qui leur avaient été faites, et de toutes les lumières qui leur avaient été communiquées; oui, sans doute, ils en abuseront encore; mais les droits de la justice ne s'en seront pas moins manifestés, et les hommes qui ne les auront pas reconnus et qui n'en auront pas profité, n'en seront pas moins inexcusables.

Et vous, lecteur, si je ne me suis pas étendu davantage sur le développement des bases sociales que je vous expose dans cet écrit, c'est que je ne vous avais annoncé qu'un Éclair, et qu'il suffisait à mon plan de vous démontrer que l'homme étant esprit, et esprit divin, tout, jusqu'au plus petit détail de son association, avait dû avoir primitivement le caractère théocratique et religieux, d'après cette

grande loi du niveau que tous les faits de la nature nous enseignent et nous attestent. D'ailleurs, les principales ramifications de l'arbre social, ainsi que les nuances particulières qui leur sont affectées, ont déjà été développées en grande partie dans la *Lettre* dont j'ai parlé. Si cette *Lettre* renferme, à la vérité, quelques passages, qui, sans être tout à fait étrangers au sujet, auraient pu cependant être réservés pour d'autres écrits où ils tiendraient encore mieux leur place, je dois dire également que les différents principes politiques qui y sont contenus, ont paru assez neufs à quelques penseurs, pour que je ne me reproche pas de les avoir écrits.

Mais faut-il vous donner la véritable raison pour laquelle je ne me suis livré à ces deux ouvrages qu'avec réserve, et comme à regret, c'est la persuasion où je suis que l'homme qui retire déjà si peu de fruit des livres en général, en retire encore moins de ceux qui traitent de son association, de ses droits et de sa puissance politique. Si ces livres ne sont pas établis plus solidement que ne le sont ceux des publicistes, ils le trompent, et ce qu'il y aurait de plus pernicieux pour lui, ce serait de les entendre et de les adopter; s'ils sont appuyés sur la base réelle et primitive comme le sont ceux que je vous présente, il ne les entend plus, ils sont comme inutiles pour lui, parce que les doctrines humaines ont fermé en lui les portes de l'intelligence sur ce grand objet.

Ainsi quelque confiance que j'aie dans les principes que je lui ai exposés, je n'ignore pas cependant qu'il pourrait y avoir pour lui quelque chose de plus profitable, ce serait de mettre en action son être même, et de ne rien négliger pour redevenir complètement homme-esprit, dans la véritable étendue que ce mot comporte. Je le lui ai déjà dit, je le lui répète, et je crois qu'un livre qui à toutes les pages et à toutes les lignes ne contiendraient que cette seule et unique vérité, serait le seul livre qui lui serait vraiment nécessaire.

RÉFLEXIONS D'UN OBSERVATEUR  
SUR LA QUESTION:  
QUELLES SONT LES INSTITUTIONS  
LES PLUS PROPRES À FONDER  
LA MORALE D'UN PEUPLE ?

Sujet du premier prix de la classe des sciences morales  
et politiques de l'Institut national de France  
pour le 15 messidor de l'an VI de la République

## AVANT-PROPOS

En lisant les programmes publiés par les sociétés savantes, certains esprits s'étonnent de voir ces tribunaux de la raison humaine demander eux-mêmes à l'homme le flambeau dont ils auraient besoin pour l'éclairer comme s'il était dans l'ordre qu'un instituteur apprît de ses élèves ce qu'il doit faire pour les former et les instruire.

D'autres, moins prompts et plus mesurés, ne voient dans ces questions que le dessein d'exercer utilement les prosélytes des sciences, comme l'ont pu pratiquer, dans tous les temps, les philosophes et les professeurs de tout genre à l'égard des disciples qui aspiraient à obtenir d'eux des lumières.

Lorsque l'on considère l'importante question qui est proposée aujourd'hui par l'Institut national de France, c'est une impression d'un autre caractère qui se fait sentir. On ne voit plus, dans ceux qui nous interrogent, des maîtres élevés par leur place et par leurs connaissances au-dessus des autres hommes; on n'y voit que de vrais amis de l'humanité empressés de lui procurer toute la somme de bonheur dont elle est susceptible; on n'y voit que des juges modestes sollicitant eux-mêmes les lumières de l'auditoire, pour leur aider à prononcer sur une cause qui intéresse si essentiellement tout le genre humain.

J'ose donc, comme homme, me rendre à leur invitation; comme ami de l'homme, je viens m'asseoir dans leur conseil et délibérer avec eux comme Français, je viens leur exposer mes opinions avec la franchise qui convient à un être libre. Ils décideront dans leur sagesse si elles peuvent ou non, être de quelque poids dans la balance.

Ne tracer, pour ainsi dire, qu'une esquisse, et la rendre publique, c'est leur annoncer assez que mon intention n'a pas été d'entrer en lice, et que mes vues ne se sont point portées vers la palme qu'ils auront à décerner. Croyant leur question insoluble à nos simples théories connues, croyant que la solution qu'on en pourrait donner serait impossible à justifier dans la pratique, sans l'entier renouvellement de celui qui voudrait se charger de la mettre en exécution, je ne l'ai pas traitée dans le sens qu'ils auraient eu lieu de l'attendre pour m'admettre au nombre des concurrents. Enfin, pour remplir même entièrement mon objet selon le plan que leur question a fait naître dans mon esprit, je n'ai pas eu à moi l'espace de temps que ce plan aurait demandé, n'ayant eu l'occasion de m'en

*RÉFLEXIONS D'UN OBSERVATEUR*

occuper que depuis un petit nombre de jours. Mais si j'avais été assez heureux pour répandre dans leur pensée quelques clartés sur la difficulté de traiter leur importante question, et que ces clartés pussent influencer en quelque chose sur la félicité de ma patrie, je me croirais délicieusement récompensé de mon travail.

RÉFLEXIONS D'UN OBSERVATEUR  
SUR LA QUESTION :  
QUELLES SONT LES INSTITUTIONS LES PLUS PROPRES  
À FONDER LA MORALE D'UN PEUPLE ?

*Tu, quid ego, et populus mecum desideret, audi.*

HORACE, *ART POÉTIQUE*, VERS 153.

Montesquieu a dit : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ; et dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois. »

On peut dire, à son imitation : La science dans sa signification la plus étendue, est la connaissance et l'application de ces rapports ou de ces lois.

Chaque science particulière embrasse ceux de ces rapports ou de ces lois, qui sont de son ressort. Ainsi, les sciences ne sont que des plantes diverses attachées toutes au même sol.

Les nombreux rapports qui lient l'homme, soit tacitement à la secrète raison des choses, soit naturellement à la grande famille humaine, soit civilement à une société politique, ne sont que les différentes branches d'un même arbre, et forment tous ensemble l'objet de la science de la morale.

Dans la question proposée, l'Institut, en embrassant le système des institutions morales les plus propres à fonder la morale d'un peuple, a en vue particulièrement celles de ces institutions qui ont pour objet spécial la morale des citoyens, et semble ne pas fixer précisément ses regards sur les institutions civiles, politiques et religieuses, quoique dans les observations qu'il a fait publier, il avoue l'influence de toutes ces institutions sur la morale des peuples, et qu'il convienne même que c'est de ces institutions qu'elle dépend essentiellement.

Cependant, s'il est vrai que les diverses branches de la morale ne forment qu'un seul arbre, comment serait-il possible d'en envisager une isolément, et sans établir ses rapports avec les autres branches ? Nul instrument dans un concert ne peut remplir convenablement sa partie, si préalablement tous les autres instru-

ments et lui n'ont pas subi l'épreuve du même diapason. Si donc le législateur, en s'occupant de la morale des citoyens, n'a pas l'attention ou les connaissances nécessaires pour aller la puiser dans sa source et la suivre dans tous les canaux par où elle doit passer avant d'arriver jusque dans le sein des peuples, il court le risque de la voir bientôt s'altérer et périr entre ses mains, par l'influence ou trop forte ou trop faible de ces autres institutions qu'il a dédaigné d'examiner; car éluder une loi ne serait pas la dissoudre, et elle ne cesserait pas pour cela de revendiquer ses droits.

Or avant d'établir la morale des citoyens, et de déterminer les moyens de mettre les mœurs en harmonie avec l'intérêt public, on ne peut nier qu'il n'y ait pour le législateur plusieurs ordres de morales à considérer, puisque, s'il y a des doctrines religieuses, des doctrines sociales et des doctrines politiques, il faut qu'il y ait par conséquent dans l'homme plusieurs sortes de *moralités*, ou plusieurs voies ouvertes en lui pour y donner accès aux vives sources de la morale, pour les goûter dans toute leur efficacité, pour les voir dans leur subdivision et enfin pour les réaliser.

En effet par cela seul que l'homme, en prenant place parmi les êtres, sent en lui le besoin de se rendre compte de ce phénomène de l'existence des choses, et de chercher une grande solution au grand problème de sa propre existence, il se démontre à lui-même qu'il doit y avoir des rapports quelconques entre lui et ce qui n'est pas lui, entre lui et cette source des choses sur laquelle il porte avidement ses regards, et que son instinct l'engage naturellement à interroger.

Ce travail de l'esprit de l'homme se termine toujours par un résultat moral, de quelque nature que soit ce résultat.

Le philosophe observateur qui donne à cette source cachée le nom de raison primitive, l'admire lors même qu'il ne peut pas percer dans ses profondeurs. Sa fierté ne s'oppose pas à ce qu'il éprouve quelquefois un sublime intérêt pour elle; et si, dans certains moments, il est tenté de lui reprocher quelques injustices, ses murmures ne sont que l'expression de sa *moralité* irritée.

Le croyant, qui pense avoir le mot de l'énigme, qui donne à cette raison primitive le nom de Divinité, et qui ne voit en elle qu'une source inépuisable de bienfaits et de félicités, lui rend l'hommage et le tribut de toutes les *moralités* qui sont en lui.

L'athée lui-même, en ne la nommant que du nom de fatalité, et en se résignant le mieux qu'il peut à cette force aveugle, confirme tous ces principes, puisque si dans lui la nécessité de se résigner est du ressort de son jugement, sa résignation est du ressort de sa *moralité*.

L'examen de nos rapports avec ce point de mire de toutes nos moralités sem-

ble donc, en contemplant les diverses classes de doctrine religieuse, sociale et politique, devoir précéder toutes les opérations du législateur qui a besoin de ne partir que d'un point fixe, puisque dans toutes les relations progressives de notre existence, cette sorte de relation qui nous attire vers un système divin quel qu'il soit, se trouve nécessairement la première.

La seconde de nos relations appartient à la classe de la doctrine sociale, soit que nous regardions l'homme comme étant lié à toute la famille humaine, soit que nous le regardions comme étant attaché à sa famille particulière, parce que dans l'une et l'autre hypothèse il a également à recevoir et à répandre des témoignages et des fruits de sa moralité. Ce code de la doctrine sociale qui doit former aussi une partie des lumières du législateur, ne devrait être que le développement diversifié du code de la doctrine divine, et ne peut recevoir que de lui toute sa force et toute sa beauté. Aussi suppose-t-il celui-ci préalablement et solidement établi.

La troisième de nos relations appartient à la classe de la doctrine politique dans laquelle les besoins journaliers de la chose publique, et tous les dangers intérieurs et extérieurs qui la menacent, mettent sans cesse les gouvernants comme les gouvernés dans le cas de développer des forces morales, dont tous les moyens physiques qui s'emploient ne sont que les signes et les instruments.

Cette troisième classe de nos relations est peut-être la plus embarrassante de toutes à fixer et à régulariser, vu la variété des éléments dont elle se compose, et vu la difficulté d'y faire entrer l'ingrédient qui lui serait le plus nécessaire, c'est-à-dire l'esprit de la doctrine sociale qui la précède. Le législateur à qui il importe de connaître cette troisième classe de nos relations, la portera donc plus ou moins près de la perfection, selon qu'il la tiendra plus ou moins loin de cette doctrine sociale; comme il ordonnera plus ou moins bien ce code de la doctrine sociale, selon qu'il la rapprochera plus ou moins de la doctrine divine.

Ce n'est qu'après ces trois ordres de nos relations morales que se présente la classe de nos relations morales de citoyen, qui fait l'objet de la question. Car avant de chercher à nous former comme citoyens, il faut qu'il y ait une patrie; avant de chercher à former la patrie ou la chose publique, il faut qu'il y ait une famille humaine considérée soit universellement, soit partiellement, et avant de chercher à régler cette famille humaine considérée, soit universellement, soit partiellement, il faut que nous ayons résolu le problème de l'homme considéré dans ses rapports avec la base fondamentale des choses.

Peut-être l'Institut aurait-il hésité quelques moments à proposer la question dont il s'agit, s'il avait observé que la doctrine politique devant être antérieure à celle des citoyens, elle est censée devoir en être comme la mère. Ainsi loin que ce

soit à la chose publique à attendre des citoyens la manière dont elle a à procéder pour fonder la morale du peuple, ce serait au contraire au peuple à recevoir sur cela, toutes ses instructions de la part de la chose publique, regardée comme devant être établie dans ses justes et véritables mesures.

Or qui ne sait dans quelle pénurie de lumières positives nous sommes encore sur cette troisième classe de doctrine, ou sur la doctrine politique qui devait renfermer, non seulement l'origine et la fondation des sociétés, mais tout ce qui a rapport à leur soutien et à leur conservation ?

Pourrions-nous, à la rigueur, nous dire plus avancés, soit par rapport à la classe de la doctrine sociale, soit par rapport à la classe de la doctrine divine ? Et à quelles difficultés ne se trouve-t-on pas exposé, si, en voulant avancer dans la carrière, on laisse derrière soi tous ces obstacles ?

Si à la série de ces diverses classes de doctrines que je viens de parcourir, on veut joindre la série des institutions qui y tiennent, on verra s'augmenter cette masse de difficultés, d'autant que presque partout la forme a été confondue avec le sujet qui nous occupe, et son vêtement avec ce qui constitue réellement son essence. Aussi l'opinion que je vais émettre en ce moment, quelque vraie qu'elle soit, paraîtra peut-être bizarre. C'est que ce ne sont point les institutions qui devraient servir de fondement à la morale, mais au contraire c'est la morale qui devrait servir de fondement aux institutions ; et pour en donner des preuves, nous n'avons qu'à parcourir rapidement la série de nos classes de doctrines religieuses, sociales et politiques, en ne les séparant plus de leurs institutions correspondantes.

Toutes les institutions religieuses qui se sont montrées sur la terre, sont censées avoir eu pour but de nous transmettre la lumière divine elle-même, et de la faire briller dans l'esprit des hommes ; elles sont censées toutes avoir trouvé le meilleur moyen de la faire connaître, de la conserver dans sa splendeur, et d'unir par des liens solides, l'espèce humaine à la source d'où découle cette lumière divine ; elles sont censées enfin, n'être que l'expression sensible de cette doctrine divine qui, par conséquent, était antérieure à leur existence. Ainsi, c'était elle qui réellement était censée fonder ces institutions, et fixer les rapports qu'elles devaient avoir avec elle. Elle était présumée avoir prononcé ses desseins ; et les institutions ne paraissaient plus en être que la manifestation et le mode d'accomplissement.

Nous devons faire la même observation sur la classe de la doctrine sociale, dans les diverses institutions naturelles et domestiques que la grande famille humaine, ainsi que les familles particulières, ont pu établir. La doctrine sociale, qui ne devait être qu'une extension et un écoulement de la doctrine divine, a dû être fixée antérieurement aux institutions qui avaient pour objet de lui servir

d'enveloppe, de signe ou de rempart, et d'aider à maintenir les hommes dans le respect et l'exercice des moralités sociales qui devaient être le lien et comme la vie de tous les individus de toutes les familles.

Enfin, nous en pouvons dire autant de la doctrine politique qui, reposant et dérivant de la doctrine sociale, comme la doctrine sociale repose et dérive de la doctrine divine, a dû également être déterminée avant de se montrer dans les diverses institutions que nous offre l'état politique des peuples.

S'il est donc vrai que dans chaque classe de doctrines, le code précède les institutions qui sont relatives à cette classe, il n'en peut être autrement des institutions relatives à la morale des citoyens; et ici, comme dans tous les autres ordres que nous venons de parcourir, il faut que la morale théorique soit caractérisée, avant de fonder les institutions pratiques dont elle a besoin pour se propager et se conserver.

Ce serait déjà, sans doute, pour le législateur, une terrible difficulté que de vouloir caractériser et constituer solidement le code de doctrine qui appartiendrait à chacune de ces classes, avant de passer à des institutions; et pour s'en convaincre, il suffirait de fixer un moment, les divers enseignements qui sont sortis de la pensée des hommes sur tous ces objets. On y verrait une variété si générale, pour ne pas dire une contrariété si inconciliable, qu'on serait tenté de préférer, dans cette pénible situation, une ignorance absolue à une connaissance si désespérante.

Que l'on ouvre l'histoire des doctrines religieuses qui, selon qu'elles le prétendent, doivent avoir atteint le point de perfection en ce genre, et avoir uni, dans une sage et juste mesure, la lumière divine avec les seules et véritables institutions qui lui conviennent; que trouverons-nous dans nos recherches? Par toute la terre, nous verrons les ministres des religions se disputer et se contredire sur tous les points relatifs à cette classe de la doctrine divine; nous les verrons exposer chacun des enseignements différents sur cette base fondamentale que le philosophe appelle raison primitive, et que le croyant appelle Dieu: nous les verrons nous présenter chacun un récit sacré des desseins et des œuvres de cette Divinité suprême, des rapports plus ou moins étendus, que par notre nature nous devons avoir avec elle, et de l'objet qu'elle se proposa lorsqu'elle nous donna l'existence, nous les verrons tous s'arroger le privilège exclusif de la vérité, et cependant se trouver au dépourvu lorsqu'on sollicite auprès d'eux l'intelligence de toutes ces doctrines, et ne s'accorder que sur un seul point, qui est celui de nous renvoyer à une croyance aveugle à leur enseignement particulier, et de se retrancher derrière le mot désolant d'un impénétrable mystère; tandis que si tout leur enseignement ne peut subsister qu'autant qu'il demeure à jamais englouti dans les ténèbres,

comment peuvent-ils être sûrs que leur mystère est plus juste et plus croyable que celui de leurs antagonistes ?

Ce sera bien pis si nous les interrogeons sur ces innombrables institutions religieuses que nous trouvons également établies sur la terre, à la suite de ces doctrines si divergentes et si obscures, et lorsque nous regarderons l'embarras des ministres des religions quand ils veulent faire accorder, d'une manière satisfaisante, ces institutions avec ces énigmes qu'ils avouent ne pouvoir pas être entendues. Là il semble que plus cet embarras augmente, plus le ministre religieux fortifie sa croyance tenace à l'espèce d'institution qu'il a suivie, ou qu'il aura établie dans sa piété ; car je n'ai pas même besoin de recourir ici aux institutions qu'il aurait adoptées par des vues cupides, ou qu'il aurait établies par la fourberie et l'imposture.

Voici donc ce que nous allons rencontrer à tous nos pas, dans cette première classe de la morale. Dans toutes les doctrines religieuses : mystères qu'on nous déclare ne pouvoir jamais être accessibles. Dans les institutions : incohérence affligeante avec ces mystères. Dans le zèle à soutenir ces doctrines et ces institutions : aveuglement, animosité, et tous les désordres qui en sont les suites.

C'est bien alors qu'avec un besoin si urgent de voir clair dans ces abîmes, le législateur le plus intrépide ne pourra pas s'empêcher de perdre courage, quand il verra d'un côté l'importante tâche qu'il a à remplir, et de l'autre les épouvantables difficultés qui l'assiègent de toutes parts.

Il ne trouvera peut-être guère plus de facilités quand il portera ses regards sur les doctrines sociales, puisque malgré les belles théories dont les ouvrages des moralistes sont remplis sur cette matière, on n'a pas encore trouvé le moyen des rendre actives et fixes dans la famille sociale de l'homme, par des institutions qui soient à l'épreuve. Non seulement ces moralistes n'ont pas déterminé les institutions les plus propres à entretenir l'activité des vertus et des moralités qui doivent être l'objet et l'aliment de l'association humaine, non considérée encore comme politique, mais ils sont encore incertains sur l'origine de ce premier degré d'association. Le législateur ne pourra pas apprendre d'eux s'il est vrai que l'homme ait apporté avec lui sur la terre des germes développés de sa sociabilité, ou s'il ne les doit qu'à la lente expérience des siècles, et ne les a puisés que dans les besoins de son corps. Il ne pourra apprendre d'eux, en admettant la dernière hypothèse, comment il aura pu passer de cet état animal et brut à tous les charmes de la sociabilité simple, à la douceur de la communication par le secours des langues, et au développement de toutes les merveilles que l'homme social, aidé de l'homme, présente à notre admiration. Heureusement que cette espèce d'incertitude n'a pas les mêmes suites et ne fait pas les mêmes ravages que les

ténèbres qui enveloppent les choses religieuses ; elle peut bien causer de la gêne aux désirs et à l'esprit du législateur, mais elle n'excite point son indignation.

Hélas ! il va se replonger dans l'abîme, lorsqu'il contempera les doctrines qui concernent l'association humaine considérée comme politique, et la source de la puissance législative et souveraine des diverses nations de la terre, ainsi que toutes les institutions correspondantes, qui, malgré leur opposition mutuelle, et leur universelle discordance, prétendent cependant chacune avoir atteint la perfection, et avoir pour base et pour flambeau la justice et la vérité même. Ce n'est point assez qu'il se trouve tourmenté par l'énigme de l'origine du contrat d'association politique, et par le désir d'apercevoir les meilleures doctrines et les meilleures lois qui puissent convenir aux hommes sous cette forme d'association, qui n'est qu'une extension, et comme une crise de l'association simple et naturelle. Il le sera bien davantage encore quand il verra les publicistes eux-mêmes être si divisés dans leurs opinions sur la meilleure forme de gouvernement qui appartienne à cette association politique.

En effet, ces doctrines politiques fondamentales et si essentielles, ces maximes si travaillées par les publicistes, et qu'on ne devrait cesser d'approfondir encore, pour tâcher d'approprier l'association politique de l'homme à son association naturelle qui en est la base, le législateur les trouvera presque partout comme sacrifiées et comme effacées par cette question : *De la meilleure forme de gouvernement*. Question qui serait majeure et prédominante, si l'on avait soin de régler auparavant tous les antécédents qu'elle est censée renfermer en elle, mais qui devient secondaire et peu fructueuse quand on n'a pas pris cette sage précaution. Et cependant, c'est devant cette question secondaire et mutilée que disparaissent ces maximes si importantes, sans laisser aucune trace qui puisse servir de guide à l'œil de ce législateur, parce qu'elle entraîne avec elle toutes les facultés et toutes les puissances de l'association même, et que les arrachant sans cesse à leur terrain naturel, elle les fait dessécher et mourir sans produire des fruits de leur espèce.

Ainsi donc, au lieu de cette lumière que le législateur recherche avec tant de soin dans les éléments de ces doctrines politiques, et qu'il se flattait de voir réaliser dans les institutions ou les gouvernements qui étaient censés devoir en être le signe, la langue et l'expression, il ne voit dans ces gouvernements ou ces institutions qu'un gouffre où viennent s'engloutir et se dissoudre toutes ces doctrines ; il n'y voit qu'une influence absorbante par laquelle le fond du sujet s'affaisse continuellement sous le poids de la forme, et dans laquelle cette forme elle-même, en s'éloignant de son objet, n'a plus qu'une impulsion inverse de ce qu'elle devrait avoir, et ne promet plus que des démolitions et des ruines au lieu du superbe édifice qu'elle annonçait.

On frissonne quand on pressent l'impression décourageante qu'éprouvera le législateur, s'il est honnête, au milieu de ce labyrinthe inextricable. Car à la vue de ces tristes exemples, et en observant l'universelle discordance de l'édifice avec sa base, dans toutes les classes des doctrines et des institutions religieuses, sociales et politiques, il ne pourra s'empêcher de dire dans sa douleur : Serait-il donc vrai que partout l'exécution détruisît la règle, et que les institutions ne fussent autre chose que la mort et l'évaporation des principes ? Dès qu'il aura laissé entrer en lui ce fâcheux pressentiment, pourra-t-il s'en tenir là ? Ne sera-t-il pas saisi de la même crainte quand il songera qu'il est chargé de découvrir l'institution la plus propre à fonder la morale des citoyens ? Ne sera-t-il pas autorisé à redouter que cette entreprise n'ait le même sort que tout ce qui vient d'être l'objet de ses douloureuses observations ?

Ici nous oserons nous joindre à lui. Nous déclarerons authentiquement que nous partageons ses craintes. Et bien plus, ce qu'il ne fait que redouter, nous le proclamerons hautement comme une triste vérité. Oui, les institutions ont été presque partout l'anéantissement de la doctrine ou de la morale dans chaque classe. La morale avait par elle-même le pouvoir et l'intention de lier les hommes ; les institutions n'en ont presque pas eu d'autre que celui de les diviser. Voilà pourquoi j'ai dit plus haut que ce n'était point aux institutions à fonder la morale, mais que c'était à la morale à fonder les institutions et à leur fournir leur véritable soutien. Or, pour qu'elle puisse remplir fructueusement une semblable tâche, il faut qu'elle soit revêtue elle-même de toutes ces qualités éminentes et solidement établies, qui seraient censées s'être offertes au législateur dans les classes divines, sociales et politiques, qu'il a dû préalablement scruter et interroger avec le soin le plus scrupuleux : et pour que les moyens pratiques qu'il établira puissent seconder et fortifier la morale dans l'esprit des citoyens, il faut que cette morale, ainsi nourrie et perfectionnée, trace elle-même, dans la pensée du législateur, les institutions les plus avantageuses à son plan ; sans quoi on peut affirmer que son œuvre n'aura qu'une durée éphémère, et ne produira que des effets désastreux.

Mais indépendamment de ces inconvénients majeurs et de ces conditions générales indispensablement nécessaires, il se trouve des difficultés particulières dans la question qui nous occupe, et attachées à la manière indéterminée dont elle a été posée.

Les nations disséminées sur cette terre y sont distinguées chacune par différents régimes politiques et par la diversité de leurs gouvernements. Il faut sans doute qu'il y ait pour chacune de ces nations une morale qui allie et rapproche les citoyens de l'esprit public ; il faut aussi des institutions qui facilitent la propa-

gation de cette morale, et qui en assurent la conservation. Il faudra donc ici que le problème général se divise en autant de problèmes particuliers qu'il y a de gouvernements politiques différents. Ainsi, en ne parlant d'abord que de la morale des citoyens, il y en aura une pour les citoyens qui vivent sous un gouvernement monarchique, une pour les citoyens qui vivent sous un gouvernement aristocratique, une pour les citoyens qui vivent sous un gouvernement républicain, sans parler ici des diverses nuances dont ces divers gouvernements sont susceptibles, selon leurs éléments constitutifs, et qui toutes devraient avoir aussi leur morale particulière.

Ce serait donc réduire considérablement une si vaste question que de la borner à la morale qui conviendrait aux citoyens réunis sous la forme du gouvernement républicain, comme il y a tout lieu de croire que tel a été l'esprit du programme. Car ce ne serait point même assez de considérer en général, dans chaque espèce de gouvernement, l'espèce de morale qui convient aux citoyens, et les institutions qui conviendraient à cette morale ; il faudrait encore parcourir en particulier les différentes ramifications de cette morale et de ces institutions qui peuvent s'étendre dans les diverses parties de l'administration de chacun de ces gouvernements ; il faudrait suivre les divers esprits qui s'introduisent dans chacune de ces ramifications, et qui chacun sollicitent une institution pour se propager ; il faudrait discerner, dans cet océan d'obscurités, les sources pures qui ont établi des institutions solides et salutaires à la chose publique, d'avec les sources corrompues qui l'ont recouverte ou même qui l'ont sacrifiée à leur perversité, et qui en conséquence n'ont pas manqué aussi de s'environner d'institutions analogues à leurs projets.

Nous pourrions même, dans nos recherches, faire une remarque affligeante, mais qui viendrait à l'appui de nos principes ; c'est que nous verrions dans tous les gouvernements les institutions se multiplier à mesure qu'ils se détériorent et par cette raison, nous pourrions certifier que ce sont les gouvernements les plus gangrenés et les plus débiles, qui sont les plus engorgés d'institutions ; comme la multiplicité des remèdes et des recettes qu'un malade entasse autour de lui, est l'indice de l'état périlleux où est sa santé. Aussi arrive-t-il, par une suite de cette analogie, que cette multitude d'institutions aggrave encore la situation critique du corps politique, comme les remèdes accumulés aggravent celle du malade ; que l'un et l'autre en retirent souvent des maux qu'ils n'avaient pas, au lieu de se guérir de ceux qu'ils avaient, et qu'ils finissent par succomber à leur mauvais traitement et à leur régime contre nature : et dans ce genre, nous ne manquerions pas d'exemples assez frappants pour justifier ce que nous avançons.

Car si le gouvernement chinois subsiste depuis tant de siècles, malgré la multi-

plicité de ses institutions, c'est qu'elles sont liées de tout temps et presque toutes, à cette classe de la morale sociale sur laquelle l'ordre politique devait s'appuyer; et c'est en cela que ce gouvernement si antique milite en faveur de nos principes, puisque, comme chez ce peuple, c'est la morale qui a fondé les institutions, les institutions, à leur tour, y ont conservé la morale.

Si, d'un autre côté, les Juifs subsistent, malgré la destruction de leur gouvernement, c'est qu'ils ont cru et qu'ils croient encore que les institutions qu'ils ont suivies, tant qu'ils ont été en corps de peuple, tenaient à cette classe de la morale divine qui repose sur les imprescriptibles rapports de l'homme avec la base nécessaire de l'existence des choses. Or, dans l'ordre d'une croyance si impérieuse pour l'homme, attendu l'extrême besoin qui le presse, l'apparence de la réalité opère quelquefois des effets aussi puissants que la réalité elle-même. Ainsi, sous ce point de vue, de pareilles institutions doivent avoir une telle force qu'elles survivent même à la corporation qui leur sert de siège et d'organe de manifestation, et qu'elles demeurent en esprit dans la pensée des membres épars de l'association, lors même que le gouvernement politique n'existe plus; et ces deux solutions suffisent pour aider à se rendre compte des phénomènes que tant d'autres peuples pourraient présenter à l'observateur.

Mais, sans nous jeter dans d'autres perquisitions, prenons la question dans le sens où probablement l'Institut l'a proposée, et ne la considérons que relativement au gouvernement républicain. L'Institut n'aura pas oublié néanmoins que, dans un gouvernement quelconque, la morale des citoyens ne consiste pas dans une seule espèce de moralité: ainsi, en ne s'occupant que de la partie de la morale des citoyens qui pourrait consolider l'esprit public, c'est-à-dire favoriser le maintien de la forme républicaine du gouvernement, il n'aurait pas cependant écarté par là les questions qui resteraient à faire sur les autres ramifications de la morale des citoyens, qui doivent entrer aussi dans la nature et l'essence de cet esprit public, pour qu'il ait de la consistance et qu'il soit durable; car cette forme de gouvernement républicain embrasse, comme toutes les autres formes de gouvernement quelconque, une multitude de moralités diverses qui composent nécessairement l'ensemble de son existence, considérée soit dans son régime public soit dans son régime privé. Et comme les citoyens sont liés tous à quelqu'une de ces branches, il serait indispensable de fixer la morale particulière relative à chacune de ces branches partielles, ainsi que les institutions correspondantes qu'elles supposeraient, afin que l'esprit public, en s'élevant sur ces bases nombreuses, ne fût pas exposé à chanceler si elles n'étaient pas solidement établies elles-mêmes.

Ces bases nombreuses de la morale privée ou publique des citoyens se réduisent, il est vrai, à trois principales que l'on peut désigner sous le nom de la

morale individuelle, de la morale domestique et de la morale civique. Mais ici nous allons voir de nouveau nos principes fondamentaux réclamer leurs droits : nous allons voir nos trois classes primitives de morale divine, de morale sociale et de morale politique se présenter pour servir de modèle, ou plutôt pour fournir la sève à ces trois branches nouvelles de la morale individuelle, de la morale domestique et de la morale civique, et leur indiquer le moule dans lequel elles doivent se former ; c'est-à-dire que la morale publique ou privée dont se doit composer la morale des citoyens, ne peut être régulière et solide qu'autant qu'elle est elle-même nourrie et comme entée sur les racines profondes et inébranlables que nous avons posées précédemment, et que nous avons vu remonter jusqu'à la raison souveraine de l'existence des choses, et cela, antérieurement à toute institution et par conséquent à toute forme quelconque de gouvernement ; car enfin ces principes fondamentaux ne devant être eux-mêmes que l'expression de cette raison souveraine des choses, et cette raison souveraine des choses embrassant tout dans son universalité, toute production, toute ramification de l'arbre moral qui ne serait pas liée à ces bases et qui ne porterait pas leur empreinte, serait évidemment une production irrégulière.

Mais il s'agit ici d'allier toutes ces abstractions à un ordre sensible, et de trouver les institutions qui leur servent d'intermède pour les unir au gouvernement républicain, afin qu'il puisse y trouver son soutien et sa force. Car si toutes les ramifications de l'arbre moral, à quelque degré qu'elles s'étendent, doivent toujours rester sous l'égide et l'influence de ces principes supérieurs et de la raison souveraine des choses, la forme du gouvernement républicain doit être aussi une de ces ramifications ; et comme telle, elle ne doit pas se soustraire à cette loi.

Mais en même temps, c'est ici le pas le plus important que le législateur ait à faire ; car en donnant, comme Français, mon adhésion et mon vœu à la forme républicaine de notre gouvernement, il n'en est pas moins vrai que, de toutes les branches qui peuvent sortir de l'arbre moral, une forme de gouvernement quelconque est ce qu'il y a de plus éloigné de la racine, et par conséquent ce qui exige le plus la surveillance, pour que tout puisse arriver pur de la racine à cette branche. Ainsi, la forme de notre gouvernement républicain étant, comme toutes les autres formes de gouvernement, ce qu'il y a de plus distant de la racine de l'arbre moral, c'est à ce législateur à examiner si, entre ses mains, tous ces principes supérieurs, généraux et particuliers vont trouver ou non, dans la forme du gouvernement adoptée, un cadre de leur mesure et dans lequel ils puissent développer tous leurs avantages. C'est à lui de juger si, par son défaut de moyens, ces principes, au lieu de s'y manifester d'une manière active et utile, ne s'y trouveront pas comme absorbés par les ornements extérieurs, et si le tableau ne sera

pas sacrifié à la bordure. Enfin, ce sera à lui à les employer de manière à ce qu'ils ne contrarient point cette forme de gouvernement, mais aussi à ce qu'en venant s'allier avec elle pour la vivifier, ils ne perdent rien de la dignité qui leur est propre et des égards qui leur appartiennent.

C'est sans doute dans la question présente un objet essentiel, quoique difficile à atteindre, que le point où le législateur doit s'arrêter pour ne pas violer la liberté naturelle des citoyens, ne point gêner l'essor de l'esprit, et ne point arrêter le développement de la perfectibilité humaine; mais l'objet premier que nous présentons ici à la surveillance du législateur, n'est ni moins essentiel, ni moins enveloppé de difficultés, et même si le législateur est prudent et de bonne foi, il conviendra que ces deux objets sont tellement liés, que c'est de cet objet premier et supérieur que le second attend son succès.

Ainsi, avant de chercher à lier la morale des citoyens à la chose publique, ou à la forme du gouvernement adoptée aujourd'hui par la France, et même avant de chercher les institutions les plus propres à fonder la morale des citoyens, le législateur a donc un premier pas à faire; et ce pas, c'est de se confronter lui-même avec toutes ces classes de morales, soit générales, soit particulières, que nous venons de lui présenter; c'est de voir s'il a eu soin d'asseoir solidement et sur les bases les plus intimes de son être, cette même morale et ces mêmes principes fondamentaux dont le gouvernement qu'il administre ne doit être que le réceptacle et le résultat mis en action.

S'il se trouve rempli de semblables dispositions, si sa conscience épurée et éclairée lui assure qu'il ne veut et ne peut que procurer le bonheur du peuple, en marchant sur de pareilles traces, il peut s'avancer avec confiance; il n'aura pas même à aller bien loin pour trouver qu'elles sont les institutions les plus propres à fonder la morale des citoyens; car alors, ces institutions seront peut-être plus faciles à rencontrer que l'on ne serait porté communément à le croire, comme nous voyons que les meilleures et les plus saines de nos pensées sont celles aussi qui appellent et enfantent le plus aisément l'expression et la couleur qui leur sont propres, pour opérer des effets qui soient salutaires. Oui, si par sa réflexion et par son courage, il a le bonheur de se rendre comme l'organe et le canal de ces principes supérieurs, et de ces bases de toutes les espèces de moralités, il est plus que probable qu'il découvrira facilement les institutions qui leur seront analogues, et dont il aura besoin pour alimenter la morale des citoyens, et seconder la prospérité du gouvernement.

S'il ne commençait pas par prendre ces sages précautions, s'il envisageait légèrement et sans soin tous ces objets fondamentaux, ainsi que la liaison qu'ils doivent avoir avec la chose publique, enfin s'il faisait abstraction de toutes ces

bases, et qu'il prit exclusivement la forme de son gouvernement comme le point de mire de toutes ses combinaisons, sans doute il trouverait aisément encore des institutions qui pourraient concourir à ce plan isolé, mais qui feraient peu pour la prospérité de l'État. Car, en ne considérant que les différentes formes de gouvernements, les institutions qui se bornent là se trouvent partout ; elles sont presque partout les mêmes, elles ne diffèrent dans les divers gouvernements que par des nuances très rapprochées, et ne se distinguent, la plupart du temps, que par des dénominations. Mais aussi quels fruits ont-elles produits ? et ne sommes-nous pas fondés à nous en défier, en voyant que quoiqu'elles soient si prônées et si répandues, on nous demande cependant encore d'en chercher qui soient plus efficaces ; ce qui est convenir tacitement de la débilité de toutes celles qui nous sont connues ?

Je vais plus loin. Si, indépendamment de cette manière bornée de considérer sa mission, le législateur n'apportait dans son administration que des vues bizarres, fantasques, disons même si l'on veut, barbares et atroces, il trouverait encore à volonté, sous sa main, des institutions qui les appuieraient ; ce qui se confirmerait aisément par tous les témoignages de l'histoire, où nous verrions que, parmi le nombre d'imbéciles ou de monstres qui ont régi les nations, il en est peu qui n'aient su créer et consacrer, au moins pour un temps, des institutions ou des moyens d'identifier leurs caprices et leur scélératesse, avec la forme de leur gouvernement.

L'histoire nous dirait également que si le législateur ne surveille pas avec une attention continuelle les institutions qu'il peut trouver déjà établies, les meilleures d'entre elles pourront s'affaiblir entre ses mains, au point que ni lui, ni ses successeurs n'aient plus la force d'en empêcher l'altération et la destruction ; que s'il avait l'art de les maintenir dans leur intégrité, sa mission deviendrait aussi simple que salutaire ; que par conséquent le respect pour les anciennes institutions, quand il aurait le bonheur d'en trouver de bonnes, et la seule attention de les redresser quand elles seraient défectueuses, devraient être le premier soin du législateur ; que par là il procurerait sûrement à la chose publique un plus grand bien qu'en la chargeant précipitamment d'institutions nouvelles, qui la pourraient gêner dans ses mouvements et lui donner une marche embarrassée ; qu'enfin les amputations complètes ne devraient se faire qu'à la dernière extrémité, et que quand les institutions seraient évidemment reconnues vicieuses et gangrenées ; que, faute de ces sages précautions, nombre d'institutions sur la terre, après avoir eu une aurore enchanteresse, et même après avoir marqué une partie de leurs cours par des services réels et par des bienfaits, ont fini par avoir

un déclin des plus orageux et des plus funestes aux nations qui en ont été et qui en sont encore les victimes.

D'après cet ensemble d'observations, pourrais-je croire avoir satisfait à la question proposée, et avoir rendu un service essentiel à la chose publique, quand je peindrais ici les divers moyens ou les diverses institutions qui seraient les plus propres à fonder la morale d'un peuple, tandis que ces moyens se trouvent journellement et universellement dans les mains du législateur; tandis que l'histoire politique des nations déroule sans cesse devant lui le tableau des diverses méthodes administratives, législatives et autres, dont chaque gouvernement s'est servi, selon les temps et les occurrences; enfin tandis que ces secrets, pour la plupart empiriques, se bornent à une liste très limitée et toujours la même, dans laquelle le législateur est comme circonscrit, et qui malheureusement lui promet sans cesse le spécifique qu'il désire, sans qu'elle ait encore pu le lui indiquer?

En effet, qui ne connaît ces moyens si communs et en même temps si usés, que l'on voit journellement se succéder par toute la terre, dans les mains du législateur? Sera-ce lui apprendre quelque chose de nouveau que de lui conseiller d'employer, selon les circonstances, les fêtes publiques, les jeux, la magie des noms, les signes, les décorations, les éloges, les récompenses soit honorifiques soit pécuniaires, les punitions, les destitutions, les marques d'infamie, enfin tous ces moyens qui sont continuellement sous ses yeux, et qui sont en vigueur dans les différentes branches administratives du gouvernement? Ne sait-il pas que les peuples étant presque tous comme des enfants dans la main de leurs gouvernants, le législateur est toujours à leur égard comme un régent à l'égard de ses élèves, et qu'il peut influencer sa classe à son gré, avec des images et une férule?

Oui, le législateur sait parfaitement toutes ces choses. Non seulement il les sait aussi bien que les observateurs oisifs, mais il a sur eux, vu l'activité des circonstances et du mouvement où il est placé, l'avantage de pouvoir obtenir, en ce genre, une expérience journalière et une industrie d'administration pratique plus puissantes et plus décisives que ne le seraient toutes les théories. C'est pour cela qu'on a vu, presque partout, le législateur ambitieux faire un usage utile à ses desseins de tous ces stimulants extérieurs qui tiennent l'homme hors de lui-même, et le mettent à la discrétion de celui qui le gouverne. C'est pour cela aussi qu'on a vu, presque partout, cet adroit législateur faire de son gouvernement ce qu'il a voulu, en lui laissant même le nom de sa forme. Sans doute on doit oublier ici les manœuvres des despotes, et se souvenir que c'est la morale d'un peuple libre qu'il s'agit de former; qu'ainsi tous ces hochets, s'ils peuvent encore quelquefois trouver place dans l'administration de la République française, ce

doit être une place très secondaire, et qu'ils ne doivent servir que comme d'organes à un moyen plus efficace.

Mais ce moyen plus efficace qu'il s'agit de chercher, est précisément ce que je ne crois pas possible à découvrir, en s'en tenant aux routes battues. Voilà pourquoi j'ai cru devoir indiquer les sentiers qui me paraissent les seuls capables de conduire à cette haute découverte, sans avoir prétendu la révéler moi-même à des hommes qui ont en eux toutes les facultés nécessaires pour y parvenir, s'ils veulent peser mûrement les observations qui font l'objet de cet écrit.

Dans celles publiées par l'Institut, on a parlé de l'institution pleine et entière du travail, comme pouvant être le grand régulateur des mœurs domestiques et le grand précepteur de la morale privée.

Je ne fais aucun doute que ce moyen ne tînt un rang distingué parmi tous ces ressorts particuliers dont nous venons de faire l'énumération, et que, comme tel, il ne fût propre à produire d'excellents effets.

Mais premièrement, ce moyen devant être celui de tous les gouvernements quelconques, si l'on veut qu'ils approchent de la perfection autant qu'il est possible, il y a peu de motifs d'en faire de préférence le mobile de la morale des citoyens républicains, si ce n'est que comme tels, ils doivent être encore plus vertueux que les autres hommes. Car quelle est la forme de gouvernement où l'activité et le travail ne soient pas une chose recommandable? S'il en est où l'état d'oisif ait eu ses admirateurs, l'opinion publique a toujours fait justice de ce vicieux système, en prônant encore plus hautement la vigilance des hommes laborieux. D'ailleurs, ce n'est sûrement que par abus que l'inaction a été encensée dans différentes classes des associations humaines, et l'on ne pourrait s'empêcher de convenir, si l'on remontait à la source des sociétés politiques, que c'est par le travail de tous qu'elles ont commencé et qu'ainsi ce n'est que par le travail de tous qu'elles doivent et peuvent se soutenir.

Secondement, indiquer un semblable moyen, c'est plaider en faveur des principes que nous avons exposés; car assurément s'il y a quelque chose d'important et d'utile dans toutes les classes de moralités que nous avons envisagées, c'est que l'activité et le travail universel en font essentiellement la base, puisque la vertu et la vérité étant vives et actives, ne peuvent donner leur sanction et leur appui qu'à ce qui est vif et actif comme elles. La seule différence, c'est que dans cette classe qui est fondée sur l'ordre même, l'homme se porte au travail par goût autant que par besoin, et que le bien universel l'emporte dans lui sur son bien propre et particulier, au lieu que le travail recommandé par la simple politique n'a pas toujours la même issue.

Aussi, en admettant cet incontestable précepte de l'utilité du travail univer-

sel des citoyens, on sera bien loin encore d'avoir atteint le but ; car ce qu'il y aura de plus difficile sera de savoir comment on parviendra à mettre ce précepte en exécution ; comment le législateur obtiendra que l'homme tendant au repos comme tout ce qui respire, en vienne à préférer par goût le travail à la paresse ; comment par goût le riche cessera d'acheter l'inaction avec son or ; comment le pauvre cessera de convoiter l'or pour en acheter l'inaction, et ainsi de mille autres difficultés dont la racine tenant de plus près à la constitution de l'homme que ce qui ne frappe que ses yeux, ne se résolvent pas avec une simple institution et la volonté du législateur. Ainsi, ce précepte lui-même, tout salubre qu'il est, a besoin d'être appuyé sur d'autres préceptes, pour pouvoir remplir son objet ; ainsi, ce moyen, quoiqu'il soit puissant, a besoin d'être appuyé par des moyens plus puissants encore pour ne pas demeurer sans fruit.

Mais comment répandre ces autres préceptes ? Comment faire connaître ces moyens plus puissants, et les graver assez profondément dans l'esprit des citoyens, pour en obtenir de solides effets, si ce n'est par l'enseignement et l'instruction ? Oui, sans doute, des écoles civiques deviennent ici indispensables pour instruire les républicains de cette morale politique qui leur est propre, ce qui entraîne toutefois la nécessité de rendre ces écoles assez universelles pour que les citoyens puissent en profiter tous, et assez graduées pour que l'instruction se proportionne, comme elle doit le faire, aux différents âges, aux différentes facultés intellectuelles, et aux différents états civils qui composent la masse politique de la nation ; car s'il est vrai que la morale des citoyens doit être une, considérée dans son objet et dans son dernier résultat, cependant il est vrai aussi qu'elle doit prendre différentes nuances suivant toutes les diversités que présentent les différentes parties du corps social.

Je ne parle point ici des difficultés matérielles et d'exécution pour de semblables établissements, d'autant qu'ils ne dispenseraient pas des autres espèces d'écoles déjà établies pour d'autres objets d'éducation et d'instruction. Ainsi, le choix des localités, le temps que les séances déroberont aux travaux de tout genre, les frais pécuniaires offriront assez d'obstacles pour que je me dispense d'en faire l'énumération. Je me borne à la difficulté morale de rendre utiles ces nouvelles espèces d'écoles et d'établissements ; et après tout ce qui a été exposé précédemment, j'avouerai ne pas connaître un seul moyen de la résoudre, qui ne rentre dans la série de toutes les moralités antérieures que nous avons parcourues. Ainsi, pour toute réponse, je serai obligé de répéter ici qu'en vain le législateur essaierait de fonder solidement la morale des citoyens, et d'en assurer l'alliance d'une manière durable avec le gouvernement républicain, s'il n'était pas en état de la poser lui-même sur les bases exactes et éprouvées de la morale politique, de

la morale sociale et de la morale divine; et si par conséquent, il n'avait eu soin préalablement de se munir de toutes ces importantes connaissances, de manière à en devenir, pour son cercle, comme le juge, le pivot et le régulateur.

C'est donc dans lui seul que se peut trouver la solution du problème, et non point dans des secrets externes qui ne pourraient cesser d'être fragiles et précaires, tant qu'ils ne seraient pas liés à un centre fixe. Il a vu presque par toute la terre les chefs des peuples parvenir, par leurs seules passions et leur volonté déréglée, à soumettre et dominer les nations, et à les plier sous leur main selon leur caprice. Pourquoi ne croirait-il pas qu'avec une volonté sage, aidée de toutes les lumières qu'il pourrait recueillir dans ces vastes contrées morales où naît l'espèce humaine, et qu'elle a tant besoin de parcourir, il lui fût possible aussi de diriger les citoyens vers le but utile et salutaire qu'il se serait proposé dans ses travaux et dans ses recherches, surtout s'il avait eu le bonheur de s'élever assez pour devenir lui-même le modèle de ce qu'il désirerait enseigner et faire adopter à sa nation? La première et la plus puissante des institutions, c'est l'exemple. Quel succès le législateur ne pourrait-il donc pas se promettre, s'il s'attachait à devenir, pour ainsi dire, lui-même l'institution vivante de toutes ces fécondes et salutaires moralités si nécessaires aux hommes en général, et particulièrement aux républicains? Et devrait-il croire qu'en fait d'exemples, la sagesse, la justice et la vérité eussent moins d'empire que la folie et le mensonge? Mais en même temps, qu'il ne se flatte pas de gouverner sagement et utilement la nation qui lui est confiée, s'il ne s'est pas muni de tous ces trésors. Un pilote courrait le risque de mal conduire son vaisseau, s'il n'avait pas fait auparavant son cours de navigation; et les passagers ne pourraient, dans ce genre, lui procurer que de médiocres secours, puisqu'au contraire c'est de lui seul qu'ils attendent ce qui doit contribuer à la sûreté de leur voyage. Tout ce qu'ils peuvent et doivent faire, c'est de le seconder de leur personne contre l'ennemi, en cas d'attaque, et de sacrifier tout ce qu'ils possèdent de plus précieux, en cas d'orage, pour alléger et favoriser la marche du vaisseau, mais c'est au pilote à diriger toute la manœuvre.

Oui, c'est de son législateur qu'une nation doit tenir son perfectionnement, ses lumières et son repos. Tous les individus qui la composent ont des droits, chacun selon sa mesure, à cette nombreuse moisson de moralités qu'il est censé avoir recueillies; et comme hommes, ils sont les premiers intéressés à se prêter à ses vues éclairées et bienfaisantes, d'où doit résulter pour eux le meilleur ordre de choses qu'ils puissent désirer. Il n'est placé au-dessus d'eux que pour servir d'organe à toutes ces richesses morales, divines, sociales, politiques et civiques qu'il est présumé mieux connaître qu'eux, et qu'il est, par cette raison, chargé de leur transmettre, comme étant les plus propres à assurer l'espèce de bonheur après le-

quel les nations languissent par toute la terre, sans même qu'elles y réfléchissent, parce que partout elles en ont besoin.

Quoique l'Institut national se croie fondé probablement à attendre une réponse plus précise et plus adaptée à sa question, il n'en est pas moins vrai que c'est dans cette ligne étroite et rigoureuse que résidera toujours et exclusivement la solution qu'il a sollicitée, et que hors de là ce secret ne se trouvera nulle part. Ce n'est que par cette voie, dis-je, que le législateur pourra parvenir à planter dans l'âme, le cœur et l'esprit des républicains, le véritable arbre de la liberté, qui étant vivace par lui-même et se trouvant dans son terrain naturel, deviendrait ainsi le garant immortel de la durée de la patrie.

Hélas! et moi aussi je désirerais bien voir instituer un enseignement public qui contribuât à éclairer l'esprit des citoyens; je désirerais bien voir établir des monuments et des fêtes nationales qui échauffassent leur âme! Je désirerais bien voir former parmi eux des institutions domestiques qui conduisissent toutes leurs facultés par la coutume! Enfin, je désirerais bien voir ainsi la morale réellement fondée en eux, sur leurs connaissances, sur leurs besoins et sur leurs habitudes! Nul charme n'égalerait celui que j'éprouverais si j'étais témoin d'un pareil spectacle. Le plus doux enthousiasme s'emparerait de moi, si je voyais ainsi ouvrir à mes concitoyens tous les sentiers qui pourraient les rapprocher du bonheur et de la vertu. Mais en même temps, au milieu de toutes ces joies, qui ne sont encore qu'en perspective, devrais-je me défendre de quelque inquiétude, tant que le législateur n'aurait pas parcouru lui-même tout le cercle que nous avons présenté à ses yeux, et tant qu'il n'aurait pas en sa possession tous ces avantages sur lesquels seuls peuvent reposer en paix toutes nos espérances?

Si on me demandait enfin comment le législateur lui-même pourra atteindre à ce point de sublimité, que j'annonce comme indispensable pour l'administration des peuples, et pour mettre en harmonie la morale des citoyens avec l'esprit de la chose publique, quelle serait la réponse que je pourrais faire? Il y a déjà tant de difficultés à apercevoir les moyens de régénérer les citoyens ou la classe passive, qui par nature et par besoin apporterait plus d'acquiescement que d'opposition à un perfectionnement dont elle retirerait tant d'avantages! Comment se flatterait-on donc d'opérer plus aisément sur le législateur ou sur la classe active, qui, par état, enivrée de toutes les séductions, et ayant en main tous les moyens d'exercer à son gré la flatteuse magie du pouvoir, est supposée devoir apporter plus d'opposition que d'acquiescement à sa régénération personnelle? Sa volonté seule, bien dirigée, opérerait mieux ce prodige que toutes les réflexions des citoyens; or c'est là la véritable propriété de l'homme, sur laquelle personne autre que le propriétaire, n'a aucun droit; et d'ailleurs si les malades pouvaient

guérir le médecin, ils n'auraient pas besoin de lui, attendu qu'ils sauraient alors ce qu'il faudrait faire pour se guérir eux-mêmes.

Il me serait donc impossible de sortir de ce cercle borné où cette nouvelle question me resserrerait, puisque si c'est au législateur à communiquer à sa nation l'esprit de vie, et s'il faut auparavant qu'il en soit imprégné lui-même; comment en deviendrait-il imprégné lui-même, s'il ne sentait pas en lui le désir et la force de pénétrer jusque dans les sources où ce feu réside? Et comment se sentirait-il cette force et ce désir, s'il ne commençait pas par éloigner du foyer qui doit recevoir cette étincelle, toutes les substances étrangères qui, quand même elle se présenterait, l'empêcheraient de s'enflammer? Si cet esprit de vie ne germe point dans les spéculations froides des observateurs, il germerait encore moins dans les mains du législateur, si elles n'étaient pas pures. Si elles l'étaient, il y germerait naturellement, et communiquerait sa chaleur à toutes les institutions que le législateur voudrait établir. C'est alors que ces institutions seraient vraiment profitables, et qu'on ne pourrait trop en recommander l'usage, puisqu'elles ne manquent leur effet que parce qu'elles sont vides et dénuées de tous ces éléments antérieurs qui doivent en être la base essentielle et radicale.

La jouissance et la communication d'un pareil trésor, tiendraient sans doute le premier rang parmi les droits de l'homme et surtout parmi ceux du législateur, et c'est pour cela que les mortels se portent avec tant d'ardeur vers les postes élevés où ce feu sacré est censé résider; mais, comme tous les droits, il se donne, il s'obtient, il se reçoit et ne s'usurpe point. Semblable au feu du soleil, qui est toujours prêt à répandre sa chaleur et sa lumière sur tous les êtres, il voudrait que tout, sans exception, fût vivifié, mais il ne permettra jamais qu'une autre main que la sienne puisse communiquer le mouvement et la vie à un seul atome, et il livre à la corruption et à la mort tous les fruits qui ne sont pas engendrés par lui.

Joignant donc ce nouveau motif à tous ceux que j'ai représentés dans cet écrit, on verra encore plus clairement pourquoi j'ai ramené la question proposée par l'Institut à des conditions si rigoureuses, et pourquoi j'ai moins cherché à la résoudre qu'à montrer les sentiers que je croyais être les seuls qui pussent diriger vers sa solution.

Aussi je laisse aux autres écrivains qui se présenteront au concours, à employer leurs efforts pour approcher plus près du but: je les laisse parcourir successivement tous les plans, toutes les institutions et toutes les recettes qui composent universellement la science de la législation et de l'administration: je les laisse les embellir des charmes de leur éloquence, se nourrir avec complaisance des douces perspectives que leurs bonnes intentions leur offriront comme faciles à réaliser, et jouir ainsi de cette illusion des belles âmes qui a le pouvoir de les transporter

*RÉFLEXIONS D'UN OBSERVATEUR*

dans la région du bien, sans leur permettre même de soupçonner l'intervalle qui les en sépare. Je ne doute point non plus que, parmi eux, il ne se trouve de nouveaux Pygmalion qui, sous leur ciseau, verront naître des chefs-d'œuvre ; qu'il y en ait aussi dans le nombre, qui, comme le Pygmalion de la mythologie, seront épris eux-mêmes avec raison d'un vif attrait pour leur ouvrage, et exciteront assez l'admiration pour que de nombreux éloges viennent justifier leur enthousiasme : mais il ne leur sera pas plus facile qu'à ce célèbre artiste, de saisir le feu qui pourrait seul rendre leur statue vivante.

# DE LA NATURE DES SIGNES

Si les objets naturels ont des propriétés externes, telles que les couleurs, les odeurs, les formes, les dimensions, ils ont aussi des propriétés internes, dont nous ne pouvons jouir qu'aux dépens de leurs enveloppes, et qu'en mettant à découvert ce qui est caché en eux, tels que les souffres des minéraux, les saveurs, les sels essentiels et les sucres végétaux que nous ne pouvons atteindre sans cette condition.

Tout ce qui est externe dans les êtres, nous pouvons le regarder comme étant le signe et l'indice de leurs propriétés internes; et la chose signifiée sera ces propriétés internes. La sage nature nous prodigue journellement dans les propriétés externes des êtres, ces signes divers qui accompagnent toutes ces productions, afin de nous mettre à même de pressentir et de connaître d'avance ce qui peut nous être utile, et ce qui peut nous être préjudiciable.

On peut donc dire qu'un signe en général est la représentation ou l'indication d'une chose séparée ou cachée pour nous, soit que cette chose soit naturellement inhérente au signe comme le suc l'est au fruit qui se présente à ma vue; soit que cette chose n'y soit liée qu'accidentellement, comme l'idée qu'on veut me communiquer l'est à un signe quelconque. On peut dire aussi que tout ce qui est susceptible de nous occasionner une sensation ou une idée, peut se regarder comme un signe, puisque rien ne se peut communiquer à nos sens et à notre intelligence, que par des propriétés externes que nous sommes obligés de percer et de décomposer pour arriver aux propriétés internes qui y sont renfermées.

Ainsi, il n'y a rien de ce qui est sensible qui ne soit par rapport à nous dans l'ordre des signes puisqu'il n'y a rien de ce qui est sensible qui ne puisse nous occasionner une sensation ou une idée, selon que nous sommes plus ou moins ouverts à la sensibilité et à l'intelligence, et puisqu'il n'y a rien non plus parmi les choses sensibles dont nous ne puissions nous servir comme signes, pour transmettre nos idées à nos semblables.

La loi des signes accidentels ou conventionnels, doit être la même que celle des signes naturels, quoique l'essence et la forme qui sont variables dans les premiers, soient déterminées et fixes dans les seconds. Il faut donc que ces signes conventionnels renferment deux choses distinctes, comme on le remarque dans les signes naturels. De ces deux choses, l'une est le sens ou l'idée dont nous voulons que le signe soit l'organe; l'autre est le signe lui-même quel qu'il soit; car il ne tient qu'à nous de prendre même un objet naturel pour nous servir de signe

conventionnel, comme nous le voyons dans l'écriture symbolique et hiéroglyphique : seulement alors cet objet naturel prend un nouveau caractère entre nos mains. Ce ne sont plus les propriétés particulières dont il jouit que nous voulons faire connaître, ce sont celles que nous lui prêtons.

Ce pouvoir que nous avons d'imposer à notre gré un sens et une idée aux objets quelconques, est un des droits éminents de l'homme ; il s'exerce spécialement d'homme à homme. Car s'il y a aussi un commerce de signes parmi plusieurs classes d'animaux, c'est un commerce de signes serviles et limités ; comme leurs cris d'appel, leurs manières de s'avertir les uns et les autres en cas de danger, leurs ruses et leurs précautions qui sont toujours les mêmes, etc., et ils n'ont pas comme l'homme la faculté de se créer des signes, ni celle d'en varier la signification.

Nous ne pouvons non plus exercer ce droit complètement qu'envers des êtres doués d'intelligence ; car la portion que nous en employons avec quelques espèces d'animaux est bien restreinte : et comme les animaux que nous stillons<sup>5</sup> demeurent toujours passifs à notre égard, ils ne font que répondre à ce peu que nous leur demandons. Jamais ils ne nous auraient provoqués d'eux-mêmes dans cet ordre borné où nous nous renfermons avec eux ; et encore moins nous provoqueraient-ils dans ce genre de commerce distingué dans lequel nous pouvons alternativement stimuler nos semblables et en être stimulés par nos signes.

Car lorsque des hommes très célèbres ont voulu plaider la cause des animaux, et ont prétendu que leur privation en ce genre ne tenait qu'à leur organisation, et que s'ils étaient autrement conformés on ne leur trouverait aucune différence d'avec nous, tout ce qu'ils ont dit par là est en dernière analyse que si l'homme était une bête, il ne serait pas un homme ; et que si la bête était un homme, elle ne serait pas une bête.

Enfin, ce commerce de signes est indispensable pour nous, vu que notre individualité nous tenant tous à part les uns des autres, nous demeurerions toujours étrangers, quoiqu'en présence, et nous n'aurions ensemble aucune communication, si ce n'est dans l'ordre des choses qui tiendraient simplement à notre animalité ; et bien entendu que les langues sont comprises au rang de ces signes indispensables.

Mais si ce droit sublime que nous avons de nous créer des signes et d'en varier la forme et le sens nous fait voir jusqu'où s'élèvent nos privilèges, il ne va pas jusqu'à nous aveugler sur ce qu'il leur manque. Nous soupirons tous après des idées parfaites, et nous soupirons également après des signes parfaits qui les

---

<sup>5</sup> Dresser, habituer, faire la leçon (NDE).

représentent. Ce désir serait-il un indice que ces idées parfaites et ces signes parfaits seraient possibles; que même, si l'on ne veut pas nous faire courir après une chimère, nous ne pourrions leur refuser l'existence, quoique nous ne les ayons guère à notre disposition; qu'ainsi nos signes conventionnels et imparfaits ne seraient que comme des moyens subsidiaires et d'industrie, avec lesquels nous essayerions de nous mieux de nous passer des signes plus réels et plus positifs dont nous serions privés? Questions que je ne veux point résoudre seul, et sur lesquelles j'invoque la réflexion du lecteur.

L'institut lui-même ne présente rien qui soit contraire à l'affirmative, par les observations qui accompagnent son programme. Ainsi, j'admettrai sans peine avec lui qu'un homme, séparé de ses semblables, aurait encore besoin de signes pour combiner ses idées, et que selon un certain sens, l'existence des idées premières et les plus sensibles supposait l'existence des signes.

Mais avant de regarder cet aveu comme un triomphe, l'institut devrait parcourir toute la série des signes possibles; car quoique toutes les sensations soient des signes, il se pourrait que tous les signes ne fussent pas des sensations, surtout en prenant ce mot dans le sens de nos notions grossières, ainsi que nous l'observerons par la suite.

En outre, quant à nos signes subsidiaires et d'industrie, il faudrait avoir attention de concilier en ce genre, nos prétentions avec nos moyens, et observer que pour la classe des idées imparfaites et bornées que nous parcourons journellement, il se peut que les signes bornés et industriels que nous employons soient suffisants, et qu'en ne sortant pas de ces limites, et en appliquant là toute notre émulation et toute notre adresse, nous en retirions des fruits qui nous satisfassent, pourvu que nous nous souvenions que dans cette mesure, nos besoins, nos moyens et nos résultats ne sont tous que d'approximation.

Il faudrait observer ensuite que si avec ces éléments d'approximation, nous voulions nous composer des idées parfaites et des signes parfaits, il est probable que ce serait une entreprise au-dessus de nos forces, parce que le variable ne peut jamais produire le fixe; il faudrait observer enfin que dans l'art des idées, le mot de formation est peut-être moins juste, et sûrement moins modeste, que celui de développement, parce que si dans nos relations avec nos semblables, nous ne trouvons pas en eux un germe propre à recevoir la fécondation, enfin une base analogue à l'idée que nous voulons leur faire entendre, jamais nous n'en pourrions former en eux la moindre trace.

C'est pourquoi ceux qui ont voulu regarder l'homme comme une table rase, se sont peut-être trop pressés; ils auraient pu, ce me semble, se contenter de le regarder comme une table rasée, mais dont les racines restent encore, et n'at-

tendent que la réaction convenable pour germer. Ce terme moyen aurait pu concilier depuis longtemps et le système ancien qui prétend que nous avons des idées innées, et le système moderne qui prétend le contraire. Car l'un et l'autre donnent également dans les extrêmes.

En effet, si les idées complètes étaient innées en nous, nous ne serions pas obligés de passer, comme nous le faisons sous la loi impérieuse du temps, et par la lenteur indispensable du perfectionnement de notre intelligence; et si, d'un autre côté, le germe de l'idée n'était ou ne se semait pas en nous, ce serait en vain que nous passerions sous cette loi impérieuse du temps et par la lenteur de l'éducation, puisque ni l'une ni l'autre ne produirait pas plus d'effet sur nous que sur une huître.

Aussi avec un peu plus d'attention Locke, le fameux adversaire des principes innés, n'aurait pas dit si légèrement dans le premier chapitre de son premier livre: *Si ces vérités étaient innées, quelle nécessité y aurait-il de les proposer, pour les faire recevoir?*

Il est bien vrai que si un gland était un chêne, on n'aurait pas besoin de le semer et de le cultiver, pour lui faire manifester l'arbre majestueux qui en provient: mais si, parce qu'il n'est pas un chêne, on prétendait que le germe ou la faculté de produire ce chêne par la culture, n'est pas dans le gland, il est constant alors qu'on soutiendrait une erreur démontrée par le fait.

Ainsi, l'homme est comme la terre en qui on ne peut créer le germe d'aucune semence, mais en qui on peut les développer tous, parce qu'ils trouvent tous en elle des propriétés analogues. Ainsi, toutes les idées quelconques sont destinées à passer par la *terre* de l'homme, et à y recevoir chacune leur espèce de culture. Ainsi, les signes qui, en général, doivent être le résultat des différents germes des êtres, et la manifestation de leurs propriétés, soit matérielles, soit sensibles, soit intellectuelles, forment principalement le commerce de l'homme, parce qu'il est le terrain propre à les produire, et à les trier, à les comprendre et à les propager.

DE LA SOURCE DES SIGNES ; DES DIFFÉRENTES CLASSES DE SIGNES.

MÉPRISE SUR CET OBJET

Malgré les rapports d'union et les relations d'activité qu'ont entre eux les simples éléments, ainsi que les objets naturels qui appartiennent aux classes minérale et végétale, ils ne peuvent point se regarder, à la rigueur, comme étant des signes les uns à l'égard des autres, quoiqu'ils aient toujours ce titre à notre égard ; et cela, parce qu'ils ne se communiquent dans leur commerce respectif, ni des sensations, ni des idées.

En effet, lorsqu'un nuage nous annonce de l'orage, du vent, de la grêle ou de la pluie ; lorsque les substances métalliques et végétales, agissent et produisent leurs effets selon leur loi, ces différentes classes d'être, ne s'aperçoivent ni de ce qu'elles annoncent, ni de ce qu'elles opèrent. La classe animale sent souvent une partie de ces résultats par une suite de ses correspondances avec tout ce qui est élément et corporisé comme elle ; mais elle se borne à être liée passivement à une partie de ces phénomènes. Pour nous, nous avons le droit de juger, et ces phénomènes, et la classe animale elle-même, puisque nous avons celui de pouvoir employer à notre gré toutes ces choses dans nos signes.

Aussi tous ces objets naturels ont-ils chacun un caractère ostensible et indicatif qui nous les rend faciles à connaître parce que tout en eux est, pour ainsi dire, à découvert ; parce que leurs principes constitutifs et caractéristiques se développent d'une manière claire, régulière et constante ; parce que le mode de leur développement n'est que d'une seule espèce pour chaque principe ; qu'il s'opère dans le même cercle où est lié leur principe individuel, et qu'ils n'ont pas besoin d'en sortir pour accomplir leur loi ; enfin parce que leurs principes de vie et d'activité n'ont en quelque sorte qu'un intervalle uniforme à parcourir, pour arriver de leur source à leur terme, attendu que leurs opérations mutuelles se bornent à manifester des formes et des qualités.

Aussi n'y a-t-il de question à faire sur toutes ces classes inférieures, qu'aux objets naturels eux-mêmes qui les composent, puisqu'ils ne cessent de s'offrir sensiblement à nous avec toute la netteté et la simplicité dont ils sont susceptibles ; et l'intelligence humaine qui saurait les étudier dans cet état franc et nu dans lequel ils se montrent, en retirerait plus de lumières, qu'en allant en demander la clef à

des doctrines systématiques, dont les unes prétendent qu'ils n'en ont aucune, et dont les autres prétendent qu'il est impossible de la découvrir.

Ainsi, pour que le commerce mutuel des signes existe relativement à nous, il faut non seulement que nous trouvions à pouvoir faire entendre notre sens, ainsi que nous l'avons dit précédemment, mais encore que nous ayons en nous un germe de désir qui soit comme le mobile radical de l'idée que nous nous proposons d'exprimer; ce n'est qu'à la suite de ces deux conditions que le signe peut naître.

Un homme désire d'avoir un vêtement pour se garantir de l'incommodité du froid; à ce désir, quand il est converti en résolution, succède l'idée ou le plan du vêtement; ensuite le vêtement arrive, et procure à celui qui l'a désiré toute la jouissance qu'il se proposait.

Dans cet exemple, nous voyons que l'idée, ou le plan du vêtement, est le signe ou l'expression du désir que cet homme a d'être vêtu; et que ce vêtement est le signe de l'idée et du plan qu'il a conçu en conséquence de ce désir. Nous y voyons que la source primitive de toutes les espèces de signes est le *désir*; nous y voyons que les signes prennent différents caractères, en passant de l'ordre de l'idée dans l'ordre des sens; qu'ils en doivent changer également en repassant de l'ordre des sens dans l'ordre de l'idée; et qu'enfin, il peut se trouver dans ces opérations une infinité de combinaisons, où l'ordre intelligent et l'ordre animal et sensible jouent alternativement ou conjointement leur rôle, et qui se multiplieront ou se simplifieront, en raison des exemples compliqués ou simples que l'on voudra choisir. En effet, lorsque des signes extérieurs, soit naturels, soit accidentels, viennent à agir sur nous et à nous réagir selon leur classe et selon la nature de nos sens, les impressions sensibles qu'ils nous occasionnent découvrent pour nous une nouvelle région où les sens et la pensée sont enveloppés et scellés sous le même cachet, comme l'alliage et l'or sont enfermés dans le même creuset.

Aussi les résultats que nous offrent d'abord ces impressions sensibles sont bien plus obscurs et plus concentrés que ceux que nous apercevons dans les deux règnes minéral et végétal. Ils ont une marche moins uniforme et plus incertaine, jusqu'à ce que les diverses sources combinées auxquelles ils appartiennent aient pris chacune leur poste et leur rang. Il faut laisser s'ordonner tous les termes de ces différentes quantités pour pouvoir en discerner et en rassembler les valeurs.

C'est pourquoi l'étude de la classe sensible demande plus d'attention que celle des classes précédentes; c'est pourquoi aussi nous sommes si peu avancés dans la connaissance des sensations et des impressions sensibles, que nous voulons trop assimiler au simple commerce mutuel des objets non organisés, puisque ceux-ci sont sans désir et ne se servent point de signes les uns aux autres.

C'est dans ces impressions sensibles que se composent et se lient, et les effets passifs que nous recevons, et les impressions actives avec lesquelles elles vont réveiller, soit notre instinct, soit notre faculté pensante. Là, elles deviennent une espèce de signes très féconds, parce qu'elles abordent une région plus vaste et moins monotone que la région externe; très nombreux, parce qu'elles peuvent multiplier à l'infini leurs combinaisons; et très déliés, parce qu'elles sont la quintessence de mille causes plus ou moins imperceptibles les unes que les autres; et c'est pour n'avoir pas su fixer avec soin la nature de ces nouveaux signes que nous avons commis tant d'erreurs à leur sujet.

Car plus ces signes, si impalpables et si compliqués, de notre instinct et de nos idées, se sont trouvés loin de nos regards, plus nous avons désiré qu'ils fussent découverts comme les signes externes; or, nous n'avons pas eu toujours le coup d'œil et l'attention nécessaires pour les saisir sous leur vrai point de vue, soit dans les diverses régions d'où ils proviennent, soit dans les divers degrés de leur cours progressif.

En outre, nous n'avons pas eu la prudence de les laisser croître et sortir eux-mêmes de cet état de concentration, dont ils auraient pu se délivrer avec le temps, s'ils n'eussent pas été tourmentés par nos maladresses, comme nous voyons que tous les autres signes arrivent à leur point, selon les lois de leur classe; et c'est là ce qui nous a fait commettre deux fautes importantes.

La première, d'avoir voulu, par inadvertance, que tous les signes parfaits dont nous avons si grand besoin, se trouvassent, ou dans la région des sensations natives, et non encore élaborées, ou dans la région des objets externes et bruts, qui ne peut pas être la région originelle de ce que nous cherchons ici, puisqu'elle n'a qu'une relation très indirecte avec notre esprit, et que ce qu'elle renferme ne peut parvenir jusqu'à lui que par des images composites et des puissances plus ou moins éloignées de leur racine.

La seconde est que, ne trouvant pas là clairement ces signes parfaits et radicaux que nous y cherchions, nous avons décelé entièrement notre imprudence, en ce qu'au lieu d'attendre paisiblement la découverte de ces signes que nous n'apercevions pas, ou que nous apercevions mal, nous avons pris la résolution de les créer.

Après cela, ne trouvant pas aisément les rapports de nos signes apocryphes et conventionnels avec les idées, nous y avons substitué des rapports forcés, au lieu des rapports naturels que des signes plus mûris nous auraient offerts.

Enfin, au lieu de la douce harmonie qui eût existé entre les idées et leurs signes réellement analogues, nous avons voulu donner l'empire aux signes que nous établissions de notre propre fonds, et nous avons voulu entièrement leur

subordonner les idées; tandis que dans l'ordre régulier c'est la loi inverse qui eût régné, et qui eût contribué par là à la fois, et à notre satisfaction, et à l'avantage de la vérité.

C'est donc après avoir négligé l'étude et la culture régulière de nos impressions sensibles; c'est après avoir perdu la trace de ces signes radicaux qui doivent être aussi essentiellement liés aux idées parfaites que les signes naturels le sont à leur principe d'activité; c'est après avoir méconnu toutes les autres espèces de signes qui peuvent s'harmoniser avec nos idées dans les diverses régions où ils existent; c'est après avoir créé des signes pour remplacer ceux que nous ne connaissions plus; enfin, c'est après avoir subordonné les idées à ces signes factices et fragiles, que nous en sommes venus à croire qu'elles n'avaient pas d'autre base, et que par conséquent l'art de ces signes factices devait être le principal objet de nos études; qu'il devait être notre règle souveraine, et que si nous pouvions parvenir à le perfectionner, nous nous emparerions tellement du domaine des idées, que nous régnerions souverainement sur elles; et que leur mode, leur caractère et leur formation, seraient entièrement dans notre dépendance, comme le sont les substances de toute espèce, que nous soumettons journellement au mécanisme de nos manipulations; en un mot, c'est ce qui a enfanté la question de l'institut national: *déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*; tandis qu'il aurait fait une question au moins aussi propre à fournir d'utiles et de solides développements, s'il eût proposé de *déterminer l'influence des idées sur la formation des signes*.

Car la source des signes étant le *désir*, puisque telle est même celle des idées, il eut été naturel de présumer une plus grande influence de la part du principe générateur sur sa production, que de celle de la production sur son principe générateur.

## DE L'OBJET DES SIGNES ET DES IDÉES

En prenant les choses, en remontant, ou suivant la règle de l'analyse, comme l'ont fait la plupart des observateurs modernes, il est certain que les signes se présentent avant les idées, et les tiennent tellement sous leur dépendance, que sans eux elles n'auraient aucune existence; et c'est une des raisons pour lesquelles l'existence des signes nous a paru indispensable pour le développement des idées.

Mais en prenant les choses en descendant, ou suivant la règle de la synthèse que d'autres observateurs ont suivie aussi de leur côté, il est sûr que les idées doivent se présenter avant les signes puisque ceux-ci n'en sont que l'expression. C'est ainsi qu'en considérant une plante je ne vois que les signes externes et les résultats de son germe. Mais en considérant son germe, je vois qu'il est enseveli dans la terre, qu'il est comme inconnu pour moi, et par conséquent antérieur à tous les signes extérieurs qui doivent un jour composer la plante, et m'indiquer à leur tour ce qui est renfermé dans son germe. Ainsi dans cet exemple, l'ordre procède par la synthèse, ou de l'inconnu au connu.

Lors donc que Condillac a dit dans sa logique que la synthèse commençait toujours mal; il aurait dû ajouter: *dans la main des hommes*. Car elle commence toujours fort bien dans les mains de la nature, qui en effet ne peut jamais commencer que par là tous ses ouvrages, jusqu'à ses démolitions mêmes, ou à ses réintégrations, qui n'ont lieu que parce qu'elle a déjà retiré et replié le principe de vie et d'activité des corps, tandis que nous ne jugeons de cette réintégration commencée que par l'analyse, ou par l'altération visible de leurs formes et de leurs qualités extérieures.

Oui, la synthèse est la base de toute œuvre quelconque, comme le désir est la base de tous les signes; et l'analyse algébrique elle-même n'est qu'un assemblage de synthèses partielles et ayant chacune un principe particulier fondamental, dont les développements ne sont que les corollaires qui par leurs ramifications se lient à d'autres principes synthétiques.

Or pour quelle raison en effet, la synthèse commence-t-elle toujours mal dans la main des hommes? C'est précisément parce qu'ils repoussent et excluent les principes synthétiques universels, d'où toutes les clartés devraient découler naturellement, comme les corollaires découlent de l'axiome auquel ils appartiennent;

c'est qu'ils veulent, non pas aller du connu à l'inconnu comme ils le disent, mais substituer le connu à la place de l'inconnu, le signe à la place de sa source, et la branche de l'arbre à la place de sa racine qui doit rester dans la terre.

Condillac a donc abusé du droit de conclure, quand dans son zèle pour la vérité, il a voulu étendre sur la synthèse une proscription générale, et punir ainsi la nature de la maladresse des mortels. Autant aurait-il valu qu'il condamnât les architectes de poser d'abord les fondements d'une maison et de ne pas commencer à la bâtir par le toit, les murs et les fenêtres ; car à en juger par sa statue et par sa méthode, il nous exposerait à croire que tel serait l'esprit de sa doctrine.

Disons quelque chose de plus fort encore, et demandons à ces hommes qui sont en effet fort maladroits dans la synthèse, demandons-leur, dis-je, s'ils sont beaucoup plus adroits dans l'analyse, on en marchant, comme ils l'enseignent, du connu à l'inconnu ? Ce qui m'en ferait douter, c'est l'incertitude où ils me laissent de savoir ce qu'il y a de véritablement connu pour eux (je parle ici des sciences qu'ils appellent sujettes à disputes, et non des sciences exactes, quoique même sur ce dernier point il y eût peut-être encore quelques examens à leur faire subir). Or, s'il se trouvait qu'en effet il n'y eût rien de connu pour eux, comment s'y prendraient-ils donc pour procéder à l'inconnu ? Où serait pour eux le point de départ ? Et que deviendrait leur analyse ?

Mais pour terminer simplement ici la dispute sur la priorité entre les signes et les idées, on devrait observer si les idées ne pourraient pas se considérer sous deux rapports différents, comme nous le voyons par la double époque de notre enfance et de notre âge de raison. Ainsi, d'un côté les idées seraient dans la dépendance des signes, et favoriseraient les partisans du système de l'analyse ; de l'autre, elles auraient la préséance, et elles régneraient sur les signes, et favoriseraient le système de la synthèse : et il me semble qu'on ne pourrait guère se refuser à cet accommodement, puisqu'il est évident que tantôt nous recevons des idées par le secours des signes, et que tantôt par le secours de ces mêmes signes nous communiquons à notre tour des idées.

Car on voudrait en vain se prévaloir de ce que nos premières idées nous auraient été transmises par des signes dans notre enfance, et que là elles eussent eu le moyen de se propager, attendu qu'il faudrait encore me dire : où ceux qui nous auraient transmis ces premières idées, auraient puisé eux-mêmes les signes qu'ils auraient employés, s'il n'y avait pas eu une idée mère qui eût produit ces signes, et sans laquelle nous n'aurions jamais pu avoir aucune idée ; et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrivât à un degré où les signes en question ne fussent plus soumis à l'arbitraire de l'homme ; ce qui nous ramènerait aux notions précédentes sur la liaison nécessaire des signes fixes et parfaits avec les idées correspondan-

tes, et nous offrirait une vérité fondamentale qui est, que si les idées ne marchent point sans les signes, les signes marchent encore moins sans les idées.

Mais c'est à l'objet de ces signes et de ces idées pris en lui-même, à nous éclairer sur la question de savoir à qui appartient la priorité des idées sur les signes, ou des signes sur les idées. Quel est donc l'objet de l'idée? c'est de se manifester, c'est de remplir de son sens et de son esprit tout ce qui est capable d'en recevoir la communication.

Quel est au contraire l'objet du signe? c'est de pénétrer par sa réaction jusqu'au germe de l'idée, et de la développer, comme les sucs de la terre réagissent et développent la plante; c'est de transmettre enfin la cause cachée qui l'a constitué pour cet emploi, et de la montrer dans tout son jour, dans sa régularité, dans son complément, afin qu'elle atteigne entièrement le but qu'elle se propose.

Mais voici un nouveau témoignage qui doit nous aider encore à fixer le rang des idées par rapport aux signes, et celui des signes par rapport aux idées.

Le signe se termine à l'idée; c'est là sa fin et son *nec plus ultra*. L'idée au contraire ne se termine pas au signe; il n'est pour elle qu'un moyen intermédiaire, et qu'une voie subsidiaire qui doit l'aider à aller plus loin. Enfin, l'idée ne fait en quelque sorte que traverser la région des signes, et aspire à parvenir à la région des idées qui est la sienne; elle ne peut se plaire, comme tout ce qui existe, que dans son pays natal, et elle n'est contente que quand elle y est arrivée, sans que nous nous occupions encore ici d'un dernier résultat qui l'attend dans ces mêmes régions qu'elle a besoin de parcourir.

D'après cet exposé sur le différent objet des idées et des signes, nous voyons que les idées sont comme les souverains, et que les signes n'en sont que les ministres; que les idées engendrent et tracent le plan, et que les signes l'exécutent; enfin qu'elles gouvernent, et qu'ils obéissent.

Le rang ou la prééminence entre les signes et les idées, et entre les idées et les signes, n'est donc plus un problème; et il est certain que leur poste respectif se trouve déterminé par cette simple observation, quels que soient les écarts et les abus où l'esprit de l'homme se soit laissé entraîner sur ce point par sa précipitation.

## DÉVELOPPEMENT PHYSIOLOGIQUE

Les scrutateurs des sensations ont dit que l'impression corporelle des objets sur les organes des sens, n'était qu'un tact plus ou moins subtil et délicat, à proportion de la nature des organes qui en doivent être affectés.

Ils ont dit que nos nerfs étaient les organes immédiats du sentiment, et qu'ils formaient le jeu de toutes les parties, et l'action de tous les membres.

Ils ont dit que les sens ont un sujet ou un principe commun, et qu'ils ne sont que des membranes nerveuses différemment étendues, disposées et placées; que n'étant que des formes variées de la même substance, en un mot, que des nerfs différemment ordonnés et disposés, les sensations ne sont pas aussi essentiellement différentes qu'elles le paraissent; que toute la différence qui se trouve dans nos sensations ne vient que du nombre plus ou moins grand, et de la position plus ou moins extérieure des nerfs, de leur vêtement, de leur exilité, etc.; qu'un nerf ébranlé par un coup, ou mis à découvert par une blessure, nous donne souvent la sensation de la lumière; qu'une violente explosion nous fait sentir (et comme entendre en nous) une espèce de trémoussement fort différent de la sensation du son par l'oreille: enfin, ils ont dit que nous ne jugions des choses que d'après l'impression que les objets font sur nos sens ou nos nerfs, et que cette impression, variant avec nos dispositions, les sens pouvaient être souvent confus en nous, et nos sensations nous en imposer.

Pour se rendre raison et de ces vérités et de ces inconvénients, il faut porter notre vue sur les objets extérieurs, et voir si notre manière d'être et notre manière de sentir ne doivent pas avoir de l'analogie avec la manière d'être de ces objets eux-mêmes.

Peut-être toutes leurs propriétés, tous leurs éléments ont-ils un sujet ou un principe commun, ainsi que l'on le reconnaît pour nos nerfs; et le tout en raison du pouvoir universel de la synthèse. Peut-être cette immense variété d'êtres corporels qui nous environnent sont-ils des modifications diverses de ce sujet ou de ce principe qui leur est commun. Peut-être la différence qui existe entre eux vient-elle de la manière diverse dont ils sont ordonnés, et de ce que dans les uns, c'est telle disposition qui domine, et que dans les autres c'est une disposition différente, comme nous voyons que cela a lieu pour nos sens. Peut-être enfin serait-on comme engagé à croire qu'ayant tous ce sujet commun, et que ce sujet

commun ne changeant point de nature, mais seulement de modification, chaque objet extérieur offrirait l'assemblage de toutes les propriétés de ce sujet commun, et ne se distinguerait que par la prédominance de telle ou telle propriété, comme nous devons croire, d'après ce qui a été dit, que nos sens participent chacun de toutes les propriétés de leur sujet commun, et ne se caractérisent que par la prédominance de leur propriété particulière.

On ne doit point être éloigné de cette idée, puisque ces objets extérieurs et nos sens, étant faits les uns pour les autres, il faut que ceux qui donnent aient des rapports similaires avec ceux qui reçoivent, et que ceux qui reçoivent en aient avec ceux qui donnent; et même plus ces rapports seront rapprochés, et plus la communication sera facile, et le résultat admirable et satisfaisant.

Ainsi, dans le commerce d'un seul de nos sens, avec un seul des objets de la nature, nous pouvons penser, à la rigueur, que l'universalité de nos nerfs est en jeu et en relation avec l'universalité des objets de cette nature, quoiqu'il n'y ait qu'un seul de ces objets et qu'un seul de nos sens qui soient dans une activité évidente.

On ne doit pas être étonné non plus que cet objet qui se présente seul, étant cependant revêtu de toutes les propriétés des autres objets et ne pouvant empêcher qu'elles ne soient liées à lui, nous offre ainsi une confusion de réactions, d'où résulte pour notre *sensorium* une confusion d'impressions.

Nous ne devons pas nous étonner davantage que celui de nos sens qui est en œuvre, ayant avec lui les propriétés des autres sens ou du *sensorium* entier, ne porte sur les objets extérieurs une manière de sentir confuse et vague, puisqu'il y apporte son universalité.

Si de là nous passons dans les régions de l'idée, et que nous y portions nos sensations ainsi combinées et confuses, elle sera à son tour assaillie par cette confusion et par ce mélange; d'autant que cette idée elle-même, qui va résulter du choc de ces sensations indéterminées, est aussi liée et combinée avec toutes les propriétés de sa classe, et qu'elle a aussi, dans son genre, son sujet commun, dont chaque rejeton offre une universalité, sous la prédominance du genre qui caractérise ce rejeton.

Présentons ensuite à notre jugement cette confusion et cet assemblage compliqué: il ne saura comment se reconnaître au milieu de cet amas d'idées diverses; il sera étourdi de leur abondance; sa vue se troublera; il ne portera aucune décision, ou il n'en portera que de fausses, d'autant que toutes les facultés et toutes les opérations de notre jugement ont aussi un sujet commun, que chacune d'elles participe de l'universalité des propriétés de ce sujet commun, et peut par là opérer, à l'égard de la région des idées, la même indétermination que celle-ci

a déjà manifestée à l'égard des sensations, et les sensations à l'égard des objets naturels.

Tels sont les inconvénients qui résultent naturellement de l'état des choses voici les correctifs et les remèdes qui y sont attachés aussi par la loi des choses.

La nature, voulant établir un commerce entre ses productions et nous, a divisé en cinq classes leurs voies de relation ou leurs signes, et a fait que ces productions peuvent se communiquer à nous, en se faisant voir, en se faisant entendre, en se faisant goûter, en se faisant sentir, en se faisant toucher. Par là, elle a simplifié et réuni, sous un petit nombre de caractères, les propriétés innombrables dont elle est la source et l'assemblage.

Elle nous a donné en même temps cinq moyens ou cinq organes analogues à ces cinq voies de relation, et a simplifié et rassemblé, sous le même nombre, l'immensité des facultés passives dont nous sommes doués. C'est à ces cinq bases que se rapportent, tant pour elle que pour nous, les innombrables propriétés sensibles qui nous constituent l'une et l'autre.

Par là, elle nous a mis doublement à même de nous garantir de la surabondance de leur impulsion, tant de sa part que de la nôtre.

Ainsi, nous pouvons regarder chacun de nos sens comme autant d'organes sécrétoires chargés de séparer, dans le corps universel de la nature, les qualités ou les signes auxquels ils sont affectés, comme nous voyons que nos glandes et nos viscères remplissent cette fonction-là dans nos propres corps, par rapport à nos liqueurs et à nos humeurs.

Mais aussi pour que nous puissions obtenir un pareil résultat dans la nature, il faut que nos sens soient eux-mêmes dans l'ordre et la mesure requise; c'est-à-dire qu'ils aient acquis le degré de perfection nécessaire pour pouvoir discerner ce qui leur est propre et pour se l'adapter comme il est constant que cette condition est indispensable pour les organes et les viscères sécrétoires de notre corps; sans quoi ils se rempliraient de substances qui arrêteraient le jeu de leurs fonctions, et nuiraient par là au bon état de toute l'économie animale.

Ainsi, nous pouvons et nous devons travailler au perfectionnement et la conservation de nos sens, de concert avec la nature, pour qu'ils puissent convenablement s'acquitter de leur emploi.

Notre *sensorium* a la même destination dans ce qui le concerne; il est chargé, par ses diverses bases de sensibilité, d'épurer les diverses sensations qui lui parviennent par l'organe des sens, afin qu'en qualité d'instinct, il puisse se rendre un compte exact de ce qui se passe dans les relations de l'individu, et veiller à son entretien.

L'idée a aussi une semblable destination, par rapport aux réactions que le *sen-*

*sorium* lui occasionne, par les diverses impressions dont il est affecté; réactions qui la réveillent, et la mettent dans le cas de développer les principales facultés dont elle est pourvue. C'est à elle à saisir le point de jour enveloppé dans le nuage de ses réactions; et son caractère constitutif lui donne tous les moyens pour cela, puisque ses diverses perceptions sont (pour poursuivre notre comparaison) autant d'organes sécrétoires, par lesquels elle a le pouvoir d'agir sur ce nuage, d'en exprimer la lumière, et de la combiner avec celle dont elle a le germe en elle-même; et elle a besoin également de tenir en bon état ces organes sécrétoires ou ces voies de perception, afin qu'elles ne soient pas obstruées par la confusion des signes et des images.

Enfin, le jugement a aussi une semblable destination par rapport à l'idée: il a aussi à extraire de l'idée qui lui est présentée, une qualité qui se lie à lui, mais qui est comme enveloppée dans le tourbillon de l'idée elle-même. L'idée cherche dans la réaction, qu'elle reçoit, un aliment de sa classe, et propre à nourrir sa vivacité, sa curiosité: le jugement cherche dans l'idée la justesse et l'utilité, c'est-à-dire, la conformité de l'idée même avec l'attrait qui la presse, sans compter que ce jugement se montre ici sous un jour qui achève de le mettre au-dessus de toutes les autres classes des facultés que nous venons de parcourir.

Dans toutes les fonctions que le jugement exerce en nous, nous voyons qu'il est la première de nos facultés qui ne travaille pas pour soi, et qui paraisse être dévouée au service de ce qui en est distinct.

Jusqu'à l'idée, toutes nos facultés, ou tous nos organes sécrétoires travaillent d'abord principalement pour eux. A commencer du jugement, nos facultés, c'est-à-dire, notre raison, notre discernement ne semblent plus employés que comme des guides et des agents qui sont censés ne plus exister pour leur propre compte.

Jusqu'à l'idée, nos facultés semblent n'être que de simples citoyens; à commencer du jugement, nos facultés semblent être des fonctionnaires publics et des ministres.

Or des fonctionnaires publics et des ministres supposent un état existant et qui les emploie; observation que je présente avec confiance et avec plaisir aux penseurs, espérant qu'ils en déduiront d'utiles conséquences.

Newton regardait la nature comme le *sensorium* de la divinité. Mais cet homme célèbre, en nous peignant cette belle image, ne nous en a point offert le complément; et il a nui par là à l'effet qu'elle aurait produit s'il nous eût montré le degré intermédiaire qui devrait joindre la divinité à l'univers: c'est le jugement de l'homme qui me paraît être ce degré intermédiaire; sans quoi Dieu n'aurait point de ministre ni de fonctionnaire public dans l'immensité des choses, car la nature n'aurait point assez de talent pour lui en servir, toute riche qu'elle soit en signes, en types et en figures.

Aussi c'est par le privilège éminent de son jugement, que l'homme rapproche, confronte et associe le monde visible avec le monde invisible, la raison avec les objets qui en sont privés; et l'on peut dire, en considérant la marche universelle de l'esprit de l'homme, que c'est là son occupation journalière.

Quant à la nature, elle n'est qu'un des départements du ministère de l'homme; elle lui est donnée pour lui tenir lieu de télescope au milieu de ce grand observatoire où il est établi, pour découvrir le cours des choses, ou la position ainsi que le mouvement des astres; elle est réduite à la région des formes, et elle ne peut atteindre directement jusqu'à la région du principe.

C'est pourquoi je ne puis m'empêcher de remarquer de nouveau ici ce qui est

consigné dans d'autres écrits, savoir : combien le simple témoignage de la nature est impuissant pour prouver l'existence et les plus belles qualités de l'être supérieur, attendu que comme elle ne peut y participer, ni les connaître, elle est dans l'impossibilité de leur servir de signe direct, et de faire à leur sujet des dépositions qui soient légales ; car, dans une pareille cause, l'intelligence elle-même requiert un autre ordre de témoins.

C'est donc le jugement de l'homme qui est ce véritable témoin et le signe direct de la divinité ; c'est pour cela qu'il est placé au-dessus de toutes celles de nos facultés que nous avons parcourues précédemment ; qu'il est le seul qui ne travaille point pour son propre compte ; qu'il est ainsi un ministre et le factionnaire public de l'universelle autorité ; mais que plus il est élevé, plus nous sommes obligés de dire de lui ce que nous avons dit de toutes les facultés antérieures à savoir, qu'il a besoin comme elles d'épurer tous les organes de ses opérations, pour faire coïncider les différents points de l'universalité manifeste et développée à laquelle il appartient, avec les différents points de l'universalité cachée et confuse qui se peut trouver dans ce qui se présente à son tribunal.

On ne peut douter que, pour l'intérêt même de cette harmonie générale qui est le vœu et la première base des êtres, le jugement ne possède comme les autres facultés, le pouvoir de se rectifier et de se perfectionner. C'est par là qu'il est comme le modèle, le modérateur et le régulateur de toute l'existence des choses qui semble n'être qu'une sécrétion continuelle et universelle ; et c'est dans tous ces moyens ainsi épurés, que consiste principalement le remède à tous les inconvénients et à la confusion qui pouvaient naître de ces surabondantes universalités.

Seulement, il y a une observation essentielle à faire ; c'est que dans toute cette échelle que nous avons parcourue, et où les idées nous ont paru avoir si évidemment le rang sur les signes, nous avons vu que dans chaque degré nous pouvions développer, purger, démêler, rectifier ; mais que c'est en général à cet usage et à cette application que se bornent tous nos pouvoirs ; que nos différentes facultés sont comme autant de tribunaux divers qui peuvent connaître et juger chacun les causes de leur ressort, mais ne sont point les promoteurs de ces causes ; qu'ainsi l'en doit apprendre ici à quoi se réduit la prétention de ceux qui veulent nous enseigner, soi-disant, à faire des idées.

Il faudra bien que, comme tous les autres mortels, ils se bornent à ordonner et élaborer le mieux qu'ils pourront, les idées qui leur viendront : ils pourront, comme le fleuriste, cultiver toute espèce de fleurs, en composer de charmants bouquets et de superbes guirlandes ; mais il ne leur sera pas plus possible de faire une idée, qu'il ne le sera à ce fleuriste de faire ni un œillet, ni une violette.

Cependant, s'ils ont donné dans un excès, il ne faut pas donner dans l'excès opposé, en limitant trop leurs privilèges. Avouons-leur donc avec franchise qu'ils ont à jouer un rôle plus important qu'on ne le pense, dans la culture et le développement des idées qui leur sont envoyées journallement comme à tous les hommes; qu'en effet, Malebranche et l'évêque de Cloyne ont oublié une des parties qui doivent concourir à la manifestation de l'idée, quand ils ont dit simplement que nous voyions tout en Dieu; que si, à cette partie métaphysique spéculative qu'ils établissent, il ne se joint pas une partie métaphysique active, qui est le travail de l'homme, l'idée ne prendra point corps; que selon l'image que nous offrent les générations matérielles, il ne suffit pas que le germe se donne et se sème; qu'il faut encore un réceptacle susceptible de le concevoir et de lui donner la corporisation; que cette corporisation doit être calquée sur le modèle d'où provient le germe; que c'est là le plus sublime des droits de l'homme, ou de l'être pensant; que s'il usait de ce droit, comme il le devrait, les idées superbes qui lui arrivent deviendraient plus superbes encore entre ses mains, et lui en attireraient grand nombre d'autres, naturellement et par les droits de l'affinité; qu'enfin le jugement doit être la lumière de cette culture et de cette corporisation de nos idées, et qu'en cette qualité il est le complément de ces correctifs et de ces remèdes, que nous avons annoncés comme étant attachés à l'état des choses, pour en balancer les inconvénients.

QUI EST-CE QUI INFLUE LE PLUS DES SIGNES SUR LES IDÉES,  
OU DES IDÉES SUR LES SIGNES ?

Si le rang ou la prééminence des idées sur les signes n'est plus un problème, la question de leur influence respective doit se décider également à l'avantage des idées sur les signes, plutôt qu'à celui des signes sur les idées. Bien plus, et nous l'avons déjà fait pressentir, les signes n'influent point, proprement dit, sur la formation des idées, mais seulement sur leur développement; ainsi, tout nécessaires qu'ils sont pour la transmission des idées, ils ne peuvent passer pour en être le principe et les générateurs, comme voudrait l'établir la jurisprudence philosophique actuelle; au contraire, les idées influent, non seulement sur le développement des signes, par lesquels elles se manifestent, mais encore sur leur formation, sur leur génération, sur leur action, vérité que nous nous confirmons à nous-mêmes par l'empire que nous exerçons sur nos signes conventionnels.

Si le signe venait à moi sans qu'il fût muni de l'idée qui lui doit être relative, il n'opérerait sur moi qu'une impression vague, et dont le résultat ne me procurerait aucun avantage, comme serait la vue de l'image d'un fruit qui ne m'en apporterait point le suc et la substance. Mais si ce signe se présentait, muni de l'idée qui lui serait propre, il ne produirait encore sur moi qu'une impression indéterminée ou nulle, si je n'avais pas en moi une base analogue à cette idée, et susceptible de se développer et de s'aviver par sa communication, comme un fruit naturel passerait en vain dans mon estomac, si le suc nutritif qu'il m'apporte n'y rencontrait des sucs digestifs analogues et capables de s'en laisser imprégner, pour les aider à développer d'autant leur activité: observation qui peut soulager la pensée, et la prémunir contre les attaques de ceux qui voudraient déraciner l'homme, ou le rendre neutre et inactif dans ce qui concerne la région de ses idées.

Nous pouvons aussi acquérir là une notion instructive et vraie sur la marche de tout ce qui s'opère sous nos yeux, soit hors de nous et sans nous, soit dans nous et avec notre concours; et cette notion est que tout est partagé dans cet univers, et que rien ne s'y opère que par réunion; mais que tout étant partagé, il faut nécessairement qu'il y ait dans chacun des foyers correspondants, une portion vive de la chose partagée, sans quoi il n'y aurait point de réunion possible, ni de résultat analogue à ses sources génératrices.

Comme tout se tient, nous apercevons bien ici une nouvelle raison pourquoi

les hommes, en général, peuvent se regarder comme si maladroits dans la synthèse; c'est que sur cette terre, (en raison de cette loi de désunion) nous ne sommes que dans le pays des signes, et non point dans le pays des idées, et que, par conséquent, si nous savions nous tenir dans nos mesures, nous n'aspirerions pas à la synthèse par excellence, ou à la libre jouissance des idées supérieures, avant d'avoir passé par les laborieuses études de l'analyse, ou par l'examen et la culture des idées réduites et partielles, renfermées dans les signes qui nous environnent, et, qui nous sollicitent continuellement de rallier le foyer des signes avec le foyer des idées supérieures, et de nous y rallier nous-mêmes par ce moyen.

Mais cette raison-là serait à une si grande distance de ceux qui ont aujourd'hui la prépondérance dans l'enseignement, qu'il serait inutile de la leur présenter, car non seulement ils croient bien habiter ici dans le pays des idées par excellence, mais ils croient même habiter beaucoup au-dessus, et avoir ainsi le droit et les moyens de le régir à leur gré, puisqu'ils ne se proposent rien moins que d'y exercer des pouvoirs arbitraires et absolus sur le mode, la forme, l'espèce et la nature même de tout ce qui peut y naître, et s'y produire.

Néanmoins, le coup de jour que nous venons de présenter sur la séparation universelle des choses, suffira pour faire comprendre de quoi se composent tous les produits, dans la chaîne des actions des êtres; car on verra régner la même loi dans toutes les classes, dans les agglomérations minérales, dans la production des végétaux, dans nos sensations ou impressions sensibles de tout genre, et dans nos idées.

Ainsi donc, lorsqu'un signe s'approche de moi, je vois l'idée de ce signe pénétrer jusque dans mon être pensant, et y apporter l'empreinte des clartés, des intelligences et des lumières qu'elle a dessein de me transmettre, et de manifester en moi et par moi, tandis que je vois le signe s'arrêter modestement à l'enceinte, et disparaître même, après avoir rempli sa mission, comme un messenger se retire après avoir déposé les dépêches dont il est chargé. Je vois l'idée choisir et créer son messenger, et disposer de tous les accessoires du message, tandis que le signe est réduit à être un commissionnaire exact et fidèle, et ne connaît de sa mission que ce que l'idée veut bien lui en confier.

Les doctes qui ont prétendu que les langues avaient commencé par l'écriture, ou la peinture des objets physiques, ont eu tout au plus raison pour les langues conventionnelles écrites, qui même supposent, antérieurement à elles, des notions et une intelligence développée jusqu'à un certain point dans celui qui trace ces peintures, et dans celui à qui elles sont offertes pour son instruction.

Mais, pour les langues parlées, ils ont été obligés de suivre la marche naturelle de l'esprit.

Si, par exemple, je veux apprendre à un lapon qui ne saurait pas lire, comment s'appelle un perroquet, il faut bien, en effet, que je lui en montre un; néanmoins, si avant, ou après le lui avoir montré, je ne prononce pas le son *perroquet*, il ne se formera jamais l'idée que je veux lui donner, parce que s'il a en lui la portion de mémoire ou d'intelligence suffisante pour me comprendre, j'ai en moi la portion qui lui manque, ou celle de la connaissance du nom de l'animal, et qu'il est indispensable que je lui communique.

Mais cette notion lui étant une fois parvenue, le son ou la parole qui la lui a transmise lui restera à demeure, et pourra toujours la lui rappeler, quand même toute l'espèce des perroquets viendrait à disparaître de dessus la terre; au lieu que la vue même de ces animaux peut ne pas toujours lui en faire prononcer le nom, et ne l'y portera que dans les cas de besoin.

Ainsi, sans entrer ici dans le détail des circonstances où les choses sont antérieures aux noms, et où les noms sont antérieurs aux choses, on peut remarquer dans ce cas-ci, l'énorme distance qu'il y a entre les signes naturels ou les objets eux-mêmes, et le son ou la parole qui les exprime, puisque ce son ou cette parole a, de notre part, une existence libre, et qu'elle a en outre, une sorte de propriété génératrice qui met sous les yeux l'objet éloigné ou anéanti, tandis que l'objet naturel lui-même est passif dans tout son être, et n'a aucun droit sur ma parole, quoiqu'il soit le moyen occasionnel qui la réveille.

Or, si ma parole a si évidemment le pas sur les objets naturels eux-mêmes, combien mon idée ne l'aurait-elle point à plus forte raison sur eux puisqu'elle l'a même sur cette parole qui ne vient qu'après elle, et qui semble n'être que son signe?

Ces faits paraissent suffisants pour montrer par où les langues parlées ont dû commencer, et pour décider dans le commerce mutuel qu'ont entre eux les signes et les idées, de quel côté l'influence est la plus puissante; et cela confirme ce que nous avons dit précédemment, qu'il doit y avoir une plus grande influence de la part du principe générateur sur sa production, que de celle de la production sur son principe générateur.

## LE SIGNE ET L'IDÉE ONT UNE MARCHE INVERSE

Un objet quelconque frappe un de mes organes corporels, et il y excite une sensation (je prie le lecteur d'observer ici que le mot sensation ne doit pas se borner exclusivement au sens étroit et matériel auquel nous sommes habitués à le réduire d'après notre manière d'être ordinaire); cette sensation se communique à ce qu'on appelle *sensorium*, qui est le foyer ou le siège de toutes les impressions sensibles, et elle réveille en moi ou un instinct, ou un sentiment, ou une idée.

Un instinct, si la sensation est relative à l'harmonie physique de mon individu.

Un sentiment, si la sensation est relative à mon harmonie morale, soit pour, soit contre; car je peux aller jusqu'à sacrifier même, à ce sentiment ou à cette affection, mon individu physique et corporel, comme cela se voit tous les jours.

Enfin une idée, si la sensation est relative à quelque objet susceptible de combinaison, sans compter qu'elle peut réveiller à la fois ces trois choses, et opérer en nous les mélanges qui nous sont si habituels, et dont nous savons si peu faire le départ.

Si la sensation ne réveille qu'un instinct relatif à l'harmonie physique de l'individu, tout être qui agira en conséquence de cet instinct ne sera pas maître de ses mouvements; aussi tout est nécessaire dans le physique, et rien n'y agit par délibération.

Si la sensation réveille un sentiment relatif à mon harmonie morale, ma volonté se trouve aussitôt à côté de lui, et peut le mouvoir dans les deux sens; ce qui le distingue sensiblement de l'instinct qui n'a pas à lui appartenant un pareil contrepoids, et qui n'a en propre qu'une seule direction.

Mais si la sensation réveille une idée, cette idée étant du ressort de l'entendement, pénètre jusqu'à lui, et y occasionne ce que nous appelons pensée, jugement, combinaison, délibération, etc.

Ce jugement, après avoir combiné l'idée qui lui est présentée, et avoir fait alliance avec elle, se transmet ensuite à la volonté qui, de concert avec le sentiment, agit sur le *sensorium*, pour qu'à son tour il agisse sur les organes, et leur fasse exécuter physiquement le plan et la délibération qui ont été déterminés dans l'entendement et la pensée.

Ainsi, on peut dire que l'idée est à l'entendement, ce que la sensation est au

*sensorium*, et de même que sans sensation je n'aurais point de conscience physique ou d'instinct, ni de conscience morale ou de sentiment, de même je n'aurais point de conscience intellectuelle ou d'entendement sans idée : enfin, l'idée est une sorte de tableau sensible qui se présente à l'entendement, et sur lequel il juge et délibère ; et chacun peut observer que nulle idée ne se présente à notre entendement que sous cette forme d'un tableau quelconque.

Mais le voisinage de la sensation inférieure et de l'idée, ainsi que les rapports de l'instinct et de l'entendement, font que souvent, si nous n'y prenons pas garde, une de ces choses empiète sur l'autre ; de là il arrive que beaucoup de gens ont voulu non seulement introduire cet instinct inférieur dans l'entendement, mais même lui soumettre toutes les opérations de notre être pensant.

Cependant, c'est en vain que ces observateurs prétendraient expliquer, par cet instinct seul, tous les actes de l'homme ; et ce ne serait pas sur ce qu'on lui voit opérer tous les jours qu'il faudrait le juger, parce qu'altérant et paralysant ses facultés les plus puissantes et les plus actives, comme il le fait sans reste, il se lie d'autant sous le joug de son instinct inférieur, qui n'est plus même alors que le ministre de ses égarements et de ses dépravations.

Non, ce n'est pas en le voyant ainsi les ailes liées ou même en les lui retranchant, qu'on serait fondé à dire qu'il n'en avait point. Tout ce qui se fait journellement aux yeux de l'homme, et même tout ce qui se dit à son esprit, remue bien plus en lui la région de l'instinct que la région de l'entendement. Pour pouvoir juger de lui, il faudrait au moins auparavant remuer autant en lui la région de l'entendement que celle de l'instinct.

Enfin, pour se contenter de ce seul agent inférieur, il faudrait pouvoir expliquer par lui toutes les opérations volontaires, régulières ou irrégulières des êtres ; et pour que sur ce point la décision fût valable, il faudrait que nous eussions l'équité de laisser siéger dans le conseil, à côté de l'agent physique, non seulement l'agent intellectuel, mais encore l'agent moral qui peut y être convoqué comme eux par la sensation, et qui en outre serait peut-être un des moyens les plus efficaces que nous eussions de rallier le pays des signes avec le pays des idées, puisqu'il habite sur la frontière de l'un et de l'autre ; car il est bien clair que sur ces grandes questions, l'instinct inférieur et la simple sensation grossière n'ont encore rien appris, et n'apprendront jamais rien à personne.

Il ne faudrait pas non plus que le matérialiste me crût de son parti, sur ce que je pars comme lui de la sensation pour mettre en jeu toutes nos facultés.

Indépendamment de ce que je donne au mot *sensation* une autre latitude que lui, j'ai donné aussi à l'idée et même au signe une source qu'il n'admet point et qui lui est cachée, savoir le désir. Or c'est parce que cette source lui est cachée

qu'il place aveuglément l'homme dans la dépendance absolue des objets extérieurs, et par conséquent dans celle des sensations qui en résultent, et fatalise ainsi tout ce qui résulte de ces sensations; tandis que le désir, s'il était soigné et nourri comme il devrait l'être, tiendrait au contraire sous sa propre dépendance les idées, les signes, les sensations et les objets qui pourraient concourir à tous ces divers résultats. Et nous ne craignons point que cette proposition soit une erreur, car tous les mouvements de l'homme, toutes ses occupations nous en démontrent journellement la vérité, puisqu'il ne tend sans cesse qu'à s'assurer de toutes ses jouissances tant corporelles qu'intellectuelles, ainsi que des objets ou des moyens propres à réveiller à son gré ces jouissances, à les multiplier, à les perpétuer.

Mais ces points importants n'étant pas l'objet d'un simple essai, ne nous éloignons point de notre sujet, qui est ici d'exposer la différence qui se trouve entre la marche de l'idée et la marche du signe; ou si l'on veut, entre la progression descendante et la progression ascendante.

Dans la dernière, tout est sensible, quoique la sensibilité n'ait pas le même caractère dans chaque classe de mon être. En effet, un objet extérieur me frappe, selon la loi de la classe à laquelle il appartient, et il m'occasionne une sensation analogue; celle-ci réveille en moi, soit un instinct, soit un sentiment, soit une idée. Cet instinct est pressant et sensible, car il a la sensation pour mobile, et cette sensation ne me quitte point, puisqu'il ne s'occupe que d'elle, et n'a pour but que de la satisfaire: il en est de même du sentiment qui est impétueux et brusque, jusqu'à ce qu'il soit tempéré par la réflexion.

L'idée est également sensible; puisque c'est toujours sous une forme sensible qu'elle se présente à l'entendement, et que d'ailleurs, elle porte en elle des traces et des vestiges de l'acte du *sensorium* qui l'a réveillée; mais quand elle va frapper l'entendement, elle se dépouille de ces vestiges de la sensation inférieure, et occasionne dans cet entendement un acte plus puissant encore et plus pénétrant. Elle s'était comme mariée dans ses qualités inférieures avec le *sensorium*, elle se marie ensuite dans ses qualités supérieures avec l'entendement, et l'on peut juger combien ce mariage est sensible et vif d'après le ravissement et l'impétuosité d'Archimède, lorsqu'il eût trouvé dans le bain la solution du fameux problème qui l'occupait.

Au contraire, quand la progression est descendante, nous ne voyons plus rien de sensible pour nous dans aucun des degrés que nous parcourons, quoique les résultats que nous manifestons le soient ou le puissent être pour ceux qui en sont les témoins et qui nous environnent.

En effet, quand l'entendement délibère et qu'il combine les moyens de réa-

liser les fruits qu'il a retirés de son acte d'union et d'adoption avec l'idée qui lui a été présentée, il semble qu'il n'y ait plus là rien de sensible pour lui dans ses fonctions.

Quand ensuite il envoie le résultat de ses délibérations à la volonté ou au sentiment, l'adhésion comme le rejet se fait de leur part sans tumulte.

Quand cette volonté envoie son résultat au *sensorium*, c'est encore d'une manière intérieure, tacite, calme et tout à fait insensible.

Il en est de même, lorsque ce *sensorium* agit sur l'organe pour lui faire exécuter les ordres de l'entendement et de la volonté.

Car je suppose que mon entendement me porte à remuer mon bras, pour exprimer par un geste ou un signe, une pensée quelconque, que je veux manifester par ce moyen; il est certain que je n'ai point de sensation, lorsque mon entendement vient prendre sur cela l'ordre de ma volonté, ni lorsque ma volonté transmet cet ordre au *sensorium*; que je n'en ai pas davantage, lorsque ce *sensorium* met en mouvement les muscles qui doivent faire remuer mon bras, et enfin que je n'en ai pas non plus, lorsque mon bras remue, si ce n'est lorsque je le remue assez fort, pour qu'il soit frappé de l'air qui là fait la fonction d'un objet extérieur agissant sur mes organes, et occasionnant une impression qui peut se regarder alors comme l'origine et le premier terme d'une progression ascendante.

De cette observation simple et naturelle, on peut conclure, ce me semble, que tout ce qui appartient à la progression ascendante agit et procède comme par rebroussement, ou de la circonférence au centre, et qu'au contraire, tout ce qui appartient à la progression descendante, procède par voie directe ou du centre à la circonférence; que tout ce qui tient à cette progression ascendante, opère par la stimulation, la violence, l'irritation et même la douleur; ce qu'au contraire, tout ce qui tient à la progression descendante, apporte le bien-être, le calme et la paix; enfin que tout ce qui tient à la progression ascendante étant de l'ordre passif, comme le sont les signes, il n'y a que ce qui est inférieur et passif qui soit sensible, et qu'au contraire, tout ce qui tient à la progression descendante étant de l'ordre actif comme le sont les idées, il n'y a que ce qui est supérieur et actif qui soit doux, insensible et comme imperceptible, et tout homme peut s'en convaincre, en confrontant dans lui-même les mouvements suaves et paisibles de son amour pour la vérité, et les mouvements convulsifs et effrénés de sa colère et de ses autres passions.

Ceci peut jeter un grand jour sur la marche des signes et sur celle des idées, puisque les signes appartiennent principalement à la progression ascendante, et les idées à la progression descendante. Aussi les signes agissent par rebroussement sur celui à qui ils se communiquent, et ils vont de la circonférence au

centre. L'idée, la pensée et l'entendement vont par la voie directe ou du centre à la circonférence, quand ils descendent de leur siège pour se transmettre là où ils veulent se faire connaître; et je laisse à chacun à observer les effets sensibles et insensibles qui résultent de ces deux différentes progressions.

Ceux qui auront le loisir d'approfondir ces vérités, reconnaîtront néanmoins que les signes aussi bien que les idées sont susceptibles de la double progression ascendante et descendante, et qu'ils deviennent actifs ou passifs, sensibles ou insensibles, selon qu'ils montent ou qu'ils descendent, ce qui tracerait tout de suite la grande échelle qui sert de moyen de correspondance universelle parmi tous les êtres, jusqu'à ce qu'on arrivât à une région simple où les deux progressions, c'est-à-dire les signes et les idées, se combinassent tellement ensemble que leur diversité devint comme imperceptible, et que les deux foyers divisés pour nous n'en fissent plus qu'un.

## PREMIÈRE QUESTION :

EST-IL BIEN VRAI QUE LES SENSATIONS NE PUISSENT SE TRANSFORMER EN IDÉES QUE PAR LE MOYEN DES SIGNES ? OU, CE QUI REVIENT AU MÊME, NOS PREMIÈRES IDÉES SUPPOSENT-ELLES ESSENTIELLEMENT LE SECOURS DES SIGNES ?

C'est là une des nombreuses questions que l'institut s'attend à voir naître de la fécondité du sujet, et auxquelles il invite les concurrents à ne pas oublier de répondre.

D'après ce que j'ai exposé sur le mot sensation, je ne crains point de répéter qu'aucune idée ne peut naître en nous sans le secours essentiel des signes.

Cette vérité, en effet, est incontestable, lorsque nous considérons la naissance de nos idées en remontant et par la voie de l'analyse, puisque tous les objets qui nous environnent et toutes les impressions sensibles que je peux recevoir par leur moyen, apportent des images, et des réactions à ma pensée, sans lesquelles elle ne se réveillerait point.

Mais cette vérité est encore incontestable, lorsque nous considérons la naissance de nos idées en descendant, et par la voie de la synthèse; car tout être pensant qui voudrait agir sur moi et me communiquer une idée, ne pourrait y parvenir que par des signes, et il n'y a pas jusqu'aux nourrices qui ne nous le prouvent par les gestes, les mouvements et le langage qu'elles emploient continuellement auprès de leurs nourrissons.

Bien plus, de quelque manière que l'on conçoive l'origine de notre espèce, le germe radical de la pensée n'a pu lui être transmis que par un signe; car entre les mères et les enfants, il y a le mode de génération, de nutrition, d'éducation, qui offre autant de signes indispensables pour la transmission et l'entretien de la vie des rejetons qui la reçoivent. Or nous pouvons nous départir ici de ce qui a été avancé précédemment, savoir: que sans une idée mère, nous ne pourrions jamais avoir eu aucune idée; et cette idée mère aura dû suivre la loi de toutes les mères à l'égard de ses propres générations.

Mais avant tout, il faudrait constater l'existence de cette idée mère, et c'est le jugement ou l'entendement qui ici viendraient déposer pour elle; car si on les consultait, on n'apercevrait bientôt plus d'un côté, que sa prédominance univer-

selle, et de l'autre, que cette universelle cohérence que nous avons avec elle, qui fait que ce n'est que sur elle que portent tous nos mouvements, justes ou faux, et que ce n'est que vers elle que visent toutes nos idées et toutes nos langues.

En effet, relativement à elle, notre esprit n'a que deux sentiments à éprouver ; celui de la joie que nous sentons quand nous sommes unis avec elle, et celui qui nous porte à nous plaindre et à murmurer, peut-être même à l'injurier lorsque nous avons la négligence de détourner les yeux de dessus elle.

Mais c'est toujours elle qui est l'objet de ces deux mouvements ; et ceux qui font profession d'être ses ennemis, ont beau s'abuser quelques moments, par l'adhésion qu'ils obtiennent de leurs sectateurs, c'est la sienne même qu'il leur faudrait, et ils sont perpétuellement occupés à chercher secrètement auprès d'elle les moyens de la lui arracher, de gré ou de force. Après s'être bien battus contre les hommes, il faut encore qu'ils tiennent la lance levée contre elle, et cela continuellement ; or cette lance ainsi levée contre elle est le doigt indicateur qui nous montre lui-même le lieu où elle fait sa résidence.

Aussi, en scrutant un peu profondément les résultats de ce lien indissoluble que nous partageons avec elle, on voit que toutes les idées des hommes n'ont qu'un même centre autour duquel elles ne peuvent circuler que dans deux sens ; que par une suite de cette loi irrésistible, tous leurs entretiens et tous leurs livres disent la même chose, et ne tiennent, pour ou contre, qu'à cette seule idée mère, considérée sous deux faces différentes, peut-être même qu'à un seul mot, qui a aussi son *recto* et son *verso*, et que les partisans comme les adversaires de cette idée mère délayent dans les peintures de leurs conceptions diverses.

Car les hommes du torrent cherchent aussi comme les autres ce mot unique qui, selon eux, gouvernerait souverainement tous les domaines de la pensée, et ferait disparaître toutes les difficultés ; mais malheureusement, ils visent plus au *verso* de ce mot qu'à son *recto* ; c'est-à-dire que le mot qu'ils cherchent ne serait propre qu'à tout paralyser, tout pétrifier, tout obscurcir et tout confondre ; au lieu que celui qu'ils devraient chercher éclaircirait tout parce qu'il discernerait tout, qu'il mettrait tout à sa place, et qu'ainsi il vivifierait tout, comme étant le centre de tout.

Une autre observation qui se présente au sujet de cette idée mère, c'est que nos idées prennent corps en nous, et se substantialisent avant de pouvoir se transmettre, et même avant qu'elles nous soient bien connues à nous-mêmes. Oui, il faut qu'elles soient comme consignées et constatées lisiblement dans les archives de notre entendement avant de pouvoir prendre cours, et cela afin que, dans ce genre, rien ne se perde et ne soit confus ni pour nous, ni pour les autres, et qu'ils puissent, ainsi que nous, compulser les registres en cas de besoin ; et ce

sont là ces signes natifs et fondamentaux (j'allais presque dire ces langues primitives) que les idées s'engendrent à elles-mêmes comme une graine engendre son arbre et son enveloppe, et qui nous aideraient à comprendre ce qui a été dit dans le premier paragraphe : que si toutes les sensations sont des signes, il se pourrait que tous les signes ne fussent pas des sensations, prises dans le sens ordinaire.

Comment douter donc alors que cette idée mère n'ait suivi, et ne suive journellement la même marche, pour prendre cours dans nos pensées et dans notre esprit ? Oui, il faut qu'elle ait le pouvoir de caractériser ses plans et de les substantialiser à sa manière, comme notre entendement substantialise les nôtres dans notre intelligence. Il faut qu'elle puisse se munir de ses signes externes et constitutifs, pour que tout soit officiel de sa part. Il faut qu'elle marche ainsi accompagnée de ses archives, comme celles de notre esprit le suivent et l'accompagnent partout. Or c'est la pensée de l'homme, épurée et filtrée, qu'elle a choisie pour être comme le recueil et le dépôt de ses plus importants capitulaires, et en qui elle a transcrit et consigné tous ses plans et tous ses décrets.

On peut dire même qu'il n'y a pas une de ces vérités que les puissances humaines ne nous retracent temporellement, en revêtant de leurs sceaux toutes leurs lois et toutes leurs délibérations, et en établissant auprès d'elles des archivistes, des chanceliers, etc. ; car jamais les hommes ne nous auraient offert de pareils signes, quoique figuratifs, s'ils n'en avaient, en eux et par leur nature, les éléments originels.

Je ménage ici les couleurs ; mais ceux qui ont l'esprit ouvert à ces sortes de spéculations, trouveront, je l'espère, quelque aliment dans ces courtes observations que nous leur présentons.

Quant aux autres ou à ceux qui circulent en aveugles dans le cercle borné des notions reçues et des stériles pouvoirs de l'homme, nous leur répéterons simplement, pour confirmer notre réponse à la question présente, que soit dans l'ordre fixe soit dans l'ordre arbitraire, les premières idées (et nous pourrions même ajouter, toutes les séries possibles de nos idées) supposent essentiellement le secours des signes soit en ascension soit en descension ; mais qu'ils ne se trouveront pas plus fondés pour cela, dans l'espérance qu'ils sembleraient concevoir de s'emparer du secret de la formation des idées, parce que s'il était vrai qu'il y eût un ordre de signes fixes pour le développement, la formation et la création de nos idées, ils ne l'atteindraient jamais, en ne le cherchant que dans l'ordre mobile et incertain de leurs aveugles tâtonnements, c'est-à-dire dans cette région aride où le voyageur voit toujours un ciel couvert de nuages obscurs qui se succèdent sans cesse, sans qu'il en descende jamais une seule goutte de ces pluies salutaires

*DE LA NATURE DES SIGNES*

qui lui rendraient à la fois le double service de le désaltérer, et de dégager à ses yeux l'horizon.

## DEUXIÈME QUESTION :

### L'ART DE PENSER SERAIT-IL PARFAIT, SI L'ART DES SIGNES ÉTAIT PORTÉ À SA PERFECTION ?

Si les pensées premières et fondamentales sont fixes, comme les axiomes, les signes qui leur appartiennent doivent être fixes aussi, chacun selon leur classe, comme nous voyons que la forme visible des objets naturels est constante, parce que leurs propriétés internes sont invariables.

Ainsi, l'on peut dire que dans l'ordre de ces idées premières, l'art des signes fixes est porté à sa perfection, parce que ce ne peut être nous qui l'ayons institué. Aussi nous n'aurions d'autre étude à faire que d'observer ces signes tels qu'ils sont donnés, soit à nos yeux, soit à notre esprit; et si nous n'en profitons pas davantage pour le perfectionnement de l'art de penser, c'est qu'ils ont beau nous offusquer continuellement par leur présence, comment croirions-nous à leur utilité, ne croyant pas même à leur existence?

Ici je me servirai du témoignage de la nature. Elle nous offre journellement des signes nombreux et dont nous ne pouvons pas nier la perfection selon leur mesure; par conséquent, d'après les principes établis, plus ces signes sont nombreux et parfaits, plus doivent être nombreuses et parfaites les idées qu'ils renferment et qu'ils nous apportent. Cependant depuis que les hommes ont ce spectacle régulier et fixe devant les yeux, quels fruits leur pensée en a-t-elle retirés?

Loin de percer dans les raisons profondes de son existence, qui doivent s'offrir à nos yeux, puisque cette nature est un signe fixe, ils se sont concentrés dans l'examen de son mécanisme, et ont prétendu avoir satisfait à tous les besoins de notre intelligence dès qu'ils nous disaient que ce mécanisme n'était que le résultat de la matière et du mouvement. Ils n'ont pas songé même à chercher s'il y avait une cause au rassemblement de ce mouvement et de cette matière, quoique l'on voie difficilement comment l'un et l'autre se seraient mis, de leur plein gré, dans cette situation si violente, où le mouvement tourmente la matière qui ne tend qu'au repos, et où la matière contrarie et arrête le mouvement qui ne voudrait point d'inaction et point de bornes.

Mais au lieu de contempler, de recueillir soigneusement et de nous transmettre, comme ministres de la vérité, les idées fécondes et vives que cet ensemble

venait leur présenter, ils se sont hâtés d'y en substituer une puisée dans leur étroite conception. Car comment auraient-ils aperçu la véritable clef, puisqu'ils abjureraient le plus beau de leurs titres, et qu'elle ne peut se montrer que dans la pensée rectifiée de l'homme? Or qu'elle est cette idée qu'ils ont prêtée à cet étonnant ensemble des choses, en place de toutes les clartés qu'ils en devaient recevoir! C'est l'idée du hasard, c'est-à-dire le néant de toute idée; et voilà à quoi a abouti dans leur esprit ce magnifique et vaste signe, qui n'est et ne peut être que le résultat et l'expression d'une idée encore plus magnifique et plus vaste que lui, selon les lois et les rapports qui existent entre les idées et les signes.

D'un autre côté, les grammairiens disent (voyez l'Encyclopédie) qu'aucun mot ne peut être le type essentiel d'aucune idée, et que par conséquent tous les mots sont conventionnels, tandis qu'ils accordent que les principes de la grammaire, en général, sont fixes, éternels et universels.

Ils peuvent avoir raison pour les mots de nos idées qui ne sont pas fixes elles-mêmes. Mais s'il y avait des idées plus fixes que les nôtres, s'il y avait de ces principes éternels, plus universels encore que ceux de la grammaire, qui étant multiples, ne peuvent être que les corollaires d'un grand axiome antérieur à eux, et qui en effet ne sont que les guides et l'itinéraire de nos idées, et n'en sont pas la source; sur quoi et comment ces principes fixes, éternels et universels s'appliqueraient-ils donc, s'ils n'avaient eu des moyens fixes, éternels et universels comme eux; c'est-à-dire des signes, ou si l'on veut, des modes d'expression qui eussent été éternellement le sujet comme l'organe de leur action?

La privation où je serais comme les autres hommes de la jouissance de ces moyens, ne prouverait rien contre ce principe; car nous voyons bien que les enfants au maillot ne savent pas un mot de toutes nos langues usuelles, et nous n'en sommes pas moins sûrs pour cela, que ces langues usuelles et conventionnelles sont en pleine activité. D'ailleurs si ces signes fixes et parfaits n'existaient pas, à quoi bon nous engager à les chercher? Et s'ils existent, nous sommes donc fondés à en parler, ne fut-ce que pour nous consoler dans notre privation; car s'ils étaient en notre possession, nous serions trop occupés à en jouir pour avoir le loisir et le besoin d'en parler.

Enfin l'art des signes conventionnels, tel qu'on paraît le désirer, n'est point porté à sa perfection, ne le sera jamais, quelques efforts que fasse l'ambitieuse avidité de l'homme pour atteindre à ce but; parce que pour qu'il pût établir un art parfait des signes, il faudrait auparavant qu'il possédât un art parfait de penser, puisque les signes fixes, comme les signes arbitraires, n'apportent que le sens qu'on a placé en eux, et qu'ainsi le signe ne pourrait m'apporter une idée

*DE LA NATURE DES SIGNES*

parfaite, si, au préalable, une tête douée d'une idée parfaite ne l'eût établie et constituée dans le signe.

Répétons-le donc; pour parvenir à la perfection des signes, il faudrait que ceux qui y tendent comme à un moyen eussent précisément ce qu'ils attendent de ce moyen ou en un mot, qu'ils eussent la perfection de la pensée.

Or s'ils avaient cet avantage, il est clair que pour se le procurer, ils n'auraient plus besoin de recourir à l'art parfait des signes comme moyen; parce que selon tous les principes établis, c'est l'idée elle-même qui dans la synthèse, précède le signe et qui l'engendre, et que si cette idée était parfaite, le signe qui la représenterait le serait aussi selon sa mesure.

### TROISIÈME QUESTION :

DANS LES SCIENCES OÙ LA VÉRITÉ EST REÇUE SANS CONTESTATION,  
N'EST-CE PAS À LA PERFECTION DES SIGNES QU'ON EN EST REDEVABLE ?

Oui : mais c'est à la perfection des signes nécessaires et fixes, et non pas à celle des signes conventionnels et arbitraires.

Dans les sciences où la vérité est reçue sans contestation, telles que les mathématiques, les signes fixes sont parfaits, parce qu'ils tiennent aux lois de la nature, que l'homme n'a point faites ; c'est-à-dire aux lois du mouvement, de l'étendue, de la mesure, du nombre, du poids, etc.

Ainsi, les théorèmes de la mécanique, la valeur du paramètre, soit exprimés, soit sous-entendus, les rapports des coordonnés, les lois sévères de l'art de nombrer, sont des signes parfaits, parce qu'ils sont fixes, et parce qu'ils représentent sensiblement les vérités cachées, qui forment secrètement le mouvement, l'existence et la vie des choses.

Mais ces signes fixes sont très distincts et très séparés des signes conventionnels que nous employons dans les sciences mathématiques, et qui ne sont qu'une copie factice et abrégée de ces mêmes signes fixes et parfaits, que nous ne pourrions pas suivre et manipuler d'une manière prompte et commode sans ce secours.

Si ces signes secondaires et conventionnels ont une sorte de perfection, elle n'est due qu'à leur très petit nombre. Ils sont moins des signes que l'enveloppe des signes fixes et parfaits qui les précèdent ; et le principal mérite qui les distingue est celui qui appartient à toutes les enveloppes bien faites ; c'est-à-dire celui de renfermer le plus de choses possibles, sans nuire à ces choses qu'elles renferment, et de concourir, au contraire, à leur conservation.

C'est là, en effet, le seul mérite de nos signes arbitraires et conventionnels dans l'algèbre, l'analyse, les calculs transcendents, etc. Et dans ce sens, on ne peut s'empêcher de leur rendre justice, par l'utilité dont ils sont, attendu qu'ils nous amènent avec sûreté auprès de ces signes fixes et parfaits, ou de ces rapports invariables, dont ils sont comme les enveloppes et les indices, et dont nous n'approcherions pas si aisément sans eux : mais ils n'ont que cette perfection précaire et relative ; et ils ont si peu la perfection fixe, que nous sommes les maîtres de les

varier à notre gré, pourvu qu'à chaque changement qu'il nous plaira d'opérer à leur égard, nous donnions la clef de notre chiffre ou de notre convention.

Ainsi, je le répète, dans les sciences où la vérité est reçue sans contestation, ce n'est point à la perfection de nos signes établis qu'on en est redevable : on ne leur doit que l'avantage de la célérité et de la facilité dans les opérations. Mais sans eux, on arriverait au même point, en consacrant un temps plus long à combiner et suivre les traces des signes fixes et parfaits.

Enfin, nous en sommes redevables surtout à la proximité où sont nos signes factices et arbitraires, de ces signes fixes et parfaits qui se trouvent toujours sous les yeux de notre corps, dans les figures géométriques, et sous les yeux de notre esprit, dans les propositions et les axiomes ; parce que ces signes parfaits étant toujours là pour redresser les faux pas que pourraient faire dans nos mains les signes que nous inventons et dont nous nous servons, ce sont plutôt ces signes parfaits qui nous dirigent, que ceux que nous mettons pour un moment à leur place : et c'est là ce qui servira grandement pour répondre à la quatrième question qui va suivre.

Car, dans le vrai, ces signes subsidiaires sont si peu parfaits par eux-mêmes, que, si quelqu'un n'avait aucune notion des vérités mathématiques, soit de calcul, soit de géométrie, et que pour les lui apprendre, on se bornât à lui développer la marche et le mécanisme des opérations de l'algèbre, on peut être sûr que toutes ces vérités mathématiques, dont on prétendrait l'instruire par-là, seraient et demeureraient nulles et étrangères pour lui.

Cessons donc de prêter à nos signes conventionnels un mérite et des droits qui ne leur appartiennent point ; et ne refusons point aux sciences exactes le mérite et les droits qui leur appartiennent en propre, et antérieurement à toutes les inventions de notre industrie.

#### QUATRIÈME QUESTION :

DANS LES SCIENCES QUI FOURNISSENT UN ALIMENT ÉTERNEL AUX DISPUTES,  
LE PARTAGE DES OPINIONS N'EST-IL PAS UN EFFET NÉCESSAIRE DE  
L'INEXACTITUDE DES SIGNES ?

Non : il n'est que l'effet de la distance où nous tenons nos signes factices et conventionnels, c'est-à-dire nos définitions systématiques et nos langues écrites ou parlées, des signes fixes et parfaits qui sont cependant partout à notre portée. Et parmi ces signes fixes et parfaits, nous devons mettre au premier rang ces axiomes supérieurs, ces vérités impérieuses et fondamentales, ces idées mères enfin, qui ne sont point des sensations, mais qui cependant devraient servir de base à toutes nos idées et de régulateur à toutes nos langues.

Mais à force de ne jeter nos yeux que sur l'ordre mixte et non libre, non seulement nous ne croyons pas aux signes parfaits et fixes qui sont du ressort de l'ordre libre et simple de la vérité, mais nous ne croyons pas même que cet ordre libre existe ; parce qu'en nous tenant éloignés de cette région lumineuse, il se forme entre elle et nous un amas de vapeurs qui nous la dérobent, et qui se dissiperaient, ou même n'auraient pas lieu, si nous avions plus de courage, plus de confiance et plus de soin de nous rapprocher ses confins.

Or, c'est dans cet état, c'est à l'aide de ces signes créés par nous et arbitraires que nous voulons marcher pour parcourir et tracer les plans de cette région incommutable et permanente, que nous soustrayons nous-mêmes à notre vue. Nous voulons l'assujettir et la concentrer dans nos signes, sans que nous laissions les siens près de nous, pour nous rectifier dans nos erreurs, comme nous le pouvons dans les mathématiques : nous voulons, dis-je, l'assujettir à nos signes ; et c'était aux siens que les nôtres devaient être assujettis, de manière à ce qu'ils ne fissent pas un mouvement sans qu'elle fût prête à le justifier, et sans que nous fussions à même de tout confronter, comme nous le faisons dans les sciences exactes.

Est-il donc étonnant qu'en nous tenant à un si grand intervalle de l'objet dont nous traitons dans les sciences que nous regardons comme inexactes, nous ne fassions qu'errer et circuler dans nos opinions, dans nos disputes et dans nos ténébreuses conjectures ? Au moins, convenons alors que nous ne devons pas l'im-

puter à nos signes, mais seulement à notre imprudence, qui nous porte à vouloir ainsi altérer, défigurer, contrarier et composer la nature des choses, au lieu de la suivre avec soin et avec respect, jusqu'à ce que nous parvenions à pouvoir mieux la saisir et la lier à nos mouvements.

Nous pouvons même ici retracer d'une manière encore plus pressante, l'observation qui termine le paragraphe précédent. C'est que si des personnes, qui n'auraient pas la moindre des connaissances mathématiques, croyaient devoir les acquérir, en s'entretenant constamment ensemble des mots qu'elles auraient entendu prononcer au hasard sur cette science, et en discourant des sections coniques, de la formation et de la mesure de tous les solides, de la géométrie descriptive, etc., sans avoir jamais considéré par elles-mêmes ni courbes, ni polyèdres, ni rectangles, ni enfin toutes ces bases sensibles des mathématiques sur lesquelles seules peut s'élever tout l'édifice, on peut assurer que ces personnes resteraient dans les ténèbres les plus profondes, et que cette science, si belle et si claire, ne leur fournirait cependant qu'un aliment perpétuel de méprises et de disputes.

Telle est la marche que suivent journellement ceux qui dissertent avec tant d'acharnement sur les sciences élevées, que nous regardons comme inexactes ; ils emploient sans cesse entre eux les mots de ces sciences, et leur esprit ne s'approche jamais des éléments réels et sensibles sur lesquels elles reposent : au contraire, ils semblent ne s'occuper qu'à les repousser, ces éléments, et à les anéantir ; et ensuite ils voudraient qu'on leur apprît à en créer d'autres et à s'en servir.

Je n'entre point dans le détail des erreurs que cette fausse marche a fait commettre : je puis dire qu'il y a peu de sciences qui en aient été préservées ; et même plus les sciences qui se présentent à notre esprit, se sont trouvées au-dessus de cette région mixte et confuse, dans laquelle nous nous naturalisons par faiblesse et par habitude, plus les méprises et les suites qui en dérivent, ont été grandes, préjudiciables et désastreuses. Il ne faudrait pour s'en convaincre, que considérer les abus de tout genre qui ont obscurci et défiguré le champ des sciences religieuses et divines.

DIFFÉRENCE DES PREUVES PASSIVES ET DES PREUVES ACTIVES,  
EN FAIT DE PHILOSOPHIE ET DE RAISONNEMENT

Presque tous ceux qui se regardent comme des penseurs veulent que pour la philosophie supérieure et pour tout ce qui tient l'ordre intellectuel, on leur donne des preuves aussi indépendantes d'eux, et aussi peu liées au mouvement de leur être interne, que le sont les preuves mathématiques.

Pour leur montrer qu'ils ont tort d'exiger le même caractère de preuves, pour des choses si diverses, il faut seulement leur demander, si pour faire bien leur portrait, et pour apprendre l'anatomie, il ne leur faut employer que le même moyen. Ils conviendront sans doute que non.

Car pour faire leur portrait, il leur suffit de montrer leur physionomie au peintre qui en observera tous les traits, afin de les rendre régulièrement, et qu'ils puissent dire qu'ils se reconnaissent dans leur image.

Mais pour s'instruire dans l'anatomie, il faut absolument meure à découvert toutes les fibres et tous les ressorts organiques qui composent la structure de nos corps; et si cette science s'apprend sur des hommes morts, ce n'est cependant que pour se pratiquer ensuite sur des hommes vivants, afin de les faire passer de l'état de maladie à l'état de santé: aussi les maîtres de cet art recommandent-ils à leurs élèves de regarder toujours les cadavres sur lesquels ils s'exercent, comme doués de la sensibilité la plus exquise.

Dans l'ordre des sciences mathématiques, et dans celui des sciences où on se dispute, on doit faire la même différence et la même application. L'étude des sciences physiques en général ne tombe, par rapport à l'homme, que sur la surface et le portrait des choses. Aussi tout en exerçant son esprit, elle ne lui demande pas plus d'efforts de la part de son être radical, qu'il n'en a à exiger de son être physique, pour faire peindre son visage, ou pour se regarder dans son miroir.

Mais l'étude et la connaissance de tout ce qui est de l'ordre de notre essence impalpable, demandent, comme dans l'ordre physique, que nous mettions à découvert toutes les fibres de notre être les plus cachées, et qu'en même temps nous leur fassions subir les opérations les plus douloureuses. Car ici nous sommes à la fois et le sujet anatomique et le malade blessé dans tous ses membres; et ce ne peut être que d'après une dissection complète et perpétuelle, faite sur nous, tout vivants, que nous pouvons atteindre au terme de cette science.

Or, que l'on voie d'après cela, comment les gens du torrent y peuvent parvenir et comment un défenseur de la vérité peut la leur faire apercevoir,

puisqu'ils ne commencent pas le premier de ces actes scrutateurs et instructifs qu'il y aurait à exercer sur l'homme-cadavre pour apprendre quelle doit être notre véritable structure, et encore moins aucune de ces opérations chirurgicales qui seules peuvent remettre leurs membres en état, et rendre à leur être la faculté de connaître, ses droits et de se justifier à lui-même toutes les propriétés qui le constituent.

Ne nions donc plus la différence essentielle qu'il y a entre les preuves passives et les preuves actives, et ne transposons pas, comme nous le faisons le siège ou le ressort de leurs diverses opérations.

## CINQUIÈME QUESTION :

### Y A-T-IL UN MOYEN DE CORRIGER LES SIGNES MAL FAITS ET DE RENDRE TOUTES LES SCIENCES ÉGALEMENT SUSCEPTIBLES DE DÉMONSTRATION ?

Les paragraphes précédents ont préparé en quelque sorte à l'affirmative ; ainsi, nous dirons qu'à la rigueur ce moyen existe, mais que ni l'institut, ni les docteurs fameux dans les systèmes reçus, ne s'en accommoderaient.

Car ce moyen consisterait à reporter leurs yeux vers la région où les signes sont fixes et parfaits, et peuvent tout redresser, comme les axiomes gouvernent nos calculs, et en rectifient les erreurs

et ils ne croient, ni à cette région, ni à ces signes.

Il consisterait à ne regarder leurs propres signes, et tout ce qu'ils emploient dans leurs discussions, que comme l'enveloppe de ces signes fixes et parfaits : et ils veulent que leurs propres signes en tiennent lieu exclusivement, ou pour mieux dire, qu'il n'y ait que leurs propres signes qui soient, à la fois, la source, le guide et le terme de la Vérité.

Il consisterait enfin à croire que toutes les sciences sont bien, à la vérité, également susceptibles de démonstration, mais ne sont pas susceptibles d'une démonstration égale, et que chaque science a son genre de démonstration qui lui est propre ; et ils voudraient que pour toutes les sciences qui sont diverses par leur base, par leur marche et par leur objet, il n'y eût qu'une seule espèce de démonstration.

Malheureusement, ils voudraient encore dans leurs prétentions, que ce fussent les sciences inférieures tenant à la région mixte et non libre, qui servissent de modèles aux sciences supérieures de l'ordre fixe et libre ; tandis que ce serait aux sciences supérieures de l'ordre fixe et libre à servir de régulateur à tout ce qui s'opère dans la région mixte et non libre, comme ma pensée est censée servir de régulateur à tous les mouvements libres, et non libres de mon être.

Sans doute l'institut, en désirant la rectification des signes mal faits, n'a eu en vue que celle de nos définitions et de nos langues ; car après les objets naturels et fixes dont la manière d'être n'est point remise à notre manipulation, ce sont les seuls signes sur lesquels nous paraissions avoir le droit d'exercer nos pouvoirs,

notre intelligence, relativement à la perfection nos idées : mais ces deux moyens sont susceptibles des mêmes inconvénients que nous avons relevés dans le paragraphe qui traite de la seconde question de l'institut.

En effet, quelle est la condition indispensable pour que nos définitions soient exactes ? N'est-ce pas que nous ayons une idée nette de l'objet que nous voulons définir, ou de l'axiome ou proposition que nous voulons exposer ? Or comment aurons-nous cette idée nette, si l'objet que nous voulons définir, et l'axiome que nous voulons exposer, ne sont pas réellement connus de nous, et comme soumis à notre vue intellectuelle ?

Je puis bien par une définition, si elle est juste, faire naître et réveiller, jusqu'à un certain point, dans un homme, l'idée de l'objet ou de la vérité que je veux lui faire connaître. Mais si cet homme était remis à lui-même, ce ne serait point uniquement par l'étude des définitions qu'il arriverait à la connaissance parfaite de cet objet ou de cette vérité ; ce n'est point par là non plus que j'y serais arrivé moi-même ; et si je ne m'en suis jamais approché de plus près, il me sera impossible d'en avoir une idée nette, et encore moins de la transmettre.

Ainsi, la ressource des définitions suppose d'avance, dans ceux qui voudraient s'en servir une connaissance certaine de ce qu'ils cherchent à obtenir par ces mêmes définitions ; ainsi avant de s'appuyer sur les définitions, il faudrait au contraire commencer par en être très sobre, jusqu'à ce que nous fussions parvenus à pouvoir en faire de régulières, en nous approchant davantage et nous naturalisant, pour ainsi dire avec les choses que nous voudrions définir.

C'est faute de cette précaution, qu'excepté dans les sciences exactes, les définitions ont tout perdu ; et même pourquoi les définitions n'ont-elles pas nui autant aux sciences exactes, c'est que celles-ci n'en ont pas besoin comme les autres sciences, attendu qu'elles se montrent, ou se définissent elles-mêmes.

Ce que je dis des définitions, je puis le dire des langues qui ne sont qu'un assemblage suivi, et un assortiment de définitions de toute espèce, puisqu'il n'y a pas jusqu'à la moindre de nos parties d'oraison, qui ne soit la définition, ou l'exposé d'un objet quelconque, d'une action, d'une idée, d'une passion, d'une affection, etc.

Dans les choses journalières et communes qui occupent universellement les hommes, nos langues usuelles sont suffisantes ; et elles peuvent même aisément se perfectionner selon leur mesure, parce que là, les objets sont continuellement à notre portée, et qu'étant comme naturalisés avec eux, elles ne nous en offrent que des définitions précises, toujours prêtes à être rectifiées par la présence de ces mêmes objets.

Or, pour que nos langues supérieures, ou les langues des sciences impalpables

nous rendissent le même service, ne faudrait-il pas la même condition ? Et si nous nous tenons loin des objets, quelque application que nous mettions à bien soigner les paroles avec lesquelles nous voudrions les peindre, cela pourra-t-il annuler la distance ?

Nous pouvons hardiment assurer que non ; et en voici les motifs. Quoique la plupart de nos langues, et que surtout la notre ait atteint, selon nous, un degré de perfection qui lui donne le rang sur tant d'autres langues, nous en sommes encore réduits à chercher dans cette même langue le moyen de perfectionner nos idées. Mais, quelque riche que soit notre langue, elle ne le sera point assez pour nous faire atteindre le but que nous cherchons, tant que nous ne nous porterons pas nous-mêmes jusqu'à la région des choses que nous voulons confier à ses pinceaux.

Sans nous élever hors de la portée du vulgaire, nous pouvons juger de cette vérité par les effets divers que nous voyons produire à notre langue, selon les diverses plumes qui la manient. Plus les écrivains sont doués d'esprit et de génie, plus elle développe ses ressources et ses moyens : elle baisse avec les esprits nuls et impuissants ; tant il est vrai, comme on l'a dit ailleurs, que c'est à l'intelligence à mener les langues, et non point aux langues à mener l'intelligence ; tant il est vrai enfin que la vraie richesse des langues consiste moins dans l'abondance de leurs signes que dans l'art de les employer avec goût et avec une profonde et intelligente sensibilité, pour l'avantage universel de tous ceux avec qui nous communiquons.

Ainsi, de même qu'il n'y a pas d'autre moyen de rendre toutes les sciences également susceptibles de démonstration, que de les suivre chacune dans leur classe et dans les lois qui leur sont propres ; de même, il n'y a pas d'autre moyen de corriger les signes mal faits, que de les approcher chacun de l'objet qu'on veut leur faire représenter, ou bien de la source qui les engendre.

Nous ne pouvons plus douter que nous n'ayons fait une énorme méprise, lorsque nous avons appelées riches les langues qui nous offrent une plus grande quantité de signes et d'expressions que les autres ; tandis que ce titre n'aurait dû s'accorder qu'à celles qui auraient été riches en idées vraies, en intelligence, en discernement, c'est-à-dire surtout en moyens de s'approprier à toutes les mesures et à tous les besoins réels de la pensée de l'homme ; toutes choses qui, étant au nombre des propriétés de l'esprit, confirmeraient d'autant plus tout ce que nous avons dit à l'avantage de la synthèse.

D'ailleurs, comment nous y sommes-nous pris pour nous procurer cette fausse richesse ? Quand même nous aurions été en pleine jouissance de ces idées parfaites, auxquelles l'institut cherche à nous faire parvenir, par le seul moyen de la rectification du langage, c'eût été entreprendre au-delà de nos forces que de vouloir charger notre mémoire d'autant de signes parfaits que nous aurions eu d'idées parfaites.

C'eût été surtout entreprendre au-delà de nos forces, que de vouloir faire marcher de front la lenteur de nos langues avec la rapidité de nos pensées, puisque nulle langue prononcée, et encore plus certainement nulle écriture, ne pourrait suivre ce torrent impétueux qui coule continuellement de notre intelligence ; réflexion qui peut ouvrir les yeux aux bons esprits, sur le triste état de l'homme en ce monde, où, quoiqu'il ne soit pas dans le pays des idées, néanmoins la mesure de celles qui peuvent se développer en lui dépasse si souvent la mesure des signes, et ne lui laisse de ressource que le silence.

Cependant, comment parer à cet inconvénient en suivant la marche qu'on nous indique ? Et n'est-ce pas de la part de l'institut nous exposer volontairement et en pure perte à cette invincible difficulté ; puisque, s'il fait dépendre de la protection de nos signes la perfection de nos idées, il faudrait que nous fussions d'abord munis de tous ces signes parfaits avant de songer à avoir des idées qui fussent admissibles ?

Mais que doit-il donc arriver, quand au lieu d'aller puiser dans la source ces idées parfaites, que nous cherchons à former par le moyen de nos signes, nous puisons dans une source inférieure et dans des notions imparfaites : que nous en détachons toutes les portions que nous les consacrons dans les mots de nos

langues, et que nous appelons cela les enrichir? Il n'y a personne qui ne soit en état de concevoir les suites de cette démarche désastreuse, et de répondre à cette question.

Ce serait donc un abus de prétendre que nos langues factices, dénuées de leur mobile fondamental devinssent assez riches pour fournir autant de signes que notre esprit fournit d'idées; et cette richesse nous deviendrait bientôt funeste.

S'il est un lieu où les langues suffisent à nos idées, ce ne peut être dans ces limites étroites que nous habitons où il paraît comme une loi constitutive que tout esprit soit en travail. Dans une région où une semblable langue existerait, il faudrait sans doute que les langues procédassent conjointement avec l'idée, afin qu'aucune de nos facultés ne fût gênée; et c'est ce besoin radical mal envisagé, qui tourmente nos savants de France, comme il a tourmenté la Chine, et dont ils finiront comme elle, par être infailliblement les dupes.

En effet, nos langues les plus célèbres et les plus honorées sont bien loin de cette perfection que notre esprit requiert à chaque instant; parce que les idées des peuples, qui se sont accrues sans pouvoir faire accroître leurs langues dans le même rapport, ont été comme la soif de Tantale, qui allait toujours en s'augmentant, sans que l'eau approche davantage de sa bouche; parce qu'enfin notre esprit procède toujours, et que nos langues demeurent; ou que, succombant sous le poids du temps, elles disparaissent et sont entraînées avec le génie mobile des nations.

D'un autre côté, l'idée, qui n'a pas trouvé là sa nourriture, s'est arrêtée souvent, tandis que les langues factices procédaient; et ce sont là les fruits des œuvres de l'homme.

Dans celles des langues anciennes, que quelques-uns regardent comme primitives, les mêmes mots sont souvent attachés à nombre d'idées différentes; et c'est ce qu'on a pris pour un indice de leur pauvreté. Mais pour décider la question, il faudrait comparer les idées diverses que ces mots renfermaient, avec les idées que la civilisation et le prétendu perfectionnement ont introduites dans nos langues modernes.

Peut-être qu'une seule de ces idées antiques ferait pâlir toutes ces inventions si astucieuses de notre futilité et de notre néant, dont toutes nos langues sont inondées.

Peut-être trouverions-nous que nous avons échangé des idées sublimes, importantes, et souverainement majestueuses, contre une infinité d'idées de moindre valeur, que nous avons affaiblies encore en les détachant de leur foyer, et qui n'ont pris du brillant qu'aux dépens de leur poids.

Peut-être trouverions-nous que ces langues primitives étaient plus près que les

nôtres de la véritable origine des langues, qui est autre que celle que les doctes nous ont enseignée, en ne la puisant que dans la nature brute des sauvages.

Peut-être que par cette raison ces langues primitives étaient plus dans le cas de participer à toutes les propriétés de leur source, et de pourvoir ensuite à tous les besoins de notre esprit ; qu'elles étaient plutôt des langues d'action et d'affection que des langues de méditation ; qu'elles étaient plus parlées qu'écrites, et que par cette vivante activité elles avaient une force et une supériorité, qui appartiendra, toujours à la parole par préférence à l'écriture ; parce que, par ce moyen, elles devaient faire sortir d'elles-mêmes une chaleur et une vie que nos froides spéculations ne savent plus exprimer de nos esprits ni de nos langues, et que nous cherchons à remplacer par le luxe de notre style ? C'est pour cela que, plus les hommes se sont éloignés de la vraie source des langues, et des grands moyens de réaction de leur esprit, plus ils ont été obligés de recourir à des épithètes et à des circonlocutions pour nous faire entendre le sens des mots qu'ils employaient, et que ces mots ne nous présentaient plus assez clairement. C'est pour cela enfin que, plus les hommes se livraient aux illusions de notre région inférieure, plus ils abondaient en ornements si souvent superflus, afin de nous éblouir par cette pompe, et de nous empêcher de nous apercevoir combien ils se tenaient loin de la vérité. Et l'on peut voir à ce sujet jusqu'où la poésie et l'éloquence ont porté leur industrielle intempérance, et en même temps combien elles ont été les tributaires du mensonge !

Avouons-le donc ici sans craindre de nous égarer. S'il est vrai que notre esprit procède toujours, et que nos langues demeurent, comme on l'a vu ci-dessus, il est également vrai que nos langues ont procédé, et que nos esprits ont demeuré, ou ne sont point montés vers la région des idées saines qu'ils étaient chargés de découvrir et de faire connaître ; qu'au contraire, ils se sont jetés dans la région des idées opposées, ou plutôt qu'ils s'y sont laissés entraîner par nos langues, qui ont été obligées de prendre une infinité de formes pour suffire à la multiplicité de ces confusions, au lieu de cette unité, de cette clarté, de cette pureté qu'elles auraient eues, si nos esprits les avaient conduites dans la région simple ; que par ce moyen, plus nos langues, en se précipitant dans le torrent, sont devenues fécondes en ornements factices, plus elles ont eu de moyens de développer les erreurs et les vices des hommes, sans fournir beaucoup à la véritable nourriture de notre pensée ; et qu'ainsi, lorsqu'elles nous ont paru devenir si riches, c'est alors qu'elles devenaient réellement pauvres.

Car le vrai but de la richesse d'une langue est de pouvoir réveiller, et les lumières et les vertus supérieures dans ceux qui sont dans le cas de nous entendre. Or, comme les langues sont des instruments passifs, si nous voulons qu'elles

jouissent dans nos mains de ce sublime privilège, il faut que celui qui les parle commence par se rendre riche dans ces mêmes lumières et vertus supérieures que nos langues devraient communiquer. Et c'est ici particulièrement qu'il faut se garder de prendre des sensations pour des idées, et toute espèce d'idées pour des lumières et des vérités.

Il ne faut pas croire non plus que les langues sauvages qui sont dépourvues des faux ornements des nôtres, soient pour cela plus près de cette vraie richesse dont nous parlons; elles ne sont presque que des langues animales, elles sont enfoncées jusque dans le limon du torrent, et elles s'élèvent encore moins que les nôtres jusqu'aux fécondes régions de l'intelligence.

Ce sont là ces bases auxquelles il fallait recourir pour décider avec exactitude sur la richesse et la pauvreté des langues.

IL FAUT QU'IL Y AIT UN TERME À L'IDÉE.  
QUEL EST CE TERME ?

Nous avons observé antérieurement qu'aucun signe ne se terminait à lui-même, et qu'ils procédaient tous vers le but où ils devaient se rendre.

Mais vous avons dit aussi que l'idée elle-même était un signe. Car l'idée est un nuage obscur d'où nous attendons que l'éclair jaillisse, ou une étincelle d'où nous attendons un incendie. Or, si l'idée est un signe, elle ne doit donc pas se terminer à elle-même plus que les autres signes, et elle a besoin de procéder vers le but où elle doit se rendre. Et c'est là ce pas important qu'il restait à faire à l'idée, pour compléter le petit essai qui nous occupe.

Il est vrai en effet que le terme de l'idée, n'est point un simple tableau, comme l'est l'idée elle-même; c'est quelque chose de plus nourrissant, c'est une vie plus pénétrante, enfin c'est une jouissance, c'est un sentiment ou une affection qui remplit toute notre existence, tandis que l'idée semble n'occuper que notre entendement et ne nous offrir de satisfaction qu'en perspective. Elle est enfin, comme le projet que je concevais de m'élever un édifice, et qui ne se terminerait que par une parfaite jouissance de mon habitation.

Oui, l'idée n'est qu'un tableau mixte de clartés et de ténèbres, qu'une espèce de petit chaos dans lequel la lumière éclot et occasionne une affection, supérieure à l'idée même, comme les objets naturels développent en nous des impressions qui nous ravissent plus que ne le fait la vue de ces mêmes objets, et comme les sensations développent en nous une idée à laquelle elles doivent céder le pas leur tour.

Cette jouissance, ce sentiment, cette affection qui est le terme de l'idée, et où l'idée nous faisait tendre, n'a lieu que parce que nous arrivons par l'organe de l'idée jusqu'à une région neuve, complète, calme, lumineuse, qui rend le repos à toutes nos facultés, qui nous paraît douce après le travail laborieux de notre pensée, qui enfin semble s'harmoniser avec nous, comme si elle nous était analogue, et qui, non seulement attire notre admiration, par les trésors qu'elle découvre à notre esprit, mais encore, nous fait sentir pour elle, l'intérêt le plus attrayant, en s'identifiant, pour ainsi dire, avec nous, et en nous remplissant d'un bonheur vif dont elle seule peut nous donner le sentiment, parce qu'elle seule en est le

principe, enfin parce qu'elle nous rapproche de ce que nous pouvons appeler l'impression mère.

Car il y a sans doute aussi une impression mère, comme nous avons vu qu'il y avait une idée mère, et de même que sans cette idée mère nous n'aurions aucune idée, de même sans cette impression mère, nous n'aurions aucune impression; attendu que s'il n'y avait pas un désir primordial, s'engendrant lui-même, remplissant tout, pénétrant partout, rien ne s'aimerait, rien ne s'attirerait.

Or, c'est une vérité que les hommes s'occupent tous de cette impression mère, soit en la niant, soit en feignant de lui être unis, quand ils ne savent pas s'élever jusqu'à elle, comme ils s'occupent aussi en tous ces divers sens de cette idée mère, dans laquelle se peint l'impression mère, dont elle fait continuellement son signe.

Convenons-en même ici, ce n'est que quand l'idée sous conduit à cette région, que nous acquérons la connaissance de ce sublime, tant scruté par les écrivains; oui, le sublime de l'affection est le vrai terme de l'idée. C'est à ce but à la fois vaste, substantiel et ravissant, que toutes les idées de l'homme le conduiraient, s'il les surveillait assez pour leur conserver leur véritable direction; et de même que si nous ne dépravions pas journallement nos impressions sensibles, nous n'aurions que des idées saines; de même, si nous avons la prudence de ne pas laisser falsifier nos idées, ou de ne pas les falsifier nous-mêmes, nous n'aurions que de ces impressions profondes et nourrissantes de manière qu'il n'y aurait pas une faculté de notre être qui ne fût satisfaite, d'autant que dans nous, cette région du sublime des affections a sa langue à elle, comme la région des idées saines et pures a la sienne, et que, vu son rang et sa supériorité, elle régnerait bientôt sur la langue de nos idées même, ainsi que sur tous les mouvements de notre être.

Si nous ne gouvernons pas assez bien nos idées pour arriver à ce but consolant, nos écarts, en ce genre ne plaident pas moins pour le principe qui est que le terme de nos idées est une jouissance et une affection, soit louable, soit blâmable, et que nous ne pouvons jamais regarder l'idée même comme servant de terme à l'idée, puisque le signe ne se termine point ainsi.

Mais pourquoi la jouissance et l'affection sont-elles le terme de l'idée, et semblent-elles, en même temps, former le cercle de toutes les opérations de notre esprit? C'est que l'idée n'est que le signe et l'expression du désir, ainsi que nous l'avons exposé précédemment; c'est que comme telle, elle doit nous ramener à son terme qui doit être analogue et de la même nature que son principe; c'est que son principe étant le *désir*, son terme doit être d'autant plus vaste et plus intéressant, qu'il est comme l'accomplissement et la possession de tout ce qui était concentré et comprimé dans la violence du *désir*.

Pourquoi en même temps les jouissances les plus sublimes, et les affections les plus élevées, sont-elles celles qui nous ravissent le plus, et pourquoi ont-elles pour nous un charme si inexprimable? C'est qu'il n'y a que le *désir* pur et que l'affection vraie qui engendrent; et que l'esprit qui est vivant, ne peut être heureux, sans engendrer des fruits de sa classe.

La lumière du soleil me fait bien apercevoir toutes les productions que la chaleur de cet astre a fait germer sur la terre; mais si elle n'élevait pas mon intelligence jusqu'à ce foyer de la chaleur, afin que je puisse ensuite employer toutes ses propriétés à mon usage et à l'usage de mes semblables, elle n'aurait pas rempli la moitié de sa tâche à mon égard.

Or c'est à cette œuvre éminente que l'homme pourrait prétendre et se préparer par tous les degrés de la progression analytique ou ascendante des signes que nous avons parcourus: car là il trouverait la région sublime de l'impression mère ou du désir primordial, avec la langue qui lui est propre; et alors il reprendrait la progression synthétique et descendante, pour laquelle il est fait par les droits originels de sa nature primitive, et par laquelle il influerait à son tour d'une manière active et fécondante sur les idées; sur toutes les lois régulières de son être sensible, et, comme nous l'avons dit, sur la connaissance, l'emploi et la direction des signes naturels eux-mêmes; toutes choses dont nous ne rectifierons jamais la marche, tant que nous ne serons pas parvenus jusqu'à cette impression mère et génératrice, qui peut seule leur servir à la fois, et de terme et de régulateur.

Mais comme il y a peu d'hommes qui dirigent leur vue vers ce vrai but, on doit peu s'étonner que l'esprit de l'homme, faisant tous les jours tant d'alliances contre nature, paraisse si souvent stérile, ou n'offre que des fruits sauvages et monstrueux qui ne peuvent point transmettre la vie.

## CONCLUSION

D'après ce qu'on vient de voir dans ce léger essai ; il suit que le signe, en dernier résultat, dérive du *désir* ; que l'homme ne peut exercer complètement le commerce des signes qu'avec des êtres intelligents ; qu'il ne peut se passer des signes pour le développement de ses idées, soit dans la progression ascendante, soit dans la progression descendante ; que ces signes sont le fruit de l'idée, qu'ils la stimulent, mais ne la créent point ; que dans la main de l'homme ces signes l'ont égaré encore plus qu'ils ne l'ont servi ; que, quoique le secours des signes transmis par l'homme, lui soit nécessaire pour le développement de ses idées usuelles, il faut qu'il y en ait de plus fixes que les siens, et qui ne dépendent point de sa convention ; que par conséquent l'homme, séparé des hommes, ne devrait pas, sous ce rapport, se regarder comme entièrement abandonné ; que tout le domaine des idées doit passer par l'esprit de l'homme, comme tous les germes doivent passer dans le sein de la terre ; que tout est divisé dans l'univers et que nous ne sommes point dans le pays des idées ; que la synthèse est la marche de la nature, et serait également la nôtre si nous n'étions pas dégradés ; que l'analyse n'est elle-même qu'une synthèse partielle ; qu'il y a une idée mère, sans quoi nous n'aurions aucune idée ; que les signes fixes qui appartiennent à cette idée mère, ne sont parfaits que parce que l'idée mère qui les engendre est parfaite elle-même ; qu'ainsi, à son imitation, avant de travailler à la rectification de nos signes, il faudrait travailler à la rectification de nos idées ; que notre jugement est le *sensorium* de la divinité et le dépositaire de ses archives ; que la clarté de nos sciences exactes ne doit point s'attribuer à nos signes conventionnels, mais aux signes fondamentaux ou aux principes dont elles sont partout accompagnées ; que nos sciences, sujettes à disputes, auraient le même avantage, si nous remontrions aux signes fondamentaux qui leur sont propres ; que les sciences, étant diverses, ont chacune leur espèce particulière de démonstration ; que nos langues ne devaient avoir pour objet que de nous exposer les propriétés de l'idée mère ; qu'elles s'en occupent toutes en effet, mais en sens inverse ; que par ce moyen elles sont devenues réellement pauvres, quoique nous les ayons appelées riches ; qu'il y a aussi une impression mère, comme il y a une idée mère, et que c'est là le dernier résultat où puissent et doivent parvenir toutes les opérations de notre esprit ; qu'en éloignant toutes ces sublimes données, et en soumettant, comme

le fait l'institut, la formation de nos idées au perfectionnement de nos langues ou de nos signes, c'est nous réduire à une ressource si étroite que nous avons peu de chose à en espérer; que la source génératrice donne le germe de l'idée et que l'homme doit lui donner la corporisation; que l'influence des signes sur les idées n'est que passive et de réaction, que celle des idées sur les signes est active et génératrice; que les secrets que l'institut sollicite, et qu'on lui communiquera relativement au perfectionnement des signes, ne nous mèneront point au terme, c'est-à-dire au sublime de l'impression régulatrice à laquelle toutes les pensées de l'universalité des hommes devraient tendre, mais qu'ils ne nous mèneraient pas même au moyen principal qui ici serait le perfectionnement de nos idées; que s'il pouvait avoir lieu, ce perfectionnement des signes conventionnels, qui paraît être le seul objet de l'institut, il produirait et l'annihilation du moyen principal qui est le perfectionnement de nos idées, et l'annihilation du terme qui est le sublime de l'affection, puisqu'il s'emparerait de l'un et de l'autre, et que l'un et l'autre ne peuvent subsister que dans un air libre; qu'enfin voilà les services que nous rendraient les sciences humaines, si leur propre aveuglement ne les arrêtait pas dans leur cours, et ne les faisait pas marcher diamétralement contre le but qu'elles se proposent.

Table des matières

LETTRE À UN AMI  
OU CONSIDÉRATIONS POLITIQUES PHILOSOPHIQUES ET  
RELIGIEUSES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Rassure-toi, mon ami..... 4

ÉCLAIR SUR L'ASSOCIATION HUMAINE

Introduction ..... 54

Du but auquel tendent toutes les associations humaines..... 55

Source de l'erreur des publicistes ..... 58

Le but véritable de l'association humaine ne peut être autre chose  
que le point même d'où elle est descendue par une altération  
quelconque ..... 61

Du principe originel de l'association primitive et secondaire ..... 64

Altérations progressives des associations humaines ..... 68

Résultats de l'altération des associations humaines ..... 71

De la véritable volonté générale..... 75

De ce que les hommes appellent la volonté générale, ou de la  
volonté générale humaine..... 79

Des élections, des autorités; et des représentants ..... 83

Des lois et des peines ..... 86

De la liberté, et des noms ..... 90

Des religions ..... 94

RÉFLEXIONS D'UN OBSERVATEUR SUR LA QUESTION:  
QUELLES SONT LES INSTITUTIONS LES PLUS PROPRES  
À FONDER LA MORALE D'UN PEUPLE?

Avant-propos..... 99

Réflexions d'un observateur..... 101

DE LA NATURE DES SIGNES

De la source des signes; des différentes classes de signes.

Méprise sur cet objet..... 126

DE LA NATURE DES SIGNES

De l'objet des signes et des idées.....	130
Développement physiologique.....	133
De la qualité prédominante du jugement dans l'homme.....	137
Qui est-ce qui influe le plus des signes sur les idées, ou des idées sur les signes?.....	140
Le signe et l'idée ont une marche inverse .....	143
Première question: Est-il bien vrai que les sensations ne puissent se transformer en idées que par le moyen des signes? ou, ce qui revient au même, nos premières idées supposent-elles essentiellement le secours des signes? .....	148
Deuxième question: L'art de penser serait-il parfait, si l'art des signes était porté à sa perfection?.....	152
Troisième question: Dans les sciences où la vérité est reçue sans contestation, n'est-ce pas à la perfection des signes qu'on en est redevable? .....	155
Quatrième question: Dans les sciences qui fournissent un aliment éternel aux disputes, le partage des opinions n'est-il pas un effet nécessaire de l'inexactitude des signes?.....	157
Différence des preuves passives et des preuves actives, en fait de philosophie et de raisonnement .....	159
Cinquième question: Y a-t-il un moyen de corriger les signes mal faits et de rendre toutes les sciences également susceptibles de démonstration?.....	161
De la richesse et de la pauvreté des langues .....	164
Il faut qu'il y ait un terme à l'idée. Quel est ce terme?.....	168
Conclusion.....	171



© Arbre d'Or, Genève, novembre 2007  
<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : William Blake, D.R.

Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS/PhC